

Hamid Grine dément

PAS DE MANDAT D'ARRÊT NI DE PLAINTÉ CONTRE REBRAB P.2

ACTUALITÉ VUE
AUTREMENT

P. 6 à 16

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

■ La question de rester ou de quitter l'OPEP ne se pose plus pour l'Algérie

REGHIS RABAH

■ Système national de santé : un colosse aux pieds d'argile

FAROUK ZAHI

■ Un monde de clic à puce

EL YAZID DIB

■ Jeunesse indignée

KAMAL GUERROUA

■ Le scandale du logement !

CHERIF ALI

■ Du bruit du moteur à la fumée de son pot d'échappement

SLEMNIA BENDAOU

■ Lâchetés

DERGUINI AREZKI

■ Confessions (presque) intimes de femme(s)

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

■ France : plan de vol illisible vers une Syrie compliquée

PIERRE MORVILLE

■ Syrie, que dire ?

AKRAM BELKAÏD

■ Le Japon et les sciences d'inutilité publique

ABDELHAMID CHARIF

ALGÉRIE ÉCONOMIQUE 2025

UN ÉTAT DES LIEUX. UNE VISION

DRISS EL MEJDOUB

MADANI MEZRAG, LE FILS NON DÉSIRÉ D'OCTOBRE 1988

ABED CHAREF

DES EX-GÉNÉRAUX DEVANT LES JUGES : UN DÉTAIL DE L'HISTOIRE !

ABDELLATIF BOUSENANE



PLAY C'EST TOUT

SANS ENGAGEMENT

300 MINUTES
VERS DJEZZY

200 SMS
VERS DJEZZY

100 Mo

f EN ILLIMITÉ



+ 250^{DA}
DE
BONUS

Rechargement **750^{DA}** pour **30 jours**.

Les 250 DA sont offerts durant les 3 premiers rechargements pour toutes nouvelles acquisitions durant les deux premiers mois. Offre disponible dans les boutiques Djazzy et les points de vente agréés dans toutes les wilayas 3G.

www.djezzy.dz

مرحباً بالغد

DJEZZY
جازي

Hamid Grine dément Pas de mandat d'arrêt ni de plainte contre Rebrab



Ph.: Rachid K.

M. Aziza

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a fait une mise au point au sujet de l'homme d'affaires Issad Rebrab, patron de 'Cevital', réfutant l'existence de plainte et ou de mandat d'arrêt à son encontre. Il a, également, annoncé un dépôt de plainte contre la chaîne de télévision privée 'El Watan TV' et son journaliste, pour avoir diffusé des propos de Madani Mezrag. Des propos qualifiés « d'extrêmement graves » et qui portent atteinte aux symboles de l'Etat. Est-ce qu'une plainte sera déposée contre l'auteur des propos, en l'occurrence Madani Mezrag ? Le ministre dira qu'« il y aurait peut-être d'autres départements qui pourraient l'attaquer en justice ».

L'invité du forum d'El Moudjahid, Hamid Grine, a indiqué hier, devant la presse que « M. Rebrab avait affirmé qu'il y a eu un mandat d'arrêt contre sa personne, mais à ma connaissance il n'y a aucun mandat d'arrêt contre lui ! ». Et d'insister : « il n'y a eu ni mandat d'arrêt, ni plainte contre lui ».

Le ministre de la Communication a invité Issad Rebrab qui se trouve, actuellement, en déplacement à l'étranger, à rentrer en Algérie et « ramener les preuves pour nous montrer ce mandat d'arrêt ». « Qu'il vienne, ici d'abord. C'est ici qu'il a fait sa fortune, et on verra après » a-t-il souligné.

Hamid Grine poursuit, « s'il n'y a pas délit, il pourra rentrer dans son pays, sans aucun problème et sans aucun souci. S'il y a délit, il répondra de cela devant la justice ». Hamid Grine précise que « Rebrab est un patron important d'entreprise algérienne, il est responsable de ce qu'il dit au même titre qu'un journaliste ». Pour le ministre de la Communication, la déontologie et l'éthique ne s'appliquent pas, seulement, aux journalistes, mais à toute personne qui s'exprime à la presse. « Et M. Rebrab, en tant que patron algérien, est concerné par ce que je dis ».

Interrogé par les journalistes sur le fait de commenter les déclarations de l'un (Rebrab) et de s'abstenir de commenter les déclarations de l'autre (Mezrag), le ministre indique que « M. Rebrab est un républicain démocrate, et il n'y a rien à voir avec l'autre », a-t-il attesté, sans citer, nommément, Madani Mezrag. Et d'ajouter que l'un (Mezrag) a porté atteinte, à travers ses propos diffamatoires et graves, à la République et l'autre

, Issad Rabrab, est un industriel qui avait fait des déclarations à la presse faisant état d'un mandat d'arrêt contre lui. « J'ai juste fait une mise au point », a-t-il affirmé. Pour rappel, dans une interview, accordée, mardi, à un site électronique, M. Rebrab avait affirmé faire l'objet d'un mandat d'arrêt visant à « le faire taire », et ce, suite selon ses dires, à la polémique qui l'oppose, depuis quelques jours, au ministre de l'Industrie et des Mines, Abdelhamid Bouchouareb.

Concernant la plainte que devait déposer le ministre de la Communication contre 'El Watan TV', le conférencier a tenu à préciser que cette chaîne n'est pas accréditée et qu'elle n'avait pas le droit d'inviter quelqu'un qui touche aux symboles et les valeurs de l'Etat. Il dira, dans ce sens, que le support est plus concerné que l'émetteur.

Sur le problème de d'accréditation des chaînes de télévision, il dira que sur 44 chaînes, seulement 5 sont accréditées et qu'un dossier est en préparation pour assainir le secteur de l'audiovisuel et les sites électroniques dont certains fonctionnent comme des pages Facebook.

«LES MINISTRES PRENNENT LEUR DÉCISION EN TOUTE SOUVERAINETÉ»

Le ministre de la Communication a refusé de commenter l'information faisant état d'un éventuel remaniement gouvernemental, mais il a tenu à préciser que les ministres, aujourd'hui, opèrent des changements, à la tête des institutions qui sont rattachées à leur département, en toute souveraineté. « Il n'y a aucune interférence, rien et absolument rien. Ils sont soumis à une simple consultation, auprès du chef du gouvernement ». « Les ministres prennent leur décision en toute souveraineté », a-t-il souligné. Il poursuit : « si un ministre vous dit qu'il n'a pas été consulté pour un changement au sein de son département ou qu'on lui imposé des changements, ceci est complètement faux ». Hamid Grine ajoute que « cela s'est peut-être passé dans d'autres périodes, mais depuis mon installation, au sein du gouvernement, je n'ai pas vu pareils cas ». Il cite, à titre d'exemple, les changements opérés au sein de l'ANEP. « Ces changements ont été décidés par le ministre de la Communication et l'ANEP, bien évidemment, après consultation auprès du gouvernement, ce qui n'était pas le cas, il y a deux ans ».

Tribunal de Koléa Premier procès en vidéo-conférence

Le tribunal de Koléa, relevant de la Cour de Tipaza, a abrité, hier, le premier procès en vidéo-conférence (à distance), de l'histoire de la Justice algérienne, a-t-on constaté. Des membres de la presse nationale et des cadres du ministère de la Justice ont assisté à cette opération, inscrite au titre de la poursuite de la modernisation du secteur national de la Justice, à travers les dispositions de la Loi de modernisation 2015, permettant l'exploitation des Technologies de l'information et de la communication (TIC), dans le secteur, dans l'espoir de la consécration de la « justice électronique », a expliqué un responsable du secteur. Le procès a été jugé « en audience publique », en présence de la défense dans une salle équipée en moyens audiovisuels de l'établissement pénitentiaire de Koléa, et fonctionnant aux fibres optiques, suivant le système interne (intranet) du ministère de la Justice. Selon le même responsable, l'adoption des procès à distance est une procédure visant à réduire les « délais de mise sous mandat de dépôt, des ac-

cusés », de même que l'« atténuation de la tension sur les tribunaux, les corps de sécurité et l'administration pénitentiaire, chargée du transport des détenus, tout en réduisant les distances pour les témoins habitant des endroits éloignés des lieux des procès ». Le procès se déroule après identification de l'accusé, grâce à un dispositif permettant au président de l'audience, la vérification de ses empreintes, suivent successivement l'audience de l'accusé et des témoins, puis la plaidoirie de la défense et la levée d'audience pour délibérations et prononciation du jugement. Sachant que toutes ces étapes sont suivies, publiquement, à travers un écran géant.

Le président de l'audience doit, impérativement, avoir l'avis favorable de l'accusé pour un procès via vidéo-conférence, et ce, conformément aux articles 14 et 15 du code de procédures pénales. « Les jugements à distance seront généralisés au reste des juridictions du pays, durant l'année prochaine, suivant les besoins exprimés et les dispositions

techniques propres à chaque tribunal », a déclaré, à l'APS, le directeur général de la Modernisation Abdelhakim Akka, en marge de ce procès pilote. M. Akka a rappelé, à l'occasion, les projets de modernisation initiés par son ministère, en vue de l'amélioration des prestations de la Justice, à l'instar de l'introduction de la signature électronique, dans certains documents, dont le casier judiciaire, et le certificat de nationalité, outre les notifications par SMS. Rappelant les dispositions du code pénal de modernisation 15-03, le procureur de la République, près le tribunal de Koléa, Kamel Yessad, a assuré que celui-ci respecte les principes de base de la Justice, notamment l'« ouverture au public des procès », l'« audience des concernés », et « le respect des droits de la défense ».

Le juge d'instruction a le droit de recourir à un entretien via vidéo-conférence, dans un objectif de réduction des délais, et d'atténuation de la tension sur les présidents des tribunaux, dans les jugements des affaires, a ajouté Me. Yessad.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Qui pousse à l'escalade, en Palestine ?

Qui pousse à l'escalade des violences en Palestine occupée ?

Le Président Mahmoud Abbas qui, face à la montée des tensions, entre Israéliens et Palestiniens, a solennellement réaffirmé que l'Autorité qu'il préside s'entend à vouloir une solution politique, par la voie pacifique du conflit palestinien-israélien et d'aucune autre façon, ou le Premier ministre de l'Etat sioniste qui assume les provocations et la répression brutale, qu'exerce sur la population palestinienne, l'armée d'occupation ? Tout le monde sait qu'il n'est pas de l'intérêt de l'Autorité palestinienne qu'il se produise une escalade des violences car cela mènerait à une situation, dans les territoires occupés, sur laquelle elle perdrait tout contrôle et que les alliés d'Israël exploiteront, contre elle, dans leur contre-offensive diplomatique, visant à stopper les avancées enregistrées, ces derniers temps, au plan international, par la cause palestinienne.

Mais que c'est celui du gouvernement israélien qui en prend prétexte pour persister dans le refus d'une reprise du processus de négociations, pour la paix aux conditions mises par la Communauté internationale.

Depuis qu'il se produit des heurts et des actes de violence, à Jérusalem et en Cisjordanie, suite aux provocations et aux profanations que la soldatesque et la police sionistes entreprennent, sur ordre, dans l'Esplanade des mosquées, les autorités israéliennes qualifient le mouvement de colère et de protestation de la population palestinienne, d'être d'essence terroriste. Qu'elles combattent comme telle. Et ces autorités sionistes que l'on présente comme étant respectueuses des droits de

l'Homme et sans haine pour les Palestiniens, ont décrété, pour cela, des mesures qui visent à terroriser ces derniers.

Le cabinet de Benjamin Netanyahu dont la composition fascinate n'échappe à personne a, en effet, donné l'ordre à sa soldatesque de tirer à balles réelles contre la population civile et de lui infliger des punitions collectives. L'on voit bien dans le comportement qui sont ceux de Mahmoud Abbas et de Benjamin Netanyahu, sur la situation qui prévaut dans les territoires occupés, que c'est bien ce dernier qui cherche à la rendre explosive et sans issue, qu'une confrontation qu'il sait, Israël, en mesure de remporter, grâce à sa suprématie militaire. Autant Mahmoud Abbas démontre qu'il se refuse à faire le jeu des extrémistes, dans le camp palestinien, qui poussent à user de la violence en tant qu'arme de résistance contre l'occupant et oppresseur israélien, autant le Premier ministre de l'Etat sioniste a succombé, par conviction, à la pression des siens qui rêvent d'en finir, par le fer et par le sang, avec la question palestinienne.

Mais le président palestinien ne peut, indéfiniment, faire preuve de modération que ses interlocuteurs étrangers lui demandent d'observer mais sans rien faire, de leur côté, pour contraindre Israël à changer sa politique, à l'égard des Palestiniens. Il ne peut, surtout pas, se contenter de déplorer et de condamner le massacre que subit son peuple. Le moment est venu, pour lui, de faire le geste fort qui mettra la Communauté internationale, devant ses responsabilités, à l'égard du peuple palestinien dont la première est qu'elle lui prodigue sa protection, sous une forme ou une autre, contre le barbare occupant sioniste.

Tirage du N° 6347
119.972 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

El-Hadjar redevient à 100% propriété de l'Etat

R. N.

Depuis hier, les parts d'ArcelorMittal Algérie, d'ArcelorMittal Tébessa et d'AMPTA (ArcelorMittal Pipes et Tubes Anaba) ont été transférées au groupe public «Industries métallurgiques et sidérurgiques» (IMETAL). L'annonce a été faite depuis Annaba par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. Ce transfert du capital signe la fin du partenariat avec le groupe sidérurgique international ArcelorMittal. Cette décision a été prise «dans le cadre de la recherche, par l'Algérie, de la meilleure voie pour relancer la sidérurgie» et constitue «le moyen d'atteindre les objectifs fixés qui sont de porter la production annuelle de produits sidérurgiques à 10 millions de tonnes, d'assurer l'autosuffisance de l'Algérie et, partant, de mettre fin aux importations d'ici à 2017», a précisé le ministre lors d'un point de presse au complexe d'El-Hadjar.

Il reste que le partenariat avec le groupe mondial ArcelorMittal restera «purement technique» en attendant que le groupe public IMETAL n'annonce, d'ici à décembre prochain, la dénomination de la nouvelle entreprise sidérurgique dont l'Algérie détiendra la totalité des parts.

Cette reprise des parts du partenaire indien s'inscrit dans le cadre «d'un schéma d'accord pour la restructuration de l'actionariat des 3 sociétés ArcelorMittal Algérie, ArcelorMittal Pipes and Tubes Algeria et ArcelorMittal Tébessa», a indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines. Une restructuration qui «s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement algérien d'assurer la promotion et le développement de l'industrie sidérurgique nationale et de contribuer positivement à son objectif de promouvoir l'autosuffisance en acier», explique un com-

munié du département de M. Bouchouareb.

ASSISTANCE TECHNIQUE

En outre, ArcelorMittal va poursuivre son assistance technique pour réussir le plan de développement du complexe d'El-Hadjar. Les parties visent à finaliser cet accord dans les prochaines semaines, indique le communiqué qui précise que cet accord vient renforcer le plan de développement des trois plateformes industrielles: complexe El-Hadjar, la tuberie et l'exploitation minière à Tébessa et leur pérennité sur le long terme. «Nous sommes satisfaits de cet accord conclu avec le gouvernement algérien avec qui nous entretenons d'excellents rapports de collaboration. Cet accord permet à ArcelorMittal Algérie, ArcelorMittal Pipes and Tubes Algeria et ArcelorMittal Tébessa de jouer un rôle-clé dans le développement de l'industrie sidérurgique et minière. Nous sommes heureux de pouvoir soutenir le gouvernement algérien à réaliser ce plan dans l'intérêt de la société et du pays», a déclaré Davinder Chugh, membre de la direction générale du Groupe ArcelorMittal et directeur Monde ACIS.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdeslam Bouchouareb, a affirmé, à cette occasion, que «cet accord permettra à la partie algérienne d'avoir le contrôle total des 3 sociétés AMA, AMPTA et AMT. Ce qui facilitera la prise de décision et la mobilisation des moyens, notamment financiers, pour assurer le succès de l'opération de revamping des installations industrielles et leur redémarrage dans de bonnes conditions».

Selon le ministre, cet accord permettra également «de stabiliser le climat social au niveau de ces 3 sociétés, pour améliorer leur rentabilité et préserver les emplois».

Bousculade de Mina

Deux nouveaux décès parmi les hadjis algériens

Deux nouveaux décès ont été enregistrés parmi les hadjis algériens suite à la bousculade survenue à Mina, portant ainsi le nombre d'Algériens décédés lors de cet accident à 25, a indiqué hier le ministre des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué. Il s'agit de Abdelmadjid Djaffar et de Bekrattou Hadj, né le 9 mars 1948 à Ouled Boudjemaa, wilaya de Aïn Temouchent, précise le MAE, qui souligne que le nombre de hadjis encore hospitalisés est de dix-huit. Cependant, le ministre précise qu'une inversion des prénoms avait, dans une première information, an-

noncé le décès du hadj Allef Mustapha né à Alger alors qu'il s'agissait de hadj Allef Hocine né le 18 juillet 1929 à Kais, wilaya de Khenchela. «A la décharge des différentes équipes sur place composant la baatha chargées de localiser et d'identifier les victimes algériennes, les conditions de travail extrêmement difficiles liées à l'ampleur de la catastrophe sur place ne permettent pas toujours d'obtenir les informations recherchées», souligne le MAE. «L'équipe médicale en particulier fournit un travail considérable pour identifier les victimes», a-t-il assuré.

Loi de finances 2016

Hausse des taxes sur les carburants et la téléphonie mobile



PH. : APS

Yazid Alilat

C'est une loi de finances 2016 consacrant dans les faits les difficultés financières du pays, qui a été adoptée mardi en Conseil des ministres, présidé par Bouteflika. Les commentaires du président et ses orientations à l'issue de ce Conseil ne laissent plus planer le doute: l'Algérie fait face à une difficile conjoncture économique, marquée notamment par une réduction de moitié de ses recettes d'hydrocarbures en 2015 et, surtout, une baisse également de la fiscalité pétrolière. «Les pouvoirs publics doivent expliquer davantage à la population la gravité de la conjoncture financière que traverse notre pays comme tous les autres Etats producteurs d'hydrocarbures, ainsi que le caractère unique au monde de nos dépenses publiques d'investissements et de nos transferts sociaux», a affirmé le président Bouteflika après l'adoption du projet de loi de finances 2016. Il a, dans la foulée, demandé au gouvernement d'agir «par toutes les voies appropriées pour contenir la croissance excessive de la consommation intérieure des produits énergétiques qui, à son rythme actuel, réduirait fortement les capacités disponibles à l'exportation et alourdirait la facture des carburants importés». Mais, cette loi de finances, au regard de ses dispositions, se démarque d'une réelle austérité, même si les budgets de fonctionnement, d'équipement ont enregistré une petite cure d'amaigrissement. Ainsi, les dépenses budgétaires diminueront de 9%, avec 4.807,3 milliards de DA pour le budget de fonctionnement, et 3.176 milliards de DA pour le budget d'équipement. Dès lors, le solde global du Trésor sera déficitaire de 2.452 milliards de DA, alors que les réserves du Fonds de régulation des recettes (FRR) seront de 1.797 mil-

liards de DA à fin 2016. Basée sur des recettes d'hydrocarbures en nette baisse, la loi de finances 2016 prévoit cependant une croissance de 4,6% et une inflation maîtrisée de 4%. Concernant les recettes budgétaires, le recouvrement de la fiscalité ordinaire permettra une amélioration de 4,1% de son rendement, mais, globalement, les recettes budgétaires vont reculer de 4%, à 4.952,7 milliards de DA en 2016, en raison des effets de la détérioration du marché mondial des hydrocarbures sur la fiscalité pétrolière locale. Pour autant, les transferts sociaux seront maintenus à la hausse de 7,5 à 23% du budget de l'Etat, avec une enveloppe de 477 milliards de DA pour le soutien à l'habitat, 446 milliards de DA pour le soutien aux familles, dont 222 milliards de DA pour la subvention des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile), ainsi que 316,5 milliards de DA pour le soutien à la santé publique. Cependant, et sans préciser ni la forme ni le taux, les prix de plusieurs produits seront revus à la hausse. Il s'agit notamment d'une «revalorisation de taxes», dont les carburants, la téléphonie mobile et des produits de luxe importés. La hausse des prix des carburants, dont le gazole, est d'actualité depuis le mois d'août dernier, pour compenser la surconsommation, financièrement ruineuse pour le budget de l'Etat, des carburants. La formule idéale, comme des cartes de consommation, ne semble pas avoir fait l'unanimité, et tout indique que le gouvernement a opté pour une hausse des prix à la pompe. Cependant, il y a un «bémol» à ces prévisions, dans la mesure où cette loi de finances 2016, qui doit passer par le Parlement, prévoit au titre de subventions indirectes dont le montant global est de 1.500 milliards de DA, quelque 630 milliards de DA de dif-

férentiel entre les prix réels des carburants, y compris les quantités importées, et le prix de leur cession, plus de 750 milliards de DA de différentiel entre le prix réel du gaz naturel et son prix aux consommateurs, et 154 milliards de DA de subvention d'équilibre à la société Sonelgaz, pour éviter une hausse inéluctable des prix du gaz et de l'électricité, et une trop forte pression sur cet opérateur public. En dépit des restrictions apportées par la loi de finances 2016, avec une baisse de 50% des recettes pétrolières (environ 35 milliards de dollars), le budget 2016 va consacrer 40% des dépenses à l'investissement public, et plus de 20% iront «au développement humain, et au bien-être des familles», selon le communiqué du Conseil des ministres. Par ailleurs, une évaluation des réserves nationales d'hydrocarbures et les perspectives de développement de la production a été faite durant ce Conseil. L'exposé du ministre de l'Energie indique que la production d'hydrocarbures, qui avait plafonné en 2007 à 233 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), a drastiquement baissé en 2012 pour s'établir à 187 millions de TEP avant d'amorcer une légère hausse en 2013, alors que la consommation nationale de produits énergétiques a quasiment doublé entre 2000 et 2014 pour atteindre 51 millions de TEP. Quant aux réserves d'hydrocarbures, elles s'élèvent à 4.533 millions de TEP (soit 44% des réserves récupérables initiales), dont 1.387 millions de tonnes de pétrole et 2.745 milliards de mètres cubes de gaz naturel.

Enfin, le Conseil des ministres est revenu sur la demande de l'Algérie pour une réévaluation de l'accord d'association avec l'Union européenne, ainsi qu'un assouplissement de l'Etat de son droit de préemption sur les entreprises étrangères domiciliées en Algérie.

Raina Raïkoum

Ahmed Farrah

La chimie des mots

Le culot de certains, qui se prennent pour la conscience des autres, est de pousser jusqu'à dénier à ceux qui nourrissent les questions qui leur taraudent l'esprit, d'ébaucher des réponses dissonantes et de trouver les clés aux serrures qui semblent enfermer leur existence dans l'unanimité hypocrite et mercantile et sous le poids des forces de l'inertie inhibitrice et anesthésiante de la pensée libre, créative et innovante.

A moins d'avoir choisi de vivre retiré du monde, l'individu ne peut échapper à ses semblables. Il est forcément soumis au regard des autres, à des règles et des normes qu'il doit respecter. On peut se soumettre entièrement à la norme et se laisser dicter sa conduite par elle, la contourner, ou encore aller jusqu'à adopter une position plus ex-

trême de rejet. Pour cela, écrire et étaler publiquement ses opinions nous met dans une situation d'autocensure, la liberté de s'exprimer se trouve alors à chaque fois balisée par plusieurs obstacles objectifs et subjectifs qu'on ne peut franchir sans s'enliser dans des conséquences difficiles à surmonter. Certains, cachés derrière une immunité de circonstance et abrités sous la couverture de leurs souffleurs, peuvent oser, sans risque d'essaimer des ragots, des calomnies, des diffamations et des mots d'hystérie, mais le temps les rattrapera et les jettera dans sa poubelle. D'autres, pourvus de don et de talent, peuvent dribbler avec les mots et jongler avec leurs sens pour en faire des œuvres littéraires et philosophiques, éternelles sources de lumière et de savoir, qu'il est difficile de contester, mais ceux-là sont des artistes et ne courent pas les canards.



RENAULT
Passion for life

Renault CLIO

Limited Edition 2

Encore plus équipée



NOUVELLES JANTES ALLIAGE 16"
RADAR DE PROXIMITÉ ARRIÈRE

Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

www.renault.dz    



لنتحرك بسهولة...
Bougeons facile ...

Nous, on voyage en TRAMWAY !

Abonnement
Tawassol
EL DJAMI3I

600 DA
/mois
seulement



Abonnement
Tawassol
EL MADRASSI

300 DA
/mois
seulement

Sûr, Ponctuel & Économique

Service clientèle

Oran

Unité Opérationnelle d'Oran, Route de Sidi Maarouf, Chemin de Wilaya 46 - Sidi Chahmi - Oran
Tél.: +213.(0).41.72.07.85 / +213.(0).561.66.93.19 / E-mail : sav.oran@setram-dz.com
  setram - Tramway D'Oran

Alger

Rue du Cap Domaine Mimouni Hamoud, Bordj El Kiffan - Alger
Tél.: +213.(0).560.03.03.40 / E-mail : sav.alger@setram-dz.com
  setram - Tramway D'Alger

Constantine

Route de l'aéroport, frères Ferrad «Zouaghi» 25021 - Constantine
Tél.: +213.(0).31.91.35.91 / E-mail : sav.constantine@setram-dz.com
  setram - Tramway de Constantine

www.setram.dz

La Fédération des boulangers contredit le ministre
Mais quel est le prix officiel de la baguette ?



Mokhtaria Bensaâd

Le président de la fédération nationale des boulangers a exprimé hier sa satisfaction de la décision du gouvernement d'autoriser l'utilisation d'une nouvelle farine dans la fabrication du pain mais a affirmé que le prix de la baguette est fixé à 10 DA et non pas à 8,5 DA comme annoncé la veille par le ministre du Commerce Bakhti Belaid.

Contacté hier, M. Kalasat Youcef a expliqué qu'actuellement le prix de revient de la baguette est de 9,47 DA et ne peut pas être vendu par le boulanger à 8,5 DA. « Bien que 10 DA ne soit pas un prix annoncé officiellement, il est applicable par le boulanger. 8,5 DA, c'est un prix qui relève du passé désormais ». Concernant la nouvelle farine qui sera utilisée pour la fabrication du pain, le président de la fédération a précisé qu'il s'agit de la farine mixée, la 3SF panifiable, qui va donner un meilleur goût au pain et une meilleure qualité. Cette farine qui vient remplacer la farine blanche, la T60, utilisée habituellement pour le pain, la brioche, la pate feuilletée et autres pâtisseries, est composée à 70% de farine et à 30% de semoule. Elle sera destinée exclusivement à la fabrication du pain, a tenu à préciser M.Kalasat. Ce dernier a indiqué que cette nouvelle mesure prise par le gouvernement pour permettre aux boulangers d'améliorer leurs marges bénéficiaires a été proposée par la fédération il y a deux ans et vient finalement d'être approuvée. Pour la fédération, cette proposition fait partie d'une série de propositions qui attendent d'être satisfaites dont la suppression de la TVA pour la matière première telle que le sel, l'huile et l'améliorant aussi, l'électricité et le gaz. « Certes, nous ne payons pas de TVA pour le pain fabriqué mais nous ne bénéficions pas de cette exonération sur les charges que paye le boulanger », a souligné le président de la fédération. « La suppression

de la TVA permet également une amélioration de la marge bénéficiaire du boulanger », selon M.Kalasat. Les boulangers se sont, en effet, plaints de difficultés financières tout en réclamant l'augmentation de la marge de bénéfices à 20% en réduisant le prix de la farine de 2.000 à 1.500 DA/quintal. En 2013, une commission mixte composée de représentants des ministères du Commerce, des Finances et de l'Agriculture ainsi que la Fédération nationale des boulangers, l'Office national professionnel des céréales et le groupe industriel Eriad, a été mise sur pied pour évaluer le véritable coût de la baguette de pain. La commission avait fixé le prix entre 9,5 et 10,5 DA en fonction des ingrédients utilisés.

LES MIGRANTS POUR PALLIER LE MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE

L'autre problème auquel sont confrontés les boulangers est le manque de main d'œuvre pour ce métier. Le président de la fédération regrette que les jeunes ne veulent pas se former pour devenir boulangers. Cette spécialité est désertée par les candidats à la formation professionnelle, nous dira M.Kalasat. « Les jeunes fuient cette spécialité car ils savent très bien que le métier de boulanger est difficile. Même les formateurs n'existent pas et nous sommes toujours confrontés à ce manque de main d'œuvre ».

La solution d'extrême urgence que propose la fédération pour combler ce déficit est le recours à la main d'œuvre étrangère. « Nous avons eu plusieurs demandes d'embauche de migrants africains qui détiennent des diplômes de boulangers. C'est pourquoi, nous avons sollicité le ministère pour une autorisation de recrutement de cette main d'œuvre étrangère. Nous attendons toujours la réponse », a ajouté M.Kalasat. Selon lui, cette solution relève de l'extrême urgence en attendant de motiver les jeunes sur ce métier.

Adrar
Sept morts et trois blessés dans une collision

Bentouba Saïd

Sept personnes ont trouvé la mort et 03 autres blessées, dont deux dans un état grave, dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mardi à mercredi sur l'axe routier communal reliant le ksar de Yakou et Tawanza, relevant de la commune de Ouled Aïssa, à

200 km du chef-lieu d'Adrar, a-t-on appris de la Protection civile.

En effet, le drame s'est produit lorsqu'un camion poids lourd et un véhicule utilitaire de type Nissan sont entrés en collision. Les victimes sont des femmes âgées entre 40 et 80 ans, qui se trouvaient à l'arrière du véhicule utilitaire. Les blessées ont été évacuées à l'hôpital de Timimoune et les corps

des morts déposés à la morgue du même hôpital. Des médecins et des infirmiers ont été appelés de leurs domiciles afin de renforcer les services d'urgence. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident qui a secoué les ksours de la commune de Ouled Aïssa.

Matériaux de construction

La facture des importations en baisse

La facture d'importation des matériaux de construction s'est établie à 1,7 milliard de dollars (md usd) sur les huit premiers mois de 2015, contre 2,38 mds usd à la même période de 2014, en baisse de 28,66%, a appris mercredi l'APS auprès des Douanes algériennes.

Mais les quantités importées ont légèrement reculé en s'établissant à 7,29 millions de tonnes contre 7,47 millions de tonnes (-3,8%), soit une baisse de moindre ampleur par rapport à celle du montant.

La baisse du montant des importations en valeur a continué à toucher l'ensemble de la composante des importations de ces matériaux: Ciments, bois, produits en céramique, fer et acier, note encore la même source.

Ainsi, la facture des importations des ciments (portland, alumineux, hydraulique...)

a atteint 326,36 millions usd contre 394,87 millions usd (-17,35%) en dépit d'une hausse des quantités importées, note le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

En effet, les quantités des ciments importées ont enregistré une augmentation de 3,6% pour totaliser 4,461 millions de tonnes contre 4,306 millions de tonnes.

Les importations du bois ont reculé en valeur et en quantités: La facture est passée à 431,1 millions usd (937.269 tonnes) contre 595,45 millions usd (1,05 millions de tonnes), soit des baisses de -27,60% en valeur et de 10,71% en volume.

Les importations de fer et d'acier ont enregistré également un important recul en se chiffrant à 911,13 millions usd contre près de 1,34 milliard usd (-31,90%).

Les quantités importées ont chuté de 10,27% passant à 1,86 million de tonnes contre 2,073 millions de tonnes.

La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enregistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise.

Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont connu une baisse plus prononcée en valeur (-41,78%) pour atteindre 33,76 millions usd (36.128 tonnes) contre plus de 58 millions usd (40.018 tonnes).

En somme, cette tendance baissière de la facture des importations des matériaux de construction,

entamée depuis le début de l'année 2015 s'explique, essentiellement, par la baisse des cours mondiaux de ces produits ainsi que par le fait que les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin d'encourager la production nationale et de freiner l'accroissement des importations.

Les promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis la fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

Un terroriste abattu à Bir El Ater

A. Chabana

Un terroriste a été abattu, dans la nuit de mardi à mercredi, à Bir El Ater, à 95 km au sud de la wilaya de Tébessa. Les services de sécurité combinés, exploitant des renseignements sur la présence du terroriste sur les lieux, encerclèrent l'endroit où il se trouvait, le sommant à se rendre. Le terroriste ouvrit le feu sur les éléments de la sécurité qui ripostèrent en l'abat-

tant, a-t-on appris de sources concordantes.

Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN) indique que « dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel de Tébessa (5^{ème} région militaire) a abattu le terroriste Bakari Ali, dit Abou El-Hacen, hier 6 octobre 2015 à 21h20, à Bir El Ater ». « L'opération a

permis de récupérer un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, 3 chargeurs, 187 balles, des explosifs et des téléphones portables », détaille la même source qui précise que ce terroriste « était l'un des premiers criminels ayant rejoint les groupes terroristes en compagnie de sa femme en 1995 à Djebel Labiedh, avant de se rendre dans la région du Sahel en 2000, en devenant l'un des acolytes du terroriste Mokhtar Belmokhtar ».

Ouargla

Près de 8 quintaux de kif saisis

Un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'Ouargla (4^{ème} région militaire) a intercepté un camion chargé de 7 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité, a indiqué hier un communiqué du ministère de la défense nationale. « De même et au

niveau du secteur opérationnel de Djanet, cinq personnes à bord d'un véhicule tout-terrain ont été interceptés près de la localité de Tin Alkoun, en provenance des frontières Sud-est du pays », souligne le communiqué, qui précise qu'une enquête a été ouverte. « Au niveau

de la 6^{ème} région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar a arrêté 29 contrebandiers et a saisi trois véhicules tout-terrain, 29 détecteurs de métaux, 400 litres de carburant et des téléphones portables », conclut le MDN.

Une mise au point de Hamid Temmar

Le Pr Hamid Temmar, ancien ministre, a fait parvenir à notre journal la mise au point suivante : « Le Soir d'Algérie ayant titré « H. Temmar se positionne » et le journal Liberté « Temmar soutient Rebrab et tacle Bouchouareb », dans leurs éditions du lundi 5 octobre, « Je souhaite préciser sans aucune équivoque que je ne me suis en rien positionné dans le contentieux qui semble opposer M. le ministre de l'Industrie et M. Rebrab. « Le journal « Le Soir » indique bien que j'ai dit « quant à vous dire si le

ministre n'a pas donné d'autorisation ou que M. Rebrab a triché, ça, c'est leur problème ». Une telle affirmation est on ne peut plus claire quant à une quelconque prise de position. « Quand la question m'a été posée par un journaliste que je pensais être un étudiant de doctorat, mon argument était de souligner qu'étant donné les menaces auxquelles fait face notre économie, ma seule préoccupation est la relance de l'investissement et de la croissance de l'économie pour aller rapidement vers une diversification de l'économie nationale. Le reste n'est en

rien mon problème. D'autres responsables sont aux affaires. « Je rejette donc totalement toute allégation quant à une prise de position de ma part dans une affaire qui ne me concerne en aucune manière. J'ai connu cela par le passé, quand j'étais moi-même au gouvernement. Etant maintenant retiré des responsabilités publiques et étant revenu à l'enseignement et la réflexion, je réprime fermement cette façon de faire. Le 7 Octobre 2015. Pr Hamid Temmar, Ancien ministre »

Algérie économique 2025 : un état des lieux. Une vision

Par Driss El Mejdoub

Des concepts qui simplifient le débat quand celui-ci invite à l'analyse profonde des comportements économiques de notre marché. Des concepts connus durant notamment les 25 dernières années mais qui font, expérience à l'appui, douter et le manager et l'expert tellement ils sont annoncés sans vision industrielle et innovante et sans termes calendaires chiffrés. L'Etat a promu des textes pour intéresser les jeunes et moins jeunes, l'investisseur, le promoteur, l'école, les instituts et tous citoyens actifs. C'est normal et responsable. Mais ces concepts volontaristes expérimentés durant les vingt-cinq années écoulées ont vu se manifester un mode de consommation dominé par la croissance d'un nombre de besoins nouveaux. A la faveur d'une évolution progressive mais favorable de la trajectoire du revenu national (généré essentiellement par l'exportation des hydrocarbures), la satisfaction aisée de ces besoins a favorisé une abondance non hiérarchisée, souvent inopportune et inversement proportionnelle à la rentabilité du travail. Cette abondance a fait naître non pas un mode de consommation nouveau mais un goût à la dépense nouveau. Un temps à l'opulence imméritée et où l'abondance a fait disparaître la rareté aux dépens d'une valeur ajoutée malmenée par le comportement d'un nombre d'opérateurs irrespectueux de la règle et de l'intérêt général. Durant cette même période, 1995-2014, l'outil économique à capitaux d'Etat, eu égard aux nouveaux concepts, a subi pas moins de quatre restructurations et une réorganisation, toutes avec l'accompagnement de l'Etat et l'intervention du Trésor public et des banques qui ont pris en charge le coût social de la compression d'effectifs de pas moins de 400.000 agents. Il est vrai que ce programme économique a mis fin à l'emploi pléthorique. Mais cette compression d'effectifs a, durant la même période, servi à l'émergence d'un grand nombre d'opérateurs économiques mais à statuts et capitaux privés. De toutes ces restructurations, il était attendu une intégration du secteur économique au niveau international, une reconversion et réorientations des comportements industriels hérités, vers l'industrie du 21^{ème} siècle, une injection des technologies nouvelles en boostant la R&D algérienne, une priorité à l'expertise managériale en mesure de relever le défi lancé pour la croissance et enfin une assurance de débouchés et de marchés nouveaux à l'exportation.

Ces attendus étaient censés concourir à une croissance nationale durable et non impactée par les ressources pétrogazières. Sauf que tous les dispositifs juridiques qui ont accompagné ces restructurations ont toujours omis d'y intégrer la réforme du secteur bancaire et de l'environnement administratif et financier. Ce qui explique que plus de 80% des actifs bancaires sont à caractère public.

Un ratio de liquidités monétaires caractérisant l'économie nationale bondit de 40% à 75% (encore une fois, les hydrocarbures y sont le principal générateur) alors que la circulation fiduciaire est à 27%. Le ratio de la circulation fiduciaire et les origines de son accroissement sont bien connus par les banquiers quand ils exercent leurs vocations. Cette circulation fiduciaire ne dépasse pas les 5% dans les pays dits développés. Sur notre marché, entre 3.800 et 4.000 milliards de dinars circulent en billets. Soit près de la moitié des dépôts à vue. Conséquence engendrée, une inflation qui passe de 2,92% en décembre 2014 à 5,18% en juin 2015. Une telle situation a favorisé le ressourcement de l'échange informel. L'état des lieux est celui d'un marché financier qui ne dit pas son nom mais occulte et

A quelle annonce sommes-nous attentifs sur «la nouvelle politique économique du Pays»? «Une nouvelle restructuration»? «Un nouveau code des investissements»? «Une stratification des investissements»? «Une nouvelle stratégie du gouvernement en matière d'économie»? Un nouveau libellé à la mission de l'ANDI? Un doute sur la «règle du 51/49%» pour la borner au mandat de «limiter les sorties de devises»? La nouvelle politique n'échoit pas exclusivement à la dynamique industrielle du pays.

où se vendent ou s'échangent des capitaux sous aucune forme d'actions ou d'obligations. Cela relève non pas de la culture commerciale de nos opérateurs mais beaucoup plus des usages commerciaux approuvés à la faveur de l'irrespect de la réglementation et du manque de conviction des acteurs économiques. L'opérateur économique de 2015, notamment à capitaux privés, excelle dans le savoir du fonctionnement des capitaux. Le marché monétaire sur notre espace d'affaires est d'existence immatérielle. Pourtant, à l'observation du mouvement commercial ordinaire, il impacte bien les échanges quotidiens. Le marché monétaire se réalise dans la plupart des cas dans l'informel.

Ce qui se passe dans notre économie informelle est qu'à aucun moment sur l'itinéraire des opérations commerciales dans notre marché, n'apparaît le niveau des monnaies qui se brassent. Ce type de comportement des opérateurs achève d'une manière regardante et irréversible la nuisance subie par notre économie, et en fin de parcours son péril. C'est l'ère des investissements sans traçabilité mais à rentabilité immédiate. L'incertitude de la carrière, le manque de formation spécifique et la non-fiabilité professionnelle des agents préposés à ces opérations de récolte des capitaux domestiquent et encouragent la sécurité et la facilité offertes par l'épargne du bas de laine. Même l'usage du chèque, moyen de paiement le plus connu, souffre à s'installer dans nos échanges. Les opérateurs commerçants continuent à le refuser malgré l'insistance et le rappel tardif d'une réglementation à cet effet. Et même les institutions financières publiques ne se sont que résignées enfin à l'accepter. Le corollaire est qu'à peine 51% de la population adulte sont titulaires d'un compte dans une institution financière. Moins de 8% justifient leur hostilité au compte par la référence religieuse. Le mouvement commercial quel que soit son niveau s'accommoderait très mal avec une traçabilité que l'usage du chèque engendrerait. La majorité des commerçants ouvre le compte bancaire non pas par nécessités économiques et d'échanges commerciaux productifs mais par obligation administrative. 55% des commerçants activent hors système financier. Nous sommes loin de la rigueur de l'évaluation du taux de chômage. Nous sommes encore loin de l'évaluation précise de la valeur ajoutée à porter au PIB. N'est-ce pas là une forme favorable à la prolifération des liquidités de la banque primaire? Cette manière de procéder n'avantage-t-elle pas la prati-

cabilité des liquidités de la banque? La tendance de ces liquidités de banque et des opérateurs pirates serait non pas d'être orientées vers le financement du mouvement économique mais de s'assurer une fructification sans risque dans le placement (compte central de la banque et inter-banques, évasions de capitaux...). Le caractère important du volume des liquidités de la banque, disproportionné par rapport à ses réserves obligatoires est dû au manque de résolution d'accompagner la croissance économique nationale. Certes, des exceptions confirment la règle. C'est le souci et le rappel de la Banque centrale (voir son instruction du 25 février 2015) d'inciter les banques primaires à intervenir davantage sur le niveau de l'activité économique. Il en résulte que tout en éloignant notre économie de sa caractéristique traditionnelle qui tirait ses richesses marquantes de l'exploitation de ses terres, vocation qu'elle a perdue, les faits et comportements économiques et financiers ont hélas développé une rigidité au décollage de la croissance et favorisé un niveau de vie difficilement acquis aux clairvoyances réelles; le risque d'une possible décroissance est là. Mais tous les décollages économiques qui visent une inflexion durable de la croissance économique s'appuient sur la hausse des investissements pleins et favorables à l'expansion des secteurs industriels et économiques et à la création de l'emploi et qui ont un effet d'entraînements en faveur de la croissance nationale. Investir n'est pas acheter des actions (encore faut-il que la Bourse soit vivante) et des obligations ou de placer ses capitaux sur un compte rémunéré. Cela s'appelle spéculer, ce qui est légitime mais dans un cadre légal. Financer l'économie par le biais du «bas de laine en milliards» engendre certes des richesses mais aussi une économie dissimulée manquant de maturité et d'émancipation.

Tous les économistes admettent que le capital et le travail qualifié sont pour l'indispensable dans la croissance économique quand le marché est favorable. Il est admis que les marchés de capitaux sont censés avoir vocation de ressourcer le développement de la croissance pourvu qu'ils aient existence légale et réglementée. Est-il aisé d'affirmer qu'un marché financier en Algérie existe? Il n'est pas non plus aisé de discerner si toute la monnaie, fruit de l'activité des opérateurs économiques, participe au mouvement du marché financier dans notre Pays. Les investissements privés ne se bousculent pas mais quand ils sont réguliers, ils impliquent le financement par les ca-

pitaux d'Etat. 28% des crédits octroyés par les banques publiques sont destinés aux secteurs privés. L'investissement privé sait que l'Etat ne peut se passer de lui. Il n'y a d'investisseur privé créateur de richesses que celui qui scrute la richesse de l'Etat. L'investissement économique public dont l'initiative est administrée sait qu'il n'a plus les faveurs de la banque publique (ou privée). Mais qu'en serait-il si le plus gros financement de l'économie n'était pas de sources à capitaux d'Etat? Toujours est-il que le marché financier est l'expression de la maturation et du code de l'économie. Il exprime le niveau de confiance dont elle jouit et des rapports des forces qui la gouvernent. Ce marché financier joue un rôle non négligeable dans le ressourcement de la dynamique économique. Il est générateur d'une valeur ajoutée quantifiable quand elle est apparente. Il devient concluant que la croissance économique n'est pas menacée par la seule tendance baissière des coûts des hydrocarbures.

Certes, la chute appréciable du revenu national a bousculé la quiétude managériale des affaires économiques et surtout financières. Les ressources financières cumulées encore répondantes de la crédibilité financière algérienne mettent toutefois la dynamique économique nationale en sursis si la réaction globale, franche et chiffrée tarde à être décidée et annoncée. Cette réaction doit en premier lieu passer par l'assainissement de la circulation informelle des capitaux. A cet effet, toutes les administrations locales et nationales, toutes les entreprises à capitaux d'Etat et privés, tous les organismes quels que soient leurs statuts et leurs missions et toutes les parties de la vie politique et économiques sont concernées. Chacune et chacun d'entre eux devrait fonctionner sur la base d'un plan directeur à cet égard. L'Etat doit exercer sa souveraineté sur les tenants et aboutissants des masses monétaires en circulation clandestine. La mesure d'une taxe de 7% sur les capitaux volontaires à leur bancarisation ne conviendrait pas les détenteurs de ces capitaux mais irrespectueux des lois. Si toutes les mesures légales leur sembleraient coercitives, alors le projet de changement des billets fiduciaires de la monnaie nationale deviendrait plus que salutaire financièrement. C'est certainement un projet contraignant compte tenu de ses implications extranationales mais si le sauvetage de l'économie nationale passerait par ce chemin, l'Etat resterait souverain. L'élaboration d'un tel projet incomberait à la Banque d'Algérie qui le soumettrait à la décision du président

de la République. Dans cette tâche, la BA devrait s'attendre à une adversité effective mais occulte. L'expérience sur cette opération connue et vécue par l'Algérie a été positive.

L'image de l'Algérie économique de 2025 et 2030 devrait déjà être sur les bureaux de l'ingénierie économique et financière du pays. Développer, c'est prévoir une Algérie économique normalisée en 2025. La clairvoyance aurait été au titre de la nouvelle politique du pays dans l'exposé d'une Algérie de 2025 avec 46.000.000 d'habitants, avec un taux de chômage ne dépassant pas les 05%, avec un taux de 35% du PIB réalisé par l'exportation, avec une production des 30% du besoin énergétique à partir des énergies nouvelles durables... Une Algérie qui serait en mesure de prendre en charge une population active de l'ordre de 16.100.000 personnes en âge de travailler. L'industrie (toutes les industries cycles long et court, numérique, constructions) dont le rôle d'entraînement est connu offrirait les 6.000.000 d'emplois, l'Administration (toutes les administrations) occuperait 3.500.000 emplois, le commerce 2.800.000 emplois, les services (prestations et nouveaux) 1.500.000 emplois et surtout l'agriculture 1.500.000 emplois. C'est aujourd'hui que le diagramme PERT du projet Algérie 2025 (ou 2030) occuperait les patrons pour mobiliser les moyens et chantiers à y mettre en œuvre. La première difficulté serait dans la mobilisation des capitaux à investir et le mode de financement de l'ordre de 8.320 milliards de DA au titre de l'industrie, de 2.340 milliards de DA au titre du service, 780 milliards de DA au titre du commerce, soit 11.440 milliards de DA d'investissement global sur dix ans. La deuxième difficulté viendrait du consensus sur la définition des nouvelles zones industrielles et économiques à promouvoir.

A cet effet, toute la zone nord de l'Algérie serait à écarter. La nouvelle Algérie économique ne serait ni la zone d'Arzew ou Es-Sénia, ni la zone de Rouiba, ni Béjaïa, ni Constantine, ni Annaba. La nouvelle Algérie économique et industrielle serait spatialement déportée sur la bande intermédiaire Est-Ouest des Hauts-Plateaux, parallèle à la zone nord et offrant une ouverture vers le Sud. L'effet d'entraînement du développement économique et industriel permettrait par là même de résoudre le problème de toutes les concentrations et de forger l'esprit citoyen de l'homme de demain. D'autres difficultés apparaîtraient mais liées à des considérations que seul le pouvoir politique pourrait maîtriser.



La question de rester ou de quitter l'OPEP ne se pose plus pour l'Algérie



Par Reghis Rabah *

Bien que plus de 72% des Algériens, si l'on compte les réponses neutres, n'en voient pas l'utilité de cette organisation (01), un rappel chronologique de ses différentes actions nous confirmera sa décadence, depuis la création de l'Agence Internationale de l'Energie.

Dans les années succédant à la crise de Suez, en 1956, il y a un excès de l'offre, au niveau mondial et les compagnies décidèrent, en 1959, une baisse des prix de 8%. Les pays producteurs s'en inquiétèrent. Les pays arabes représentant, alors, 40% des exportations mondiales sont, au premier rang. La Ligue des Etats arabes réunit un Congrès du Pétrole arabe où l'Iran et le Venezuela sont représentés en tant qu'observateurs. Ainsi germa l'idée d'une entente entre pays producteurs. Lorsqu'en 1960 les compagnies baissent, à nouveau leurs prix postés, cinq pays producteurs: l'Iran, l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite et le Venezuela se réunissent en septembre à Bagdad et créent l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole, l'OPEP.

Les cinq membres fondateurs sont rejoints ensuite par huit autres pays: le Qatar, en janvier 1961, la Libye et l'Indonésie, en juin 1962, Abu Dhabi, en novembre 1967, l'Algérie, en juillet 1969, le Nigeria, en juillet 1971 et l'Equateur, en novembre 1973 ainsi que le Gabon qui est membre associé jusqu'à juin 1975 où il acquiert le titre de membre à part entière.

1- QUELS EN SONT LES OBJECTIFS FIXÉS ?

Cette organisation s'est fixée trois grands objectifs, tous pervertis par le royaume wahhabite

- Coordonner et harmoniser les politiques pétrolières de ses membres pour sauvegarder leurs intérêts.
- Stabiliser les prix sur les marchés internationaux.
- Stabiliser les revenus de ses membres en stabilisant, notamment, l'approvisionnement des pays consommateurs et l'investissement.

Les représentants des pays membres se réunissent en Conférence, deux fois par an. La conférence « définit la politique générale de l'organisation et détermine les voies et moyens propres à la mise en œuvre de celle-ci ». L'OPEP dispose de structures permanentes:

- Un Conseil d'Administration, nommé par les pays membres et agréé par la Conférence. Il est l'organe supérieur entre deux conférences.
- Un Secrétaire général qui a la responsabilité de « diriger les affaires de l'organisation conformément aux directives du Conseil »
- Une Commission économique qui est un organe spécialisé.
- En 1968 a été créé un Comité de Coordination des Sociétés nationales des pays membres.

2- LA RÉCENTE POLÉMIQUE SECRÉTARIAT/MINISTRE DE L'ÉNERGIE ALGÉRIEN, A BALAYÉ CES OBJECTIFS D'UN REVERS DE LA MAIN.

De nombreuses analyses se sont focalisées sur une polémique, entre le nouveau ministre de l'Énergie et le Libyen Abdallah Al Badri, l'actuel secrétaire général de l'Organisation des Pays exportateurs du Pétrole (OPEP), autour d'une éventuelle réunion de ce cartel, donnant ainsi l'espoir qu'une telle rencontre influencerait le marché confronté à une rechute des cours du Brent qui risque de perdurer, mettant, ainsi, en difficulté de nombreux pays dont l'économie en dépend. Le ministre algérien qui s'est appuyé sur les statuts de l'organisation, pour rappeler que c'est le niveau ministériel qui décide de la marche à suivre pour réajuster les quotas et tenter ainsi d'agir sur l'offre que le secrétariat général veille à son application. Il a rappelé que la baisse des prix a atteint des niveaux qui devraient inciter à une réunion extraordinaire. Ceci semble logique étant donné la mission même de l'organisation dont l'objectif est de défendre les prix pour limiter les pertes consécutives pour ses membres, sinon à quoi servirait une adhésion à ce cartel pétrolier ? Il faut peut-être dire que les membres, fortement, touchés par la baisse de leur recette ont déjà entamé une démarche à l'initiative de l'Algérie et du Venezuela pour tenter de contrecarrer, en vain, d'ailleurs, le statu quo imposé par les pays du Golfe, sous le leadership saoudien. Malheureusement le cartel a maintenu inchangé son plafond de production et le baril a perdu, depuis, près de 15 dollars passant de 62 à 47 dollars. Selon des rumeurs l'Algérie,

après la visite du Président vénézuélien, est favorable à des contacts avec les producteurs non OPEP pour parvenir à rétablir les équilibres du marché. Pour ces deux pays les équilibres internes se sont effondrés, depuis déjà, plusieurs mois. Le président Nicolas Maduro a donné l'exemple, fortement suivi par l'exécutif et le parlement de diminuer son salaire. Des représentants de pays membres de l'OPEP ont, déjà, fait part de leur opposition à toute intervention sur les prix. Plus grave, des pays de l'OPEP, dont l'Arabie Saoudite et l'Irak, pompent, bien au-delà de leurs quotas respectifs, portant la production globale de l'OPEP à près de 32 millions de barils/jour, contribuant ainsi à la situation de surabondance, de l'offre dont souffre le marché. Aujourd'hui, il a suffi qu'un ministre rappelle les missions statutaires d'une organisation que de nombreux titres ont en fait un débat comme s'ils avaient attrapé un lion par sa queue. Combien même ce cartel tienne sa réunion et qu'il décide de réduire son offre, une telle réduction sera-t-elle capable d'influer sur le marché ? On est en droit d'en douter étant donné l'ampleur de la baisse des prix.

3- LE PÉTROLE DE SCHISTE AMÉRICAIN A FAUSSE LES CALCULS DE L'OPEP

La production américaine de pétrole de schiste a provoqué un déséquilibre de l'offre. Ce déséquilibre a fait que même le charbon arrive bon marché en Europe et reste préférable à un gaz plus cher, même s'il est reconnu polluant. Il faut peut-être, signaler qu'après la révolution des gaz de schiste, les États-Unis vivent, depuis 2010, une deuxième révolution avec le développement très rapide des *Light Tight Oil* (LTO) ou pétroles de schiste. Ce développement a permis d'augmenter la production de pétrole et de liquides du pays, faisant des États-Unis le premier producteur au monde, devant l'Arabie Saoudite et la Russie. La production des LTO représente maintenant 55% de la production américaine de pétrole et a permis aux États-Unis de diminuer leurs importations de pétrole, d'augmenter leurs exportations de produits pétroliers. Elle a, aussi, des répercussions importantes sur le marché pétrolier mondial, les flux échangés et plus récemment les prix du pétrole.

Tout comme les gaz de schiste, cette production a un impact très positif sur l'économie des États-Unis, en particulier sur sa balance commerciale, mais aussi, sa sécurité d'approvisionnement pétrolier. Elle a permis, au pays, de réduire la dépendance de sa consommation pétrolière vis-à-vis des importations de 60% en 2005 à moins 27% en 2015. Il convient, également, de noter les conséquences industrielles importantes de ce développement, dans le secteur du raffinage américain, qui réalise des marges importantes, grâce au différentiel de prix entre le Brent et le WTI.

La chute des prix du pétrole, de plus de 50% pour le WTI, entre juin et début janvier 2015, entraîne une incertitude majeure sur la capacité des producteurs américains à poursuivre l'investissement nécessaire à la continuation de cette révolution. Les dépenses d'exploitation (OPEX) de la production des LTO étant limitées, la production des puits existants n'est pas remise en question. Mais la production est caractérisée par un déclin très rapide de la production initiale par puits (entre 60 et 90% la première année), qui requiert des investissements, en continu dans de nouveaux puits pour maintenir l'accroissement de la production. Ce déclin, très rapide, induit une forte dépendance des projets au prix du brut de la première année de production, contrairement aux pétroles conventionnels, dont l'économie est fondée sur des durées beaucoup plus longues. Ainsi, la chute des prix fait craindre un arrêt des investissements dans les pétroles de schiste et une chute de la production. Les *breakeven prices* ou prix d'équilibre ou point mort, nous renseignent sur le prix minimum nécessaire aux projets de forage pétrolier pour être rentables. Il convient, cependant, d'en nuancer la portée. Le coût de

production des LTO est un facteur déterminant, mais il est, pratiquement, spécifique à chaque puits, tant les propriétés géologiques d'un bassin à un autre différent, y compris à l'intérieur d'une même formation entre les *sweet spots* et les puits à la périphérie. Il apparaît que les trois formations/bassins, déjà bien développés, (Eagle Ford, Bakken et le bassin Permian), qui produisent la majeure partie de la production actuelle, ont des *sweet spots* offrant des prix *breakeven* relativement bas, surtout si l'on considère les coûts d'acquisition des surfaces et les coûts en infrastructures comme échoués (coûts « mid-cycle »). On peut, donc, s'attendre à un déplacement de l'activité de forage vers les *sweet spots* de ces bassins, ce que confirment les annonces faites par les opérateurs et la répartition de la baisse des forages par formation/état observée depuis décembre 2014.

4- TOUT EST QUESTION DE VOLUME

Le prix actuel du baril, comme ceux qui ont été pratiqués dans le passé, lors des chocs pétroliers de 1973 et 1979, repose, principalement, sur un déséquilibre de volume. D'abord l'embargo pétrolier qui n'est autre qu'un gel des volumes en 1973 suivi, un peu plus tard, de la Révolution iranienne, en 1979, ensuite la guerre Iran-Irak de 1980 ont conduit, aussi, à une contraction de l'offre par une baisse des volumes. Le premier événement à quadrupler les prix qui sont passés de 3 dollars le baril à plus de 12 dollars le baril. Le retrait de l'Irak et de l'Irak de la production de l'OPEP devait conduire à un triplement de ce prix pour passer de 12 dollars le baril à 36 dollars, le baril. Ceci est la preuve par 9 que les volumes du pétrole ont dicté leur règle. La situation qui prévaut depuis l'automne 2014 n'en fait pas exception et suit, à la lettre, cette règle de volume. Le volume d'offre de brut est supérieur à la demande, de plus de 1 million de barils par jour, et a continué d'augmenter, l'Arabie Saoudite n'a fait que saisir l'occasion pour suivre cette pente pour une stratégie qui n'a rien à voir avec les intérêts de l'OPEP mais confinés autour des siens. En effet, le royaume devait, coûte que coûte, maintenir sa part de marché, peu importe les conséquences sur les autres membres qui financent leurs économies avec les recettes pétrolières. Elle aurait pu opter pour une stratégie de prix à court terme, en réduisant sa production. Au lieu de cela elle a opté pour le maintien, voire même, une légère augmentation de ses volumes et cela a provoqué un prolongement jusqu'à, aujourd'hui, d'un niveau de prix autour 50 \$ le baril, atteint depuis le début de l'année 2015. Il n'y a, donc, pas du tout de manipulation du prix ou de quoi que ce soit d'autre. Il y a de la part de l'Arabie Saoudite une vision stratégique, des décisions, et un but, faire baisser le volume de production de pétrole de schiste américain, en gardant des prix bas par le maintien de son volume de production.

5- CETTE STRATÉGIE FAITE AU DÉTRIMENT DES AUTRES MEMBRES, A PAYÉ AU PROFIT DU ROYAUME

Le fracking qui reste le seul mode d'exploitation intensive des gisements de schiste américains, a certainement, fait d'énormes progrès dans une société avide d'énergie jusqu'à « scratcher » les puits conventionnels. Il se trouve que ce saut n'est pas encore à la hauteur d'influer les coûts de production. La conséquence inévitable s'est traduite par la fermeture des puits et la baisse de la production. La production du pétrole américaine qui était de 9,1 millions de barils jour, en janvier 2015, est redescendue à moins que ce chiffre, en septembre 2015, alors qu'elle a frôlé les 9,6 millions de barils jour, en juin 2015. Ceci montre que les efforts entrepris par les entreprises américaines pour montrer à l'Occident que le coût d'extraction des ressources non conventionnelles aux États-Unis est indépendant des volumes sur le marché et en moins de la baisse des prix, demeurent un échec inéluctable. Il n'y a pas que cela pour démontrer ce déclin de la

démarche américaine sous le regard heureux des Wahhabites. Le nombre d'appareils en activité aux États-Unis est passé de près de 1600, en 2014, à près de 600 en septembre 2015. Donc l'argument sur lequel s'appuie le gouvernement fédéral pour vanter les mérites du gaz et du pétrole de schiste par sa création d'emplois n'est plus d'actualité.

5- TOUS LES MEMBRES DE L'OPEP PAYENT LE PRIX DE CETTE STRATÉGIE SAOUDIENNE

La stratégie gagnante de l'Arabie Saoudite a un prix à court terme, pour son budget et ses finances, mais beaucoup moins élevé que celui qu'ils veulent faire croire. Le prix du baril divisé par 2, cette année, par rapport à l'an dernier, crée, naturellement, un substantiel manque à gagner. Le ministre des Finances du Royaume saoudien, Ibrahim al-Asaff, prévoit un déficit budgétaire, cette année de 38 milliards de dollars, peut-être même un peu plus, situation, il faut reconnaître, inédite depuis 2011 mais qu'il faut relativiser eu égard à ses réserves de change qui dépasse 700 milliards de dollars, sans compter le recours, à l'emprunt pour ne pas puiser trop sur le fonds souverain que vient d'autoriser le roi. Quant au États-Unis, le développement des gisements de pétrole de schiste a, principalement, été, toujours, le fait de producteurs indépendants. Cette exploitation étant très intensive en capital, ces indépendants ont eu recours à la dette obligataire, afin de financer leurs opérations pour un montant total de près 285 milliards de dollars, au 1^{er} mars 2015. En dehors de cet aspect de financement, la baisse substantielle d'activité économique, autour de la production du pétrole de schiste, explique, en partie le début d'année plus difficile que prévu, de la croissance américaine en 2015, et donc les 2,5% probables au lieu des 3,5% prévus.

6- CONCLUSION

Il faut, peut-être, noter que de très grandes manœuvres sont en cours dans l'économie mondiale et qui peuvent changer, à tout moment, en fonction de la tendance et du prochain vecteur de croissance que les États-Unis préparent pour redresser sa croissance. Le ralentissement de la croissance chinoise et des pays du BRICS serait-il chronique ? La grande fébrilité des bourses mondiales va-t-elle se poursuivre et jusqu'à quand ? La Réserve Fédérale Américaine va-t-elle maintenir son gel des taux d'intérêt ? C'est en fait tout cela qui va déterminer le futur de la reprise économique mondiale et, partant le redressement des prix du brut et celui du gaz. En attendant, cette crise a montré que les intérêts nationaux et l'insensibilité aux difficultés de l'autre ne font, en définitive, qu'accentuer l'ébranlement de l'économie mondiale qui fonctionne en vases communicants. En effet, si l'Europe est en difficulté, les États-Unis en perdent, en premier lieu, car c'est avec ce continent qu'ils pratiquent le gros de leurs échanges. Ceci pourrait être appliqué pour les pays producteurs du pétrole et ceux du BRICS ou les pays pauvres et la Chine, etc. La tendance logique appelle à un éclatement de l'OPEP en deux groupes : ceux qui recyclent les pétrodollars comme l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Koweït etc. et ceux qui en ont besoin pour le développement de leurs économies comme le Nigeria, l'Algérie, le Venezuela et les autres. L'Algérie qui a été victime de la stratégie de l'OPEP, deux fois, en 1986 et 2014, n'a aucun intérêt à fréquenter ce club trompeur, guidé par l'Arabie Saoudite qui fait prévaloir ces intérêts sans donner la moindre considération aux membres de son groupe, sauf s'il épouse sa politique. La preuve, après près de 1.000 morts et le même nombre de blessés, dans les trois catastrophes qui ont endeuillé, la session du Hadj, cette année, voilà que le roi félicite son héritier pour la réussite de la session, indirectement pour les recettes récoltées

(1) - Sondage quotidien paru sur le soir d'Algérie du 05/10/2015

*Consultant et Economiste Pétrolier

Madani Mezrag, le fils non désiré d'octobre 1988



Par Abed Charef

Le FIS était l'enfant non désiré d'Octobre 1988. Madani Mezrag, qui se veut l'héritier du parti dissous, est quant à lui l'héritage encombrant de la réconciliation nationale. Vivant dans un statut ambigu depuis la trêve de 1997, il navigue, depuis, au gré de l'actualité. Quand les vents lui paraissent favorables, il montre ses muscles et revendique une place au soleil, menaçant de reprécipiter ceux qui empêcheraient son retour sur la scène publique. Mais quand la pression devient trop forte, il se fait discret, en jouant à l'équilibriste entre des troupes à qui il a fait beaucoup de promesses, et des interlocuteurs au sein du pouvoir experts dans l'art du dribble.

Cette fois-ci, Madani Mezrag a haussé le ton. En cet automne 2015, il sent que le pays est en train de prendre un virage, et il ne veut pas le rater. Le départ de Toufik Medienne constitue, pour lui, un point de rupture très délicat. Son principal interlocuteur au sein du pouvoir n'est plus là. Et comme la décision en Algérie n'est pas institutionnelle, il se demande si les accords conclus avec des hauts responsables tiendront toujours quand ceux-ci ne seront plus en poste. Il se cabre, se demandant s'il n'a pas été berné. Ce qui l'a amené à remettre publiquement en doute des déclarations du président Abdelaziz Bouteflika.

Au milieu des années 1990, Madani Mezrag a négocié avec Smaïn Lamari, patron

du contre-espionnage et numéro deux du DRS, mort en 2007. Après des premiers contacts établis dès 1995, Smaïn Lamari s'était rendu dans les maquis de l'AIS auprès de Madani Mezrag, dont il avait réussi à gagner la confiance. Selon un scénario assez fréquent, les deux hommes étaient devenus des interlocuteurs qui se comprenaient, frisant la complicité. Mais Lamari avait toujours gardé un avantage décisif. Mieux outillé, mieux formé, plus rompu à ce genre de situation, l'ancien patron du contre-espionnage a amené le dirigeant de l'AIS sur le terrain qu'il voulait.

OPACITÉ

Un accord, dont les détails n'ont jamais été rendus publics de manière solennelle, a été conclu. Il commençait par une trêve décidée par l'AIS, et devait avoir des prolongements juridiques et politiques qui pèsent encore sur le pays. Il y avait, dans cet accord, une clause permettant aux anciens du FIS de créer, à terme, un parti, et sous quel nom ? Difficile de le dire. Il semble qu'il n'y a pas eu de décision tranchée sur le sujet, les deux parties ayant plutôt convenu de laisser les choses mûrir, en s'engageant de manière pragmatique sur une voie très complexe.

Selon toute vraisemblance, l'ancien président Liamine Zeroual a été plus moins tenu à l'écart des négociations. Mis au courant de l'accord, il a préféré partir, lui qui s'était installé dans une logique de confrontation. C'est alors que Abdelaziz Bouteflika est entré en jeu. Il a accepté de valider l'accord, ce qui lui a ouvert les portes de la présidence de la République. Il a donc cautionné l'accord, il l'a publiquement défendu, et en a fait un programme politique. Il l'a ensuite concrétisé

par une loi, adoptée par référendum. Dans la douleur, le pays pouvait tourner la page. Le FIS n'existait plus, l'AIS avait déposé les armes, les islamistes attendaient une compensation qui viendrait lorsque la situation politique le permettrait. Ce n'était pas le meilleur accord du monde, il n'établissait ni vérité ni justice, mais il permettait au pays de respirer.

PARRAINS DE L'ACCORD

Le processus était à peine engagé que Smaïn Lamari disparaissait. Toufik Medienne était naturellement devenu le parrain de l'accord, et le garant du respect des clauses qu'il contenait. Son départ, aujourd'hui, inquiète donc Madani Mezrag, qui ne sait plus à quels interlocuteurs il aura affaire, ni si ceux-ci vont respecter les clauses de l'accord conclu il y a bientôt vingt ans. Il a de sérieux doutes. Et quand le président Abdelaziz Bouteflika a sèchement répondu aux déclarations de Madani Mezrag sur l'éventualité de créer un parti, celui-ci s'est rebiffé. Il a publiquement mis en doute les capacités physiques du chef de l'Etat, et émis l'hypothèse selon laquelle les déclarations imputées au président Bouteflika émanent d'autres centres de pouvoir, mais pas du président lui-même.

Le chef de l'AIS cherche aussi des témoins. Il a publiquement cité Ali Benflis, qui aurait été mêlé à une phase des négociations avec l'AIS. Cherche-t-il à tranquiliser ses troupes, ou bien veut-il réellement créer un parti ? Comme beaucoup d'acteurs, il sent que le moment est important. Le pays peut prendre des virages décisifs. Il veut se placer. Va-t-il réussir à le faire ? Pourra-t-il créer un parti ? Le pouvoir va-

t-il laisser faire, sachant que la blessure n'est pas encore guérie ?

RATÉS D'OCTOBRE

En fait, ces questions elles-mêmes sont erronées. Elles mènent systématiquement à l'impasse. Elles sont aussi inutiles que celles consistant à se demander, aujourd'hui, si Octobre 1988 était une révolte populaire ou le résultat d'une guerre au sommet du pouvoir. A quoi servirait-il de savoir s'il y a eu manipulation en octobre 1988, qui a manipulé la rue durant ces folles journées, et si les islamistes ont participé aux émeutes, s'ils en ont été les initiateurs, ou bien s'ils ont seulement tenté de les récupérer à leur profit.

Par contre, les vraies questions demeurent toujours posées, mais elles intéressent peu de monde. Comment en est-on arrivé à une situation où l'armée algérienne a été contrainte de tirer sur des Algériens ? Quel processus politique et sociologique a mené un pays porteur de tant d'espoirs à une situation où la violence est devenue instrument essentiel d'arbitrage ? Pourquoi les changements souhaités après octobre 1988 n'ont pas abouti ? Pourquoi les islamistes, tapis dans l'ombre, condamnent toute une révolution démocratique dans un pays arabe à finir dans le sang ?

Dans la même veine, savoir aujourd'hui si Madani Mezrag va créer un parti, et si Issaad Rebrab sera arrêté à son retour éventuel en Algérie n'a pas d'intérêt en soi. Ce serait à peine un indicateur de l'évolution du pays. Par contre, savoir ce que peut devenir l'Algérie, et comment chaque acteur peut y contribuer aujourd'hui est essentiel. Cette construction est encore à venir. Sans Toufik Medienne, sans Abdelaziz Bouteflika et sans Gaïd Salah.

Des ex-généraux devant les juges : un détail de l'histoire !

Par Abdellatif Bousenane

Mais cette peur est-elle justifiée ? Les derniers changements qui ont touché la nature même du régime ne rassurent pas pour autant les citoyens algériens. Tout le monde attend avec inquiétude l'issue de ce « tsunami » qui a frappé tous les niveaux du « système ». Le plus observé et le plus intéressant, en revanche, c'est les arrestations des anciens officiers militaires dont, la dernière en date, celle du général major Hocine Benhadid après ses déclarations incendiaires contre, notamment, l'état-major de l'armée. La mise en garde de Madani Mezrag contre le président Bouteflika est également un élément qui alimente cette inquiétude.

ENTRE HUMEUR DE L'ÉTAT-MAJOR ET L'ÉTAT DE DROIT !

Un dépôt de plainte a été enregistré par Ali Hadad, patron des patrons et cible préférée des opposants, contre le général à la retraite H. Benhadid. Tout le monde aurait applaudi cette démarche civique d'une maturité remarquable si « l'affaire » est restée à ce niveau-là. Une bataille judiciaire entre un homme puissant et un général ! Néanmoins, l'intervention du chef de l'état-major, nous dit-on, a froissé la procédure. Elle a rendu l'ex-général éradicateur, comme étant la victime d'une « oligarchie » supposée aux yeux d'une partie des médias et des acteurs politiques. Ce qui a ouvert la porte à toutes les interprétations imaginables.

Si l'affaire du général du DRS, Hassan, est devant un tribunal militaire avec toutes ses particularités qu'on peut comprendre, l'affaire du haut gradé Benhadid, quant à elle, est devant un tribunal civil et, donc, au nom de ce même droit civil, la société a le droit de connaître les chefs d'inculpation qui ont été prononcés contre ce citoyen. Puis, il est incompréhensible et complètement contradictoire d'évoquer, par les médias et les sources bien informés, des accusations pour motif de « divulgation des secrets de défense » ! Cela relève de la compétence d'un tribunal militaire et non pas civil ! En tout cas, la procédure, la manière et la méthode avec lesquelles on a traité cette affaire restent inintelligibles. Un Etat de droit

Les événements se succèdent à une vitesse inhabituelle pour les Algériens. Dans un contexte de difficultés économiques, l'Algérie a peur !

civil, qui ne se soumet pas à la force des armes et le bruit des bottes, exige qu'un militaire-citoyen doit aussi bénéficier de la présomption d'innocence et non pas aux règlements de comptes et aux humeurs de ses supérieurs hiérarchiques (même retraité, M. Benhadid appartient toujours à l'institution militaire). Il ne s'agit pas, ici, de défendre ou de tenter de blanchir une partie ou une autre, l'idée est de dire qu'il est temps d'arriver à une certaine maturité dans le règlement des conflits publics. Certes, les déclarations et les accusations de l'ex-homme fort du système sont d'une grande gravité qui nous renseigne bien sur l'état d'esprit des ex-du système qui refusent toujours d'accepter l'idée de devenir citoyens comme tous les autres Algériens sans pouvoir, sans passe-droits et sans trêve ! Ils n'acceptent toujours pas que l'Algérie leur échappe et qu'ils ne soient, finalement, pas les propriétaires légitimes de ce pays !

SORTIR DE LA LOGIQUE DU CLANISME !

Parce qu'ils ne représentent rien d'un conflit majeur entre des forces politico-idéologiques, ces derniers événements restent limités à des querelles de personnes. Le vrai enjeu de ces agitations, plutôt naturelles et normales, c'est de ne pas tomber dans le piège d'en faire une guerre de « clans ». Cette tentation manifeste chez un bon nombre de commentateurs, d'acteurs politiques et des hommes d'affaires, tels que Ali Benflis, Rebrab, Louisa Hanoun, etc., vise à transformer ces inculpations en un conflit entre deux clans : celui de Rebrab et les anciens hauts gradés contre le président Bouteflika, A. Hadad, Gaïd Salah, Bouchouareb, etc. Autrement dit, il y a une vraie volonté de la part de plusieurs cercles politico-médiatiques et financiers de faire durer cette culture historique du fameux système qui est basée sur la fracture entre les clans du pouvoir : les politiques contre les militaires, l'Armée des frontières contre celle de l'intérieur, le Gouvernement provisoire contre le FLN, les Messalistes contre les centristes,

etc. Je pense qu'il faut sortir à jamais de cette logique d'analyse historique qui nous enferme dans un climat malsain et qui alimente plus de détestation et de haine.

PAS DE DÉSTABILISATION

Malgré tout, si on va aux profondeurs de la sociologie même du pouvoir politique algérien, on peut noter qu'il n'y a aucune homogénéité entre les protagonistes de ces guéguerres. Et ce grand « conflit » entre les « clans » n'est qu'une illusion alimentée par l'imagination de certains observateurs. Car les anciens officiers ne sont pas tous des éradicateurs, ils ne sont pas tous, forcément, des alliés des multinationales et du grand capital mondialisé ou des ultralibéraux ; il en existe encore des officiers très attachés à la République populaire. Ils n'ont rien en commun avec des nationalistes souverainistes jusqu'aux dents et des binationaux ou triples nationaux, voire multinationaux ; pour les milliardaires, il y a évidemment un grand écart.

Un deuxième élément qui va dans ce sens : un Etat qui change et renouvelle une grande partie de ses dirigeants civils et militaires, en l'espace de quelques mois, n'est pas un Etat vulnérable, c'est un signal très fort et un indicateur d'une solidité certaine. Car un régime oligarchique qui puise sa force de ses clients et ses réseaux mafieux qui contrôlent les postes névralgiques du système ne prendra jamais le risque de faire des changements de cette ampleur dans un temps record. Comment peut-on évincer le chef du DRS, les chefs de la Gendarmerie, de la Garde républicaine, de la Sécurité intérieure sans parler des ministres, des walis et des juges, en même temps et sans craindre que tous ces hommes qui occupaient des postes clés et qui ont tous les dossiers les plus secrets et les plus sensibles, sortent de leurs réserves et font divulguer les malversations de cette « oligarchie » supposée ?

Pour ce qui concerne Madani Mezrag, son initiative n'a pas trouvé beaucoup d'adhésion de la part des islamistes. De plus, son ignorance de l'art de la politique rend son jeu très bénéfique aux partis majoritaires actuels, puisqu'il

divise les forces islamistes déjà divisées et il réveille les anciennes blessures chez les Algériens.

Ainsi, donc, la thèse de la guerre des clans qui menacerait la stabilité du pays se trouve devant une sérieuse impasse. Puis, on peut rajouter, dans cette perspective positive, la dimension économique, car les cycles économiques classiques sont en faveur de l'Algérie. Par l'acquisition du nouveau matériel et en entamant un nouveau cycle de production, le pays est bien protégé contre tout risque majeur d'effondrement économique pendant plus de 10 ans.

ENTRE MACHIAVEL ET BALTASAR GRACIAN

Pour dire que l'issue naturelle et logique de ces changements profonds, malgré toutes les imperfections et les erreurs, est un Etat de droit, il faut tout de même préciser un certain nombre d'incohérences : un patron des patrons, Ali Hadad en l'occurrence, n'a pas le droit de parler au nom de l'Etat, car ses intérêts économiques privés ne sont pas forcément compatibles avec les intérêts d'une république souveraine de plus de 40 millions d'habitants ! Les affairistes et les gens friqués, comme M. Baha Tliba qui a été nommé vice-président à l'APN, certes, ils ont le droit de faire de la politique dans leur pays, mais leur pouvoir financier doit être mis sous un contrôle rigoureux de la part des appareils de l'Etat et les postes de responsabilité qu'ils occupent doivent être très limités de manière qualitative et quantitative. La presse et les médias de tous genres ont le droit d'avoir accès à l'information, leur tâche doit être facilitée par les pouvoirs publics ; cette même autorité publique doit communiquer sans cesse avec ses citoyens en évitant au maximum l'arrogance et le mépris du petit citoyen lambda qui aurait ignoré les « grands enjeux » des « géants » de ce monde ! Puisque ce petit citoyen s'informerait à partir d'autres sources qui ne portent pas l'intérêt et le bien du pays dans leur cœur et il risque d'être, par conséquent, manipulé contre ses propres intérêts. Dès lors, le machiavélisme, cher à une bonne partie du système, trouve ses limites et peut se révéler contre-productif. Néanmoins, « l'art de la prudence » de Baltasar Gracian est très préconisé dans de telles circonstances. C'est lui qui a écrit il y a déjà quelques siècles : « A l'ostentation, il y faut de l'art. Les choses les plus excellentes dépendent des circonstances et, par conséquent, elles ne sont pas toujours de saison ».

Lâchetés

Par Arezki Derguini

Je le portais à un niveau de plus grande généralité, celui de l'expérience des constructions étatique et nationale de l'indépendance. Je me lançais alors dans une assez longue tirade et affirmais : nos lâchetés ont commencé avec une lâcheté particulière lorsque nos parents et nos aînés ont consenti à se démettre de la décision de gérer leurs affaires en faveur d'une minorité qui s'est arrogé le droit de le faire en leur nom. Cette attitude les a livrés à l'irresponsabilité, elle les a fait renoncer à décider de leur sort. La première lâcheté qui est une faiblesse de volonté collective d'où dérive toutes les autres, a eu lieu lorsque nous avons décidé d'abandonner nos collectifs pour rejoindre la masse atomisée des " camps de regroupements "[1] et aux autres centres coloniaux. Le nous, ici, est un esprit qui domina l'indépendance, dans lequel notre génération était prise ainsi que celle de la révolution. Est alors plaquée sur la société cette asymétrie fondamentale de pouvoir entre le civil et le militaire, le pouvoir militaire et l' " individu aggloméré ". Un pouvoir qui ne s'inscrivait pas dans une dynamique de différenciation de la société, ne partageait pas ses valeurs d'ordre et de productivité avec le reste de la société, ne pouvait que reproduire cette asymétrie en appauvrissant la société et accroissant la dépendance de la construction étatique vis-à-vis de ressources extérieures. Il faut ici distinguer les valeurs issues du mouvement national de libération de celles quasi-féodales qui inspirent les pratiques du pouvoir. Nous avons alors préféré le brillant de la " modernité " à l'exercice des facultés de la modernité[2], à nos autonomies et assumé notre faiblesse de volonté et renoncé à décider de l'éducation de nos enfants ainsi que du reste de nos affaires. Nous avons alors lâché nos droits de propriété, notre sécurité et avons désappris à épargner et décider de notre avenir. Puis l'abondance de ressources extérieures aidant, nous avons fini par oublier cette faiblesse de volonté collective.

Bien sûr, on peut évoquer les faibles objectifs dont nous étions alors les victimes, les puissantes situations qui nous portaient à de telles démissions. Notre société était démunie, nos élites civiles étaient gagnées par le culte de l'Etat. Bien sûr, on ne pouvait prendre un trop grand virage, mais on devait s'y préparer. Car on ne peut pas justifier notre faiblesse morale, ces faiblesses de volonté par les simples attraits de la modernité et la seule force des choses. Une modernité qui nous faisait renoncer à disposer de nous-mêmes n'aurait pas dû nous subjuguier[3]. Nous nous sommes précipités dans la tentation. Nous avons quitté nos douars, nos villages pour nous établir le long des routes et dans les regroupements coloniaux, prendre nos places dans le progrès dont on avait été exclus. Dans la masse pouvait être exaltée la liberté individuelle. On expliquait que l'individu devait gagner sa liberté contre le groupe et non avec lui parce qu'il avait été identifié comme la source de nos aliénations. Le groupe empêchait l'individu d'exister mais pas l'Etat qui au contraire était là pour le libérer. Finalement, le paternalisme d'Etat ne nous a pas protégés de nos défaillances individuelles, il les a consacrées et, revanche de l'histoire, il est gagné à son tour par la défaillance. A trop avoir compté sur lui, il est en train de faillir et il doit nous renvoyer aux tâches dont nous croyions pouvoir être épargnés. Les collectivités locales et nationales ne peuvent pas prendre en charge les besoins et les droits des individus qui se déchargent sur elles. Nous devons être partie prenante de ces prises en charge et pour cela nous devons faire société, nous devons cons-

« Nous avons été lâches ». Ainsi, un ami voulait-il résumer de manière sentencieuse la conduite de la génération à laquelle nous appartenons au cours du demi-siècle écoulé. Je ne rapportais pas alors ce jugement à un comportement particulier dans une situation particulière de notre expérience commune, comme je me souviendrai un peu plus tard.



truire une économie cohérente et son corollaire, un Etat de droit. En décidant de quitter nos collectifs, il est vrai que nous décidions de fuir ces rapports de dépendance personnelle dépassés et décriés par la modernité marchande. Nos mères, nos épouses et nos sœurs d'abord, tenaient à risquer l'aventure plutôt que de retourner à l'esclavage de l'activité domestique. Nos pauvres aussi, préféraient l'exode, l'émigration à l'exploitation du cousin fortuné, à la bagarre autour de nos pauvres droits de propriété, aux chamailleries autour des bornes de propriétés. Nous préférons cette nouvelle propriété collective aux règles floues qu'était l'Etat plutôt que nos rapports personnels de propriété. Et puis l'attraction des " équipements de pouvoir " (la route, l'électricité et l'argent) était puissante. Mais en fuyant ainsi nous pensions que la difficulté de faire société, de construire une économie s'évanouirait. Et nous nous trompions. La difficulté demeure et peut être compliquée. Il nous fallait l'affronter et construire des rapports équilibrés, car cela seul pouvait donner une dynamique vertueuse à la société et à l'économie. Nous disposons, il est vrai, d'autres ressources.

Le pouvoir s'est pourtant construit sur la supériorité d'un groupe sur l'individu. Pour construire l'Etat moderne, il fallait monopoliser la violence et l'on concéda ce monopole à un ordre dont la valeur première était l'obéissance et la soumission à la hiérarchie. Le groupe le plus fort l'a emporté sur les autres plus faibles et, contrairement à l'Occident, ce groupe ne pouvait se prévaloir de ses valeurs car " féodales ". Nous avons fui d'ailleurs l'armée comme les rapports personnels. La monopolisation formelle de la violence a été établie grâce à la supériorité de l'armée des frontières et la réduction de l'armée des wilayas. Ce rapport fut le résultat de la guerre que le colonisateur avait menée contre la société en armes. Il fut le rapport militaire que consentit le colonisateur pour l'indépendance politique. Comme continuent de le faire les institutions internationales en Afrique, on confondit le désarmement de la société avec la monopolisation violente de la violence. Oubliant qu'il y a une différence entre un désarmement consenti et un désarmement imposé. Oubliant que la monopolisation de la violence a été produite en Europe par l'établissement d'une division sociale du

travail résultat d'une série de guerres et consolidée par des Etats de droit. C'est le désarmement volontaire, moins objectif que subjectif, c'est la confiance dans les institutions de sécurité qui " désarmement " les populations de la volonté de se faire elle-même justice. Une force physique qui ne se double pas d'une force morale dans laquelle s'identifierait la société ne peut servir la justice. Ces oublis ont désarmé la majorité naïve et démunie de la population pour laisser le champ libre à une minorité peu scrupuleuse. Le résultat est que nous avons réussi à construire un pouvoir qui gère la violence et non un Etat de droit : n'y est soumis que le plus faible et le consentant. Qui veut faire partie du jeu doit s'impliquer, " risquer ses billes ", comment peut-il en être autrement ? Et l'exigence de la paix précède celle de justice.

Avec la libéralisation contrainte qui s'annonce, nous avons le choix entre reprendre progressivement nos affaires en main ou nous rendre à nos faiblesses. Certains pourront alors se charger de celles qui leur apparaissent profitables et le pouvoir militaire ne pourra qu'aller chercher les ressources dont il a besoin là où elles sont, pour préserver son monopole, garantir une paix, sa légitimité. Il ne peut être attendu en effet d'un pouvoir militaire la construction d'une société juste, seule une paix sociale relative est de ses compétences. Il faut prendre conscience que c'est dans nos faiblesses de volonté que gisent les séparations de la loi et de son application, de la justice et de la paix sociales. Aussi nous faut-il prendre part, de quelque manière que cela puisse nous être possible, à la construction de la société et de l'économie. Car autrement nous céderions à la tentation de la violence comme moyen d'appropriation. Aussi faut-il concevoir le développement à la manière d'Amartya Sen comme liberté, liberté d'échanger pour tous, comme développement des capacités individuelles et collectives (Amartya SEN). Seul une telle conception peut permettre à chacun de prendre sa part de responsabilité, sa compétence de citoyen. Car la citoyenneté est une compétence. Pour ce faire, il faut restituer aux individus une part de propriété qui puisse leur permettre de prendre part à la production de biens et de droits. Sans quoi, ils ne pourront ni épargner, ni investir, et donc ni exercer leur compétence de citoyen[4]. Au mo-

ment où l'Etat se préoccupe de fiscalité ordinaire, de bancarisation, il serait peut être temps de libérer certaines ressources gelées qui permettraient aux citoyens d'échanger, d'emprunter et d'investir. Des droits de propriété clairs sur les biens sont une condition fondamentale d'une économie formelle et cohérente. Car combien d'individus se sont-ils appropriés de terres sans en avoir les titres, combien de collectivités sont empêchées de s'adapter, de restructurer leur foncier en l'absence d'un cadastre[5] ? Il faudra bien admettre qu'une paix sociale qui n'est pas construite sur le droit des gens peut s'avérer bien fragile.

*Enseignant chercheur, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif
député du Front des Forces Socialistes, Béjaia.

[1] Voir M. Cornaton, *Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1998. Et " Surveiller et moderniser. Les camps de " regroupement " de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne " par Fabien Sacriste, le 15/02/2012 ; <http://www.metropolitiques.eu/Surveiller-et-moderniser-Les-camps.html>

[2] Emmanuel Kant, philosophe grand penseur des Lumières définit celles-ci (et donc la modernité) comme la " sortie hors de l'état de tutelle ".

[3] Au sens de Jon Elster, *La faiblesse de volonté, Agir contre soi*, Jon Elster, Odile Jacob, 2007. Voir le résumé du livre " La faiblesse de volonté de Jon Elster " <https://phoebusalpha.wordpress.com/2014/08/15/la-faiblesse-de-volonte-de-jon-elster/>

[4] Il faut se référer ici au travail de Hernando de Soto, auteur *Mystère du capital* (Flammarion 2005) qui soutient que " Les pauvres du monde entier ne sont pas sans avoirs et une meilleure gouvernance leur permet d'apporter une preuve de leurs actifs et de s'appuyer sur eux pour accroître leur prospérité. " Des résumés de l'ouvrage existent sur internet dont http://appli6.hec.fr/amo/Public/Files/Docs/98_fr.pdf. Mais on pensera aussi au rôle des valeurs de l'épargne et de l'éducation dans le succès des sociétés d'Asie orientale.

[5] " Bien entendu, le droit foncier n'est pas un remède miracle, mais il est le chaînon manquant. Aucune réforme ne pourra fonctionner si l'on ne résout pas le problème de l'extra-légalité ". H. de Soto

Jeunesse indignée

«L'Algérie est généreuse, mais ses enfants sont ingrats»

Anonyme

Par Kamal Guerroua

Contrairement à bien d'autres que j'avais auparavant écrites dans diverses circonstances, où je me suis étalé sur plein de détails qui m'encombrent la conscience dans notre société, je ferai très court dans cette plainte, je voudrais dire cette chronique. Je me permets, en revanche, de préciser que cette rencontre entre plainte et chronique, n'est pas un jeu de style mais bel et bien une réalité. Aucun jour ne passe, dans mon pays, sans que l'on soit bombardé d'une actualité pire que la précédente, que l'on se plaigne de ce flou permanent : ce quelque chose qui manque à l'explication de nos impasses, dérangement ou, simplement, fait polémique.

C'est devenu une routine... un mode de vie, une mode même.

De toute façon, je ne veux plus embrumer, désormais, les cervelles des lecteurs de mes pensées tristes, un tantinet pessimiste. Je vais me concentrer sur un fait, seulement un fait : le mal-être de notre jeunesse. Loin d'être râleur, j'ai, toutefois, toutes les raisons d'en être offusqué, puisque je fais partie de cette génération perdue. De cette Algérie qui régresse et ne rêve plus!

Je parlerai de cet inévitable sentiment de frustration de millions de nos jeunes qui

souffrent de la maladie chronique de leur société. Des jeunes qui cherchent, partout, de l'amour et de la compréhension, mais ne les trouvent nulle part.

Des jeunes livrés à eux-mêmes, écrasés sous la pesanteur des tabous de toutes sortes (social, moral, religieux, sexuel... etc.). Je ne cache pas que chaque fois que j'y pense, des montagnes d'angoisses m'écrasent le cœur avant que je commence à m'interroger, seul, dans ma solitude : comment ces jeunes-là peuvent-ils accepter de se voir ainsi rejeter, avec mépris, alors qu'ils sont cette majorité écrasante qui devrait porter l'étendard de la nation et la pousser de l'avant? Et qui, plus est, n'ont, malheureusement, pas droit au chapitre? Aucun chapitre dirais-je, même : ni paix, ni moral, ni moyens, ni considération, ni perspectives! Comment peuvent-ils digérer le fait que des meurtriers d'hier soient fiers de leurs forfaits et le déclarent même dans des meetings en public et qu'eux, soient forcés de faire l'amour en cachette, dans les buissons, les forêts, les parkings publics et les lieux de débauche malfamés de peur d'être débusqués par ces gardiens du temple, autoproclamés de la tradition et de la morale? Et que ceux parmi eux qui cherchent à se marier n'ont ni logement, ni travail ni sous, rien? Les poches vides, la raison aride, et l'avenir acide! Je ne peux réprimer un bâillement, dès que l'on prononce ces mots-bidon de valeurs, de traditions et

de religion. Un sursaut d'indignation qui exprime que l'on en a assez et pour toujours! Fatigués d'entendre les discours hypocrites de ceux qui font l'éloge des frontières, des freins à notre liberté, des bonnes mœurs, de la morale et de la bienséance mais dilapident, en contrepartie, et sans vergogne, notre argent, l'argent de la collectivité, etc. Outrés par ces gros bonnets qui nous construisent, à chaque fois, de sordides scénarios dans la haute pyramide, afin de nous baratiner, ne daignant ni passer la main, un jour, ni prendre leur retraite, chez eux, parmi les leurs, tranquilles, loin de nous! Dégoûtés de cet abus indécent de notre confiance par ces saulais qui mettent leur bonne conscience au service de leur mauvaise foi.

On en a fait trop là! On nous a cassé, on nous casse encore, comme si de rien n'était. Pauvre jeunesse! Je te pleure, je te plains. Car tes griefs continuent, matin et soir, sur leur lancée. Qu'est-ce qui fait que les plus blasés soient, aujourd'hui, à ce point bouleversés? La vérité est qu'on nous a pollué le cerveau par leur nationalisme rouillé, véreux, maffieux. Qu'on nous a volé notre lucidité, notre générosité, notre volonté, notre sérieux, notre amour du pays, notre dignité d'être Algériens, à part entière, sans exclusive. Que veulent-ils, de plus ces gens-là? Et que penser de ces émissions débiles, de ces débats stériles et de ces lèche-cul qui peuplent nos chaînes télé et notre quotidien? Toute chose, sauf du bien sans doute! Un conseil à mes aînés, bien que je sache que les conseillers ne sont pas les payeurs : si vous voudrez, vraiment, messieurs les vieux qui nous dirigez, connaître l'étendue de la colère d'un jeune Algérien, prenez vite vos caméras,

vos journalistes, vos amis, votre clientèle, vos larbins et allez visiter un village, n'importe où, dans cette Algérie profonde, vous découvrirez cet ennui qui pèse des tonnes, cette sensation du vide qui étire et les ressentiments et les tourments de ces jeunes désœuvrés qui ne savent plus quoi faire de leurs journées longues. Fastidieuses. Mourantes.

Des jeunes désarmés face à l'inconnu, las, énragés. Imaginez, au moins, une minute l'embarras d'un jeune qui flâne, matin et soir, entre la maison et le café, son lieu de loisirs par défaut, et vous verrez bien qu'il ne peut que vous haïr. Il ne vous aimera jamais et il fera tout ce qu'il pourra, afin de vous quitter, quitter son pays aussi. Il sera, forcément, votre ennemi. Votre ennemi, vous entendez! Car, vous lui rappelez sa triste condition, son chômage, sa souffrance, sa misère, sa solitude, ses désillusions, etc. Aujourd'hui, vous lui rendez un grand service, si vous partez, il en sera fort soulagé et reprendra espoir, en lui-même, en son pays, en ses forces, ses capacités. Partez! Partez, s'il vous plaît, partez! On vous pardonnera tout, partez seulement, prenez ce que vous voulez avec vous, remplissez-en des charters et des avions.

Choisissez la destination que vous désirez, aux îles Hawaï, Bahamas, Paris, Washington ou je ne sais où, je vous assure que personne ne cherchera de vos nouvelles ni courra derrière vous! Partez loin d'ici, de nos rêves, de nos ambitions, de nos petites illusions candides afin qu'on respire l'odeur du printemps et de l'espoir... Donnez une dernière chance au pays, partez, s'il vous plaît! S'il vous plaît...

Un monde de clic à puce



Par El yazid Dib

Houda-Imene Faraoun, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication en doit gérer plusieurs. Spécialiste en sciences des métaux et des alliages, elle en connaît, à perfection leur désignation symbolique ou numérique. Et aussi leur embarras.

La puce a révolutionné le monde. Au volant on l'a à l'oreille. En mangeant, on l'a sur la table. Peau de colle ; la plaque cellulaire est devenue une seconde nature. Partout où une oreille reste disponible, voilà qu'une puce intégrée à un appareil compose son numéro.

Il était au commencement une affaire de bruitage et d'inquiétude. Tout venait de finir dans une rumeur à porter jusqu'aux tympans déjà oblitérés. Il n'y a plus de conversations qui se passent d'un filtre ou d'un intermédiaire à double bout. Elle a mis la confiance sociale orale dans un total tissu de fibres optiques. Comme outil indispensable, la puce dans sa globalité était l'autre aspect, non des moindres qui a été mis en grande évidence dans le triomphe des relations humaines et professionnelles. L'on ne peut plus imaginer une entreprise sans puces. Ni, encore moins, une sécurité sans code pin. Tout programme de modernisation est à peine d'hilarité contraint de bâtir son hard sur un jeu, un kit ou un pack. Il sert outre une administration de données mais contribue à donner de l'embrassement, à toutes les alliances. En vertu de quoi, il est aussi un élément soft apte à lutter contre toutes les malveillances.

La Technologie est née noble, car travaillant les valeurs universelles. Ses multiples formes dérivationnelles ne sont pas innées, hélas elles sont subies. L'usage déraisonnable de ces moyens pour nuire ou causer des désagréments à autrui n'est pas un trait intrinsèque, mais le fruit, mauvais d'une volonté malsaine. Ce à quoi aussi, la science de l'information s'attelle à combattre. En fait un portable, comme un écran digital n'est qu'un accès, une brèche donnant sur l'ailleurs. La distance n'est plus infranchissable. Les étoiles sont à portée de mains. Le cosmos vibre au rythme d'une boîte à l'air d'un paquet de cigarette. Tout y est dedans. La refonte des schémas directeurs, les projets en cours de finalisation, la généralisation des normes pour le transfert des données, les procédés migratoires vers une architecture, trois tiers, et son extension géographique ne sont que cet acharnement humain à vouloir apprivoiser l'onde et domestiquer le langage.

Les puces et les modems ont fait des Etats et ont surtout défait des régimes. Ils ont facilité



l'écoulement chronologique de l'être et ont compliqué l'existence, voulant la servir à de milliers de problèmes. La technologie n'est pas, uniquement, une solution à un énoncé d'embarras. Outre ses effets positifs ramenant le dénuement vers un confort, l'innovation signe des temps empêche la nature de se développer à une cadence ontologique. Elle vient corroborer, après moult preuves, que les nouvelles technologies qui n'ont de nouveautés que l'âge de leur découverte ; n'ont fait que situer les choses dans leur cadre normal. C'est cette normalité qui donne à la création toute son évidence. C'est tout à fait normal qu'un avion puisse prendre de l'air ou un sous-marin de la profondeur, quand l'aérodynamique est placée en orbite. Au moment où un fin papier ne puisse crever les hauteurs ou une aiguille refaire surface, une fois mise à l'eau. L'asservissement de la loi physique n'est, en finalité, qu'une compréhension de son fonctionnement.

Paradoxe ou bizarrerie, la puce s'est infiltrée tant dans le bien que dans le mal. Les merveilles qui en sortent sont aussi néfastes lorsqu'elles s'utilisent pour mutiler un engin ou faire exploser un autre. Ainsi l'éternelle dualité qui fait, naturellement, coexister l'admirable et l'affliction, ne semble pas se singulariser, exclusivement, dans une technologie donnée. Elle s'engage, bel et bien, dans le souci d'une recette d'utilisation. C'est de l'usage

d'une chose que l'on peut déterminer la noblesse ou l'avanie d'un objectif. Tel un couteau finement aiguisé et serti de dorure, disposé à écorcher doucereusement la peau neuve d'une pomme, comme il peut, acéré, trancher douloureusement, mortellement la nuque d'un enfant.

Maintenant que l'oreille se positionne comme le partenaire privilégié des entreprises, des ménages et des individus ; l'urgence est à la recherche d'un système hygiénique capable de lutter contre l'infiltration parasitaire de scories et de menaces. L'homme est, sans cesse, appelé à la vigilance contre ces mêmes moyens qu'il avait, lui-même, mis en place. Il crée un système, le corrode et en crée un autre anti-corrosion. C'est cela la course effrénée vers l'épanouissement scientifique. Il se dit être au service de l'humanité, certes mais autant que les sciences avancent, autant que l'homme régresse dans son éthique. Sinon pourquoi utilise-t-on la technologie pour déceler des têtes d'enfants, mener des guerres génocidaires? Les drones, les équipements de destruction massive, les armes chimiques sont-ils au service des humains ou servent-ils la finance mondiale? Les maladies ou les nouvelles infections, rendant sans immunités, le corps humain sont assez suffisantes pour drainer la recherche vers la bonne santé et la joie cosmique. Ne dit-on pas que le progrès ne vaut que s'il est partagé? La puce a envahi la planète. Le ré-

seau cellulaire s'est fait tisser une toile généralisée couvrant, de bout en bout, le globe, mais toujours est-il qu'il existe, encore, des gens, des foyers, des minorités où la survie, à proprement dire, devient un besoin vital.

Les grosses compagnies, les trusts, on le voit pour certains, investissent en parallèle au branchement de câbles ; des écoles, des crèches et des restos du cœur. Les seuils à franchir pour intégrer dans la société de l'information, des sciences et de la technologie, les personnes en situation de pauvreté, passent nécessairement par la satisfaction de leurs besoins primaires. Dans des contrées, profondément, africaines, l'homme n'est pas heureux, il ne se sent pas c'est tout, en croyant l'être dans sa savane. Parler lui d'Internet, il regardera ce vous allez lui mettre dans la bouche. Et non dans l'oreille. Heureusement qu'il s'engage, un peu partout, des programmes qui constituent une plateforme de mobilisation de ressources matérielles, financières, techniques et d'implication des différents acteurs de développement, dans le processus de lutte énergétique contre la pauvreté en général et le chômage des jeunes en particulier, réduisant de facto, les phénomènes de migration de ces jeunes à la recherche d'un mieux-être et la délinquance juvénile, la prostitution et tous les autres corollaires de la pauvreté.

Ces programmes initiés, à travers quelques pays, se veulent un cadre institutionnel de mise en commun des connaissances théoriques et pratiques, relevant des technologies ouvertes. Ils permettront, par ailleurs, de promouvoir la solidarité agissante pour un développement humain durable inter-peuple. Personne ne peut, en ces temps, se détourner de l'utilisation des nouvelles technologies d'information. Elles sont, impérativement, utiles et doivent, aussi, par conséquent, annihiler la misère et l'angoisse. La pauvreté n'est pas une fatalité, elle est l'affaire de tous, quand le sentiment de l'autre vient à vous secouer le cœur. Dans une émission écologique de TV à grande audience, l'on voyait l'acteur tendre une tablette tactile aux yeux d'un enfant méduisé, occupé à regarder, certainement, les caméras et tout l'arsenal technique qui l'entourent, pour happer à deux mains la table de chocolat tendue par un cameraman tout en laissant choir la tablette... digitale. Le choix fait, instinctivement, est ainsi primordial. L'usage des sciences doit être un remède universel, tant la recherche est un patrimoine de l'ensemble. Bénéfique, il est adressé sans distinction de sexe ni de religion, ni de race, ni de langue aux gens en difficulté et en total échec social.

Toute cette intelligence artificielle est l'œuvre de l'intelligence humaine. Depuis que la puce s'est mise à l'oreille de l'homme, l'écran face à son visage, le clic son moyen bref et rapide ; ce dernier n'a eu de cesse que cette quête de pouvoir maîtriser les phénomènes. C'est un monde à puce.

■ Système national de santé Un colosse aux pieds d'argile



Par Farouk Zahi

Sans beaucoup de ressources, aussi bien humaines que budgétaires, notre pays s'est inscrit presque, naturellement, dans ce processus universel. Avons-nous échoué ? Pas si sûr, car l'Organisation mondiale de la Santé, elle-même, dans un de ses rapports constate ceci :

« La Déclaration d'Alma-Ata de 1978 a été révolutionnaire, en ce sens, qu'elle a relié l'approche de la santé fondée sur les droits à une stratégie viable pour y parvenir. La déclaration issue des travaux de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires a identifié les soins de santé primaires comme étant la clé de la réduction des inégalités, en matière de santé entre les pays et en leur sein, ce qui contribue à la réalisation de l'objectif ambitieux mais non encore atteint de « La santé pour tous » à l'horizon 2000. »

Et c'est, certainement, devant ce semi-échec, que l'Organisation des Nations unies a, dans sa séance plénière, regroupant les chefs d'Etat et de gouvernement, de septembre 2000, recommandé ce qui s'appellera les ODM (Objectifs du millénaire) qui reprennent trois (3) objectifs de santé sur les huit (8) que comprend la Déclaration. A savoir :

- 4 / Réduire la mortalité infantile.
- 5 / Améliorer la santé maternelle.
- 6 / Combattre le VIH/sida et d'autres maladies.

Mais en ce qui concerne notre pays, eu égard aux efforts soutenus de développement, en matière d'éducation et de santé, beaucoup reste à faire. Largement à notre portée, les axes de travail, notamment, ceux relatifs à la mère et à l'enfant, auraient pu obtenir de meilleures performances. La mortalité infantile évaluée, à l'orée des années 1970 à 142/000 a décroché en 2008 à 25/000. Quant à la mortalité maternelle, son taux évalué à 230/100.000 naissances vivantes en 1989 est estimé actuellement à 57,8/100.000 soit presque la cible de 57,5/100.000, proposée par les ODM. (PNUD : 2^{ème} rapport du gouvernement algérien). On peut dire, en paraphrasant un maître d'école : « Résultats encourageants mais peut mieux faire ! ».

Quant à combattre le VIH/sida et les autres maladies, la lutte sera plus âpre, compte tenu de la transition épidémiologique que subit la communauté nationale. Transition qui se caractérise par le changement radical du profil morbide. Relativement jeune, au lendemain de l'indépendance et sujette aux carences nutritionnelles et maladies infectieuses ou épidémiques, la population dont l'espérance de vie à la naissance tournait autour des 60 ans est estimée actuellement à 75 ans. Elle est, à présent, sous l'emprise de maladies non transmissibles, donc non contrôlables par la seule vaccination, conséquemment lourdes, dans leur prise en charge. L'effort d'adaptation à la nouvelle donne induit, obligatoirement, une formation ciblée et une mise à niveau pérenne.

Où est donc la cassure ? Elle se trouve, certainement, dans ce délabrement structurel et programmatique induit par la démenace terroriste qui a ensanglanté le pays et pendant plus d'une décennie. La préoccupation majeure des staffs sanitaires, mis sous la pression du qui-vive, était braquée sur tout ce qui était urgent et domageable, à la vie des personnes. Des médecins, sage-femmes et paramédicaux payèrent de leur vie pour avoir, seule-

Notre système de santé, objet de fierté jadis, semble subir les contre coups d'un gigantisme infrastructurel au détriment de l'acte de soin lui-même. Il y a, déjà, près de quarante ans que la Conférence internationale d'Alma Ata (septembre 1978) dans l'ex. Union soviétique, jetait les bases d'une approche sanitaire globale, intégrée et peu dispendieuse, pour tous les pays et au sein de ces mêmes pays.

ment, refusé de se soumettre au diktat répressif des hordes sanguinaires. La campagne paya lourdement le tribut de la désertion forcée des services publics. La paix revenue, peu à peu, la lente résilience ne put, rapidement, venir à bout du retard cumulé au fil des ans. Un indicateur révélateur, cependant, est la hausse de la prévalence de la tuberculose qui était, pratiquement, contrôlée et par la vaccination intégrée et le dépistage des cracheurs positifs. Cette pathologie dont le taux de prévalence était de 46 cas/100.000 hab. en 1990, a fait un rebond significatif pour atteindre le taux de 58,6 en 2008. (chiffres/Programme national anti tuberculeux/ MSPRH).

En outre, le baby boom semblable à celui de la post indépendance, qui s'est produit à partir de l'année 2001, ne sera pas, sans conséquences, sur l'offre de soins. Le nombre de naissances vivantes qui dépassait à peine les 600.000, a atteint celui de 1.014.000, en 2014. (chiffres publiés par l'ONS). Cette courbe ascensionnelle fulgurante mettant à mal le programme de maîtrise de la croissance démographique, impactera, défavorablement, et sans nul doute, les programmes sociaux nationaux.

Le paradoxe du développement socio-économique lancé à travers le Programme de la relance économique, initié à l'orée des années 2000, fit que les performances techniques obtenues, au moindre coût, jusqu'alors, perdirent, peu à peu, de leur efficacité au profit d'actions, sans impact, sur les indicateurs sanitaires en décroissance notable. S'il était opportun de doter l'institution de ressources budgétaires conséquentes pour la réhabilitation et l'humanisation, notamment, des services hospitaliers, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'actions de prestige l'ont emporté sur des priorités avérées. La démonopolisation du marché des équipements médico-techniques normalisés, jusque là, par le même monopole d'Etat, se fit à l'avantage d'un marché libéral dont les contours n'étaient pas, tout à fait, tracés et sur le plan des spécificités techniques que celui de la maintenance. Il est loin le temps, où un simple cabinet dentaire faisait l'objet d'une affectation centralisée après plusieurs arbitrages. Actuellement, l'hôpital dit de daïra peut acquérir un scanner de dernière génération et dont l'utilité est plus que hasardeuse. La pression environnementale (administration locale, assemblées électives et autres) mettra à mal une carte sanitaire quelque part aléatoire.

De promoteur de santé, l'administration sanitaire, est devenue constructeur et « équipementier ». Les partenaires et les acteurs, eux-mêmes, mis en marge des programmes de santé en ignorent souvent la teneur. Peu ou prou de professionnels de santé ont entendu parler de la Conférence de Alma Ata et de son contenu : les Objectifs de développement du millénaire ont eu plus de bonheur relatif du fait de leur médiatisation, mais est ce que les 3 axes dévolus au système national de santé ont-ils fait l'objet d'une information en cascade ?

Pour l'organisation onusienne chargée de la santé, l'ultime objectif des soins de santé primaires est une meilleure santé pour tous. Dans la détermination des cinq éléments clés recensés, le cinquième point concerne, justement,



l'optimisation de la participation des acteurs concernés. Faut-il, maintenant, se contenter des résultats jusqu'ici obtenus, en se gargarisant de satisfecit de rapports de conjoncture, techniquement élaborés ou bien ouvrir d'autres fronts, autrement, plus ardues, mais dont les dividendes, d'ici 2030, seront à la mesure des politiques publiques tracées pour notre souscription aux Objectifs du développement durable (ODD) et leurs 17 axes de travail qui prendront le relais des ODM, dès 2016 ?

Dans son rapport sur la santé dans le monde 2008, l'OMS préconise l'intitulé générique suivant : *Les Soins de santé primaires : maintenant plus que jamais.*

« Pourquoi un renouveau des soins de santé primaire (SSP) et pourquoi, maintenant plus que jamais ? La réponse immédiate est apportée par la demande palpable des Etats membres - pas seulement les professionnels de la santé, mais, également, des milieux politiques.

La mondialisation met à rude épreuve la cohésion sociale de nombreux pays, et les systèmes de santé, éléments clés de l'architecture des sociétés contemporaines, ne fonctionnent, manifestement pas, aussi bien qu'ils le pourraient et le devraient.

Les populations manifestent, de plus en plus, d'impatience face à l'incapacité des systèmes de santé, à assurer une couverture nationale répondant à des demandes précises et aux nouveaux besoins, ainsi qu'au fait que leurs prestations ne correspondent pas à leurs attentes. Que les systèmes de santé doivent relever mieux - et plus rapidement - les défis d'un monde en évolution, tout le monde en convient. Les SSP peuvent le faire. » (sic)

Cette analyse, aussi juste que pertinente, a le mérite d'être claire et sans équivoque. Mêmes les pays hyper développés, socialement, s'y inscrivent. Le dénuement socio sanitaire cantonné, précédemment, dans l'hémisphère sud, s'est répandu à la partie nord de la planète avec, sans doute, moins d'acuité et d'iniquité sociale. La migration humaine, induite par les conflits armés et le dérèglement climatique pèseront, durablement, sur un monde en déséquence socio-sanitaire des sociétés humaines.

Voilà, encore, une chance offerte à notre pays, pour recadrer sa politique sanitaire, à l'effet de rendre le soin, au plus près, du demandeur. La réhabilitation de la simple salle de soins, à elle seule, donnera le sentiment de sécurisation à une population désemparée. James P. Grant Dg de l'UNICEF disait, à juste titre : « Il faut arriver à mettre la diarrhée hors de l'hôpital ! ». Cette périphrase voulait simplement dire, que même cet épisode morbide qui entraînait souvent la mort chez la petite enfance, pouvait être prévenu et traité en dehors d'un service hospitalier. L'hospitalocentrisme, développé au siècle dernier, au détriment des structures de proximité ouvertes sur leur environnement, devient, présentement, obsolète et ringard. Une structure légère dotée d'un minimum d'équipements requis, avec objectifs ciblés, correspondant à un profil morbide donné, débusera plus de maladies, dites lourdes, socio économiquement en latence. Ainsi, nous restituerons aux centres de références, investis présentement, par le tout-venant, leur lustre perdu et leurs missions cardinales en matière de formation, recherche et d'ultime recours.

Publicité

EGIC **CMP** **CERTIFICAT DE MAÎTRISE PROFESSIONNELLE** **BTS** **BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR** **DEP** **DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES** **DEEP LICENCE** **MASTERS** **MASTERS EUROPÉENS** **DIPLÔME EUROPÉEN D'ÉTUDES SUPÉRIEURES** **ISA**

INFO : 041.23.75.76
0770.25.76.41
Adresse : 52 rue Tolozane (Face entrée Lycée Hirech Les palmiers, Oran Algérie)

Construisons Ensemble Votre Avenir !

FEDE AACIA ifaci

Le scandale du logement !

Par Cherif Ali

On y apprend ainsi que 974 mouvements de protestation pour le logement ont été enregistrés, durant le 1er semestre 2015, contre 710 mouvements en 2014.

Cette baisse s'explique, notamment, par les nombreuses opérations de relogement effectuées à Alger et certaines grandes villes du pays depuis le début de l'année.

Seulement voilà, il faudrait, pour satisfaire la demande, construire 200.000 à 250.000 logements par an, mais les capacités de production nationale ne sont que de 80.000 unités !

Conscients, les pouvoirs publics ont accéléré le rythme de construction avec la mise en place de trois grands plans quinquennaux depuis l'année 2000. Un programme colossal a été lancé, avec la promesse de réaliser plus de 2.000.000 de logements (sociaux, en location vente, en participatif, en habitat rural et d'autres formules destinées à une catégorie de citoyens aux revenus conséquents), dans le cadre du programme 2010-2014.

Malgré des résultats visibles et des chantiers sans cesse visités et boostés par Abdelmadjid Tebboune, la crise perdure et la demande explose ! Les causes : l'explosion démographique, l'exode rural, l'habitat précaire, etc. Les besoins sont estimés entre 200.000 à 250.000 logements/an. Il faudrait plusieurs années pour rattraper le retard et aussi un baril de pétrole à plus de 100\$! Un miracle, en quelque sorte.

Le logement social, c'est le tonneau de Danaïdes : il n'y en a que pour les bidonvilles ; heureux les recasés dans les cités vertes ! Chez les officiels, on pavoise : l'Algérie est le seul pays au monde à donner le logement gratuitement !

Pour les autres, les mal-logés, on feint en haut-lieu d'entendre leur appel au secours. On ne compte plus les cris d'avertissement par lesquels ils s'efforcent d'alerter les pouvoirs publics sur leur situation : leurs logements sont en ruine, les plafonds leur tombent sur la tête, on ne compte plus les morts, en vain ; le vieux bâti se meurt et avec lui toute la mémoire d'un peuple et d'un système qui a tourné le dos à l'entretien du parc immobilier.

Dans notre pays, il n'y a pas une question de logement, il n'y a même pas une crise du logement, il y a, faut-il le dire, un scandale du logement !

Ce scandale, l'actualité nous en fournit chaque jour d'éloquentes illustrations :

- 1- scandale d'une distribution sans cesse contestée par les exclus des listes
- 2- scandale de l'enrichissement des uns face à l'appauvrissement grandissant des autres
- 3- scandale de la rétrocession des logements sociaux
- 4- scandale de voir se créer des territoires d'exclusion spécialisés dans l'accueil des populations fragilisées, qui sont interdites d'installation dans les grandes villes qu'ils font pourtant vivre et qui, pour la plupart, restent assignées dans ces quartiers en difficulté
- 5- scandale des prix des loyers, spéculation, exclusion, plus de cinquante ans après l'indépendance, la crise du logement s'est durablement enracinée en Algérie, menaçant la cohésion sociale
- 6- scandale aussi, d'entendre les pouvoirs publics proclamer, que « se loger est un droit », quand ce dernier est bafoué, piétiné et ridiculisé

Aujourd'hui, ils sont des millions de mal-logés, dépourvus le plus souvent de « confort de base » et autant de millions d'individus en situation de fragilité, susceptibles de basculer à tout moment dans cette première catégorie, en cas d'éclatement de la famille ou de perte d'emploi.

Enormément d'Algériens vivent dans un logement comportant au moins un « défaut majeur de qualité » (Un toit percé, des infiltrations d'eau, des insalubri-

L'amélioration des conditions socioprofessionnelles et l'accès au logement sont les principales revendications des Algériens, selon un rapport de la DGSN, dont la presse s'en est fait l'écho.



tés de plomberie ou d'électricité défectueuse, voire une absence de sanitaires, quand ce n'est pas la bâtisse qui menace ruine).

Alors oui, il y a un scandale du logement ! Un scandale superbement ignoré par ceux-là mêmes qui devraient avoir à cœur de le relayer, les médias ! Les journaux n'en parlent pas assez, car nul besoin d'être grand clerc, pour savoir :

- 1- qu'il y a une spéculation sur les logements sociaux
- 2- que les prix des appartements ont été multipliés par vingt ou trente, voire plus
- 3- que les loyers imposés par les propriétaires privés ne reflètent pas ceux déclarés au notaire
- 4- que les cautions sont hors de prix, alors que les ressources des ménages sont restées en rade

Nos concitoyens, notamment les jeunes couples, consacrent plus de la moitié de leurs salaires au loyer du logement, sans compter l'année payée d'avance. Bref, le scandale du logement est là, tous nous sommes touchés ou le serons un jour, nous ou nos enfants !

Il est certes vrai que l'Etat a fait des efforts énormes pour la promotion de l'habitat dans le pays ; des millions de logements ont été construits, avec une foultitude de programmes pour les acquérir. Il est aussi vrai que depuis l'avènement de l'actuel ministre de l'Habitat, les choses ont bougé. Mais il faut sans cesse le rappeler, on ne construit pas assez et ce que l'on construit est mal réparti, ou pour le moins ne répond pas, suffisamment, aux besoins sociaux.

La faiblesse de la construction, malgré les efforts des travailleurs chinois, a engendré de fortes tensions sur le marché, laissant, ainsi, sur le bord de la route les plus fragiles. C'est-à-dire non pas quelques dizaines de milliers d'Algériens « brûleurs de pneus », mais des milliers d'autres « mal-logés » qui souffrent, en silence.

Or les pouvoirs publics continuent à faire comme si notre pays était composé d'une large classe moyenne et de seulement quelques milliers de pauvres ayant besoin d'une aide à la construction d'un logement rural ou au plus, de l'attribution d'un F3 dans des zones périphériques.

La crise du logement n'est pas prête de s'estomper, elle a précédé la crise économique et nul doute qu'elle lui survivra, car cette crise est structurelle et d'autant plus grave qu'elle ne reflète pas seulement les inégalités sociales, elle les am-

plifie ! Nourrie par la crise économique et la spéculation immobilière, elle s'est enracinée, durablement, en Algérie ; le déficit en logements accumulé depuis l'indépendance concerne des milliers voire des millions de personnes mal-logées ou serrées dans des surfaces minuscules et insalubres.

Pour couronner le tout, les experts n'ont pas cru utile d'évaluer les mutations de la société algérienne, à commencer par l'éclatement familial, l'augmentation des divorcés, le nombre croissant de célibataires cohabitant avec leurs parents, les couples mariés sous le même toit, etc.

Quand hier, il suffisait d'un logement par foyer, il en faut aujourd'hui parfois deux, voire plus, par famille !

Certains modes d'attribution de logements mis en place par les pouvoirs publics ont montré leurs limites. Des personnes ayant pignon sur rue en ont fait un véritable fond de commerce : ils ont en tête les différents programmes de logements, les lieux de leur réalisation, leur type, la date de leur réception et la procédure de leur attribution. Ces méthodes qui sont à l'origine de la corruption et du favoritisme ont incité certains citoyens qui n'ont rien à voir avec le logement, à s'y consacrer dès lors que c'est un commerce juteux ! (*)

En 2015, la crise du logement est devenue un lent poison qui menace la cohésion sociale déjà bien chahutée, nourrit les frustrations et accentue le fossé entre ceux - parmi les mal-logés - qui subissent la crise et ceux parmi les « bidonvillois » séduits par « l'appel d'air » des recasements automatiques, qui en profitent !

On n'a jamais autant bâti que dans les années de présidence d'Abdelaziz Bouteflika, personne ne peut le nier ! Aujourd'hui, c'est la crise, même si l'on affirme que les restrictions budgétaires ne toucheront pas le secteur de l'habitat. La loi de finances pour 2016 consacre des crédits importants pour la construction de logements. Jusqu'à quand pourra-t-on tenir en ces temps de disette ? L'Etat sera obligé à un moment ou un autre de serrer le budget construction pour « laisser faire le marché » !

Le rêve où tout le monde deviendra un heureux propriétaire s'effondre. Crises à répétitions, chômage, précarité et baisse du pouvoir d'achat.

Pour les couples en devenir, il y a l'AADL, mais comme là aussi on construit peu, la solution s'éloigne. Il reste le pri-

vé où les loyers grimpent inexorablement, faisant le malheur des pauvres et le bonheur des riches.

Pour ceux de l'habitat précaire, il y a la rue et la contestation ! Les maires et les walis dont la plupart n'ont pas été formés à la gestion du risque, auront fort à faire pour contenir les foules. Et pourtant, ils ont tous été élus ou nommés pour ne pas laisser s'aggraver la pénurie qui a rendue la location difficile pour certains et la propriété impossible pour beaucoup.

Ce week-end, Abdelkader Zoukh, le wali d'Alger, a supervisé les opérations de relogement de 4 000 familles du bidonville d'Er-Remli, dans la commune de Gué de Constantine, à la périphérie d'Alger. Il a tenu à rappeler que les opérations de sélection des bénéficiaires ont permis d'élaguer des listes, quelque 1 000 familles en raison de leur présence dans le « Fichier national » du logement.

Quant aux familles sélectionnées, elles vont intégrer « les cités vertes » et pourront voir la vie en rose ! Celles du vieux-bâti d'El-Hamri, du Vieux Rocher ou de Belcourt continueront à broyer du noir même si certaines d'entre elles commencent à voir rouge !

Le défi à venir, selon le wali d'Alger, consisterait à faire de « la Capitale, une ville sans bidonville » !

Pendant ce temps là, l'intérieur du pays se vide, l'agriculture manque de bras et la facture alimentaire du pays explose. Peu importe, car la paix sociale est à ce prix.

Il n'y a plus, aujourd'hui, de politique structurelle du logement ; inutile de s'attarder sur les promesses des pouvoirs publics face à la tragédie des situations. On ne peut, raisonnablement, donner un logement à tout le monde ! Que faut-il faire alors ? Impliquer davantage le privé dans la construction du logement ? Revenir sur la cessibilité du logement social ? Expulser les mauvais payeurs ? Réaffecter leurs logements ? Une loi pour réquisitionner et mobiliser le parc immobilier privé ? Imposer durement les propriétaires qui refusent de mettre sur le marché leurs logements ? Donner des aides au loyer ? Impliquer davantage le privé dans la réalisation des programmes de logements, en les fractionnant ? Lui permettre d'employer la main d'œuvre étrangère, notamment africaine ?

Aux autorités publiques de donner les réponses.

(*) Pourquoi, la crise du logement persiste-t-elle en Algérie ? Houcine Mihoub

Le Japon et les sciences d'inutilité publique

L'être humain tend, disgracieusement, à oublier que c'est à des analphabètes et à leur intuition et induction innovantes, qu'il doit les faveurs de l'alphabet et bien d'autres choses encore ; et ignore en même temps, que les ingrats tirent souvent peu de profit des legs et bienfaits qu'ils reçoivent, et que la sanction d'un usage, à mauvais escient, n'est jamais écartée.



Par Abdelhamid Charif

Une récente information venant du Japon, surprenante et risquant de choquer certains, n'est pas sans rappeler les propos d'un illustre analphabète, méritant davantage de gratitude. Le Prophète, Prière et Salut sur Lui, tout en incitant les musulmans à chercher le savoir, de la naissance à la mort, même en Chine lointaine, implorait, régulièrement, Dieu, dans un hadith connu, de le protéger de la science inutile, donc préjudiciable.

Serait-il, à ce propos obscurantiste de douter des capacités des musulmans, servis par une pléthore de supports d'information, à faire face aux sciences inutiles, mieux que leur Prophète ?

Il est, pour le moins, étrange de constater que ce hadith n'a pas reçu, suffisamment, d'Ijtihad, pour définir ces sciences improductives ; tout comme il ne serait, dès lors, plus impertinent d'essayer de chercher les explications, du côté de la Chine. Et c'est, finalement, bien de cette région du monde, plus précisément, du Japon, que des éléments de réponse commentent, peut être, à nous parvenir. De quoi s'agit-il exactement ?

Le ministère de l'Education du Japon vient d'instruire toutes les universités du pays d'éliminer les sciences humaines et sociales de leurs cursus, pour favoriser les disciplines plus utiles [1-4]. Vingt-six facultés risquent ainsi d'être fermées, car jugées simplement, trop théoriques et ne correspondant pas aux besoins de la société. Les universités refusant de se conformer à la directive, devront faire face à des contraintes financières. Cette politique sélective, privilégiant les sciences et technologies, a déjà été suivie, avec succès, au Japon après la Seconde Guerre mondiale, et les étudiants de ces filières étaient exemptés des obligations du service militaire [4].

Je tiens à signaler que je n'adhère, nullement, à la thèse d'inutilité systématique des sciences humaines et sociales, mais que je fais partie, sans m'en cacher, de ceux qui les considèrent, aussi pertinentes que sensibles et vulnérables, en m'appuyant, entre autres, sur des assertions d'illustres savants dans le domaine [5].

Nous apprenons, par ailleurs, à travers ce scoop que l'Algérie rivalise, quantitativement, avec le Japon en universités, et qu'elle le laisse même loin derrière, en nombre de facultés des sciences humaines et sociales.

Il faut, enfin, relever que cette information qui a fait le tour du monde, a été, magistralement, zappée par les médias algériens. Cela ne doit pas étonner ceux qui, comme l'auteur, pensent que la fonction médiatique, telle qu'exercée par certains, chez nous, figure, elle aussi, dans la liste des candidatures au test d'utilité japonais.

DE LA SENSIBILITÉ À LA NUISANCE DE CERTAINES DISCIPLINES

La surestimation du savoir pouvant être acquis à l'école, a fini par méjuger et snober le potentiel considérable de l'intuition et du bagage inné, qui ont été, minutieusement, dosés et programmés par Le Créateur pour germer et éclore, graduellement. Et c'est ainsi, par exemple, que des pédagogues modernistes ont jugé utile d'introduire l'éducation sexuelle, dès l'enseignement primaire. En attendant de trouver une solution pour leurs animaux domestiques. Une science inutile n'est jamais neutre, elle finit toujours préjudiciable.

Tenir l'impartialité morale pour un impératif de l'objectivité scientifique, est un appât qui piège nombre de philosophes et anthropologues, en panne de repères solides, et brouillés par une étrange rationalité, considérant les scrupules humains comme des préjugés dont il faut se débarrasser. Cette même rationalité ne gêne pas, outre mesure, des analyses rétrospectives ou thèses spéculatives, que les exceptions, même nombreuses, ne peuvent que confirmer ; alors qu'en logique cartésienne, un seul contre-exemple suffit à démolir, à jamais, toute une théorie.

A force de flirter avec les frontières du doute, on finit par céder aux tentations des sensations libératrices, vers un horizon élargi, vers l'errance et l'égarement.

C'est seulement dans le respect de la divinité que l'être humain peut faire une introspection de soi, tout comme un ordinateur

puissant peut accomplir de grandes prouesses, sans pouvoir, toutefois, remettre en cause son système d'exploitation.

C'est ainsi que le parcours de beaucoup de philosophes et sociologues, sans ancrage spirituel solide, ressemble à celui de Durkheim, qui était religieux durant sa jeunesse, avant de finir athée, mais respectant la religion en tant que croyance mythique [5].

On peut concéder une certaine compréhension aux religions, scientifiquement, discréditées, mais la foi d'un bon musulman ne doit pas être ébranlée par ces sciences, et en fait l'Islam a même récupéré plusieurs esprits brillants, qui étaient en quête authentique d'une issue de l'égarement.

CARTE UNIVERSITAIRE ET POIDS ÉCRASANT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La référence [6] présente une excellente description de l'évolution de l'université algérienne, et en particulier les sciences humaines et sociales. Au lendemain de l'indépendance, ces dernières n'étaient dispensées qu'à l'université d'Alger et ses deux annexes, à Oran et Constantine.

Tout en diversifiant et arabisant, partiellement, les disciplines des sciences humaines et sociales, la réforme de l'enseignement supérieur de 1971, se caractérisa surtout par des objectifs, plutôt à la japonaise, encourageant la formation scientifique et technologique, afin de répondre aux besoins de la politique d'industrialisation du pays.

Les années 1980 vont, cependant, inverser cette tendance, sous le slogan de la démocratisation, s'appuyant sur trois axes principaux :

Carte universitaire et prolifération des établissements à travers le pays.

Algérienisation accélérée de l'encadrement.

Arabisation totale des sciences humaines et sociales.

Il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences d'une recette combinant le manque accru en encadrement, la démobilité de la génération qualifiée, et l'inexpérience des masses des jeunes recrues. Sans parler de la compromission, les passe-droits, et d'autres violations

déontologiques, qui vont imprégner et gangrener, presque irréversiblement, le système éducatif.

A cela s'ajoutent les généreuses dérogations accordées aux dignitaires, permettant l'accès à certaines filières sans baccalauréat. Plusieurs responsables ont, ainsi pu, après quelques dizaines d'heures de contact - combinant cours, rendez-vous, et coups de fil - étoffer leur CV avec des diplômes universitaires, notamment la licence en Droit et de grimper les paliers des promotions.

La formation en sciences sociales et humaines est, aujourd'hui, présente dans tous les établissements universitaires, et le nombre d'étudiants représente environ, deux tiers de l'effectif total. On se retrouve, donc, très loin des objectifs de la réforme de 1971, visant à privilégier les sciences et technologies.

Le système d'orientation, rigide et malavisé, mis en place en 1990, est en grande partie responsable de ce déséquilibre stratégique. Il a plus que pimenté la recette catastrophique précédente, en sapant, définitivement, la notion primordiale de vocation chez des générations d'étudiants, aussi bien les candidats orientés par défaut contre leur gré, que les meilleurs qui choisissent, désormais, selon la cotation des disciplines, et non selon leur penchant. Beaucoup de ces éléments brillants finissent d'ailleurs, par regretter leur choix, et amplifier à leur manière la perte des cerveaux.

Ainsi, les sciences humaines et sociales, en plus de récupérer les grandes masses d'étudiants relégués, se retrouvent, aussi, privées de leur part qualitative de candidats doués, qui, normalement, choisissent par vocation. Ce gâchis n'est, en fait, que la conséquence d'une propension à fuir la scientificité et technicité vers les disciplines littéraires et artistiques, typiques aux pays arabes et sous-développés ; et il n'est pas insensé de soupçonner, dès lors, un lien causal étroit avec le peu d'enthousiasme que suscite le hadith sur les sciences inutiles, évoqué plus tôt.

« Il faut n'appeler Science que l'ensemble des recettes qui réussissent toujours. Tout le reste est littérature », Paul Valéry.

Il s'agit, sans doute, d'un déficit global en rationalité scientifique, et de ses attributs auxiliaires, qui est, en même temps, la cause et la conséquence dure vers du système éducatif, et par interaction des remparts intellectuels collectifs. Et cette spirale d'érosion de la rationalité, de la compétence, et d'autres vertus et scrupules d'accompagnement, explique, en grande partie, la mauvaise gouvernance dans beaucoup de pays arabes, la lâcheté duale sous forme de tyrannie et d'opprimabilité, ainsi que les échecs successifs, tragédies récurrentes, et les lourds tributs payés.

Références :

- [1] http://www.liberation.fr/monde/2015/09/18/les-etudiants-japonais-privés-de-sciences-humaines_1385476
- [2] http://www.lemonde.fr/universites/article/2015/09/17/japon-vingt-six-universites-comptent-fermer-leurs-facultés-de-sciences-humaines-et-sociales_4760695_4468207.html
- [3] <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/japon-jugees-inutiles-26-universites-de-sciences-humaines-et-sociales-vont-fermer-16801/>
- [4] <https://communismeouvrier.wordpress.com/2015/09/18/le-japon-va-fermer-26-facs-de-sciences-humaines-et-sociales-pas-assez-utiles/>
- [5] A. Charif : « Science et influence : En haute ou basse voltige, il suffit de peu pour basculer » http://www.hoggar.org/index.php?option=com_content&view=article&id=3916:science-et-influence-en-haute-ou-basse-voltige-il-suffit-de-peu-pour-basculer&catid=652:charif-abdelhamid&Itemid=36
- [6] Y.M. Ferfera, T. Mekidèche : « La place des sciences sociales et humaines dans le système supérieur algérien », Revue Internationale d'Education de Sèvres, 49, Décembre 2008, pp 95-105 <http://ries.revues.org/569>

Du bruit du moteur à la fumée de son pot d'échappement

Par Slemnia Bendaoud

De cette industrie "industrialisante" chère à l'économiste Dustin de Bernis, feu Houari Boumediene en était vraiment fasciné, oubliant cependant que le développement économique du pays est surtout fonction de la parfaite maîtrise des sciences et techniques dans leur ensemble et grande diversité.

Voulant donc à tout prix rapidement consolider une imposante base économique, s'appuyant en premier lieu sur l'accaparement d'un tissu industriel varié et dense, il en occultera l'élément déterminant de l'équation; à savoir, le niveau de performance de l'Algérien au plan du défi scientifique à relever sans tarder.

Le politique menant alors au pas de charge l'économique dans son volet ou élément très technique, il en réalisera, à très brève échéance, tous ces nombreux complexes et toutes ces grandes usines, disséminés un peu partout à travers l'ensemble du territoire national.

Près de l'antique cité du Vieux Rocher, Constantine, il y érigea toute une flopée d'industries mécaniques, avec son lot de moteurs, grues, chargeurs, tracteurs et autres appareils au bruit vrombissant. Par contre, à sa ville natale, Guelma, en l'occurrence, il lui réservera une toute petite usine fabriquant uniquement la petite "reine" à deux roues et la légendaire "mobylette".

Au modèle économique vraiment coûteux et très "allemand" de la métropole régionale de l'est algérien, il lui opposera de front celui plutôt à très bon marché et très asiatique, réalisé alors au sein de sa contrée d'origine et ville natale.

Ne pouvant alors tenir la comparaison avec la grande industrie constantinoise, les Guelmis, lassés de voir à longueur de temps tourner comme des essaims de mouches à travers les venelles de leur ville ces "deux-roues" qui écumaient du matin au soir leur paisible cité, durent faire usage de beaucoup d'humour fin et savant à l'effet d'atténuer enfin leur terrible frustration et périlleux calvaire.

«Fort heureusement, il y a encore le vrombissement de ce grand moteur constantinois qui nous propulse à distance et quotidiennement ce semblant de fumée que le pot d'échappement de nos misérables motos dégage comme une traînée de fil de brouillard à chacune de leurs pousées et nombreuses embardées», se disaient-ils entre eux, autrefois, non sans amusement.

A la cueillette de ces menues miettes de développement, sous la forme d'une véritable fumée d'écran, ils tentaient, à leur façon, de vraiment mesurer l'impact de cet écart important qui les séparait du réel progrès alors envisagé en matière d'équipement pour leur contrée.

Depuis, la légende se substituant à la vérité des choses et de la vie, il y eut donc cette séparation forcée à faire au sein de nos esprits et autres mentalités entre ce lieu d'où vrombit réellement le moteur, une fois qu'il est mis en marche, et cette fumée en trait noir soulignant sa chevauchée, déglagée très loin par le biais de son pot d'échappement.

Ainsi, le progrès technologique constantinois était perçu dans ces mêmes formes et autres variés aspects du côté de la citadelle du mont de Mermoura; l'allusion faisant donc tout le reste de cet événement très important dans la métaphore de la métamorphose de la vie des citoyens de la région.

Alors que tout le monde s'attendait à la correction graduelle de toutes ces «inégalités» et autres déséquilibres, un autre malheur est venu donc frapper de plein fouet notre cité pour, dit-on à un haut niveau, la contraindre à abandonner de facto tous ses nombreux projets d'investissement, faute de moyens de financement justement.

Il n'y eut donc plus aucune ombre d'un

hypothétique moteur, ni même le moindre gémissement d'une quelconque machine du genre, et encore moins une toute salutaire et même sombre fumée déglagée en signe de bonne santé de notre économie des fins fonds de leurs entrailles.

Vint alors par la fatalité de l'Histoire tous ces déboires ayant longtemps enfanté cette cécité de la nécessité d'un régime atteint par la sénilité de céder à tout-va à la gabelle de la bêtise humaine.

Constantine comme Guelma, à l'instar d'autres contrées du pays, devaient être logées à la même enseigne ou renvoyées dos à dos et sine die par un régime ayant entre-temps bien changé de comportement en matière d'investissement.

La raillerie, ne pouvant donc manifestement trouver meilleur support publicitaire à l'effet d'alimenter cet humour décapant qui faisait naguère encore le lit à cette nouvelle mentalité, allait elle aussi pousser nos gouvernants à en faire bon usage afin de meubler leur temps, en signe de contentement du monde rechignant, faute de solutions idoines ou appropriées.

La leçon était donc toute trouvée pour ces roublards de carriéristes décideurs: séparer le son qu'on émet de l'écho qu'il produit, à l'effet de complètement dérouter avec le citoyen algérien.

Dans leur vilain jeu politique qui s'en suit bien après, ils réussirent même à complètement étouffer le bruit de ce moteur de la vie citoyenne, à l'effet de cesser de produire au loin ce simulacre de fumée, indice à partir duquel on pouvait tout de même deviner à la fois la puissance et la marque de l'engin qui la produit et d'où il le fait!

L'embellie financière arrivant plus tard à grands galops et longues enjambées, au lieu d'être mise à profit à l'effet de réparer cette «injustice», ouvrira, contre toute attente, grandes ouvertes les portes à l'opportunisme de tout bord à un panel d'arrivistes de tous genres.

Et l'on se mit alors à jeter de nombreux sous un peu partout, sous la forme de crédits ANSEJ peu probants, de logements sociaux en partie destinés à la revente au marché parallèle, de lots de terrain à bâtir à des privilégiés ou potes du régime, concéder des fermes agricoles à de nouveaux riches qui n'auront plus aucun souci de les laisser en friche...

A l'opposé, de l'autre côté de la barrière, celle traçant et limitant le territoire de la basse société, on avait déjà bien décodé le message transmis d'un aussi haut lieu, pour se mettre à l'avance dans l'humour et les bonnes grâces d'un régime qui fait manifestement dans le populisme et la frime, au lieu de se projeter dans ce futur immédiat dont dépend pourtant l'avenir économique du pays et de la nation.

Au dévouement sans la moindre condition de jadis et d'autrefois du citoyen au profit de la communauté et de la société, devait donc tout naturellement succéder cet égoïsme à profusion qui s'est emparé de l'individu des temps présents, faisant, par conséquent, tout basculer dans ce qui était d'essence philosophique des nobles valeurs de la vie citoyenne.

Du bruit autrefois tonitruant du moteur de Constantine, ils n'en ont qu'un vague souvenir et du pot d'échappement de la mobylette de Guelma, ils n'en reconnaissent ni l'odeur de la fumée ni même la légende véhiculée par la comparaison du premier cité avec cette toute petite cylindrée!

Faut-il plutôt maudire ou au contraire bien applaudir tous ces autres comportements humains qui nous auront fait tout changer dans notre vie citoyenne? A mesure que le temps passe, se creuse profondément ce fossé qui sépare le citoyen de son berceau.

Comment donc y remédier? Le lien social en sortira-t-il indemne? Tout porte à croire que la rupture entre l'individu et son milieu social est plutôt irréversible! Bien incompatible avec nos mœurs d'antan qui diffèrent complètement de sa mentalité de nos jours!

LA CHRONIQUE DU BLE D'ARDE



Paris : Akram Belkaïd

Syrie, que dire ?



C'est un dilemme qui divise et oppose. Quelle attitude adopter vis-à-vis de ce qui se passe en Syrie? Si la solidarité humanitaire est évidente (obligatoire), la question politique, elle, provoque gênes et silences. Ou bien alors, elle génère des avis tranchés pour ne pas dire définitifs, ce qui limite le champ de la discussion et de l'échange. A dire vrai, le problème paraît insoluble. Non, corrigé cette affirmation. Il ne présente que des solutions imparfaites, inacceptables si l'on s'en tient à la morale et à l'éthique et que l'on met de côté tout cynisme ou, pour être moins abrupt, tout pragmatisme. La question tourne surtout autour du sort de Bachar al-Assad. Ainsi, nombreux sont ceux qui continuent de le défendre avec plus ou moins de nuances et cela au nom du respect du droit international et de l'anti-impérialisme.

Il est vrai qu'Assad est le président en titre de la Syrie et cela quelles que soient les conditions dans lesquelles il a été élu (ou dans lesquelles il a hérité de son pouvoir). Ses défenseurs ont beau jeu d'affirmer que la légitimité internationale est de son côté quand il fustige l'intervention d'une coalition étrangère sur son sol, cette dernière agissant, il faut le rappeler, sans aucun mandat ni feu vert des Nations unies. Qu'on le veuille ou non, les pays qui bombardent actuellement la Syrie au nom de la lutte contre le groupe Etat islamique (EI) sont dans l'illégalité (même si elles avancent l'argument de la légitime défense). On peut dire que c'est la faute de la Russie (sans oublier la Chine) qui refuse tout accord en ce sens au sein du Conseil de sécurité mais la réalité est bien là. Douze ans après une intervention militaire illégale en Irak car non approuvée par l'ONU, les pays occidentaux renouent avec ce qui n'est rien d'autre qu'une politique de la canonnière, fût-elle motivée par de bonnes intentions, c'est-à-dire lutter contre une organi-

sation terroriste coupable de nombreuses exactions.

A l'inverse, et pour continuer dans la même veine, on peut dire aussi que l'intervention militaire russe est légale puisqu'elle se fait à l'appel et avec l'aval du gouvernement syrien - lequel, il faut le rappeler, reste reconnu par une bonne partie des membres de l'ONU. Enfin, Assad est aussi présenté comme le dernier rempart face au pire, c'est-à-dire une Syrie - ou ce qu'il en resterait - dirigée par des mouvements islamistes sunnites auprès desquels les Talibans passeraient pour d'aimables prêcheurs. Le vide politique est tel qu'on a du mal à voir autre chose qu'une alternative théocratique à un régime dont les partisans rappellent sans relâche qu'il est laïc et qu'il demeure encore l'adversaire déclaré d'Israël.

Il y a du vrai dans ce qui précède. La perspective que le groupe Etat islamique (Daech) ou ses alliés de fait puissent s'installer demain à Damas est cauchemardesque. Pour autant, il est des vérités qu'il ne faut pas oublier et que l'on se doit de rappeler sans cesse. Cette situation dramatique, c'est bien Assad qui l'a voulue en usant d'une violence inouïe contre l'opposition pacifique et en relâchant des milliers de prisonniers radicaux dont il savait très bien qu'ils prendraient les armes contre son régime à la première occasion. Dans un monde où la perception simpliste des événements est renforcée par Hollywood et les *spindoctors* de tout bord, la stratégie suivie par le président syrien peut défier l'entendement. Elle ne devrait pas surprendre les Algériens qui ont vécu dans leur chair les conséquences de la culture des coups tordus façonnée par le KGB. Principe de base: créer un ennemi pour garantir sa propre survie. Au besoin, s'affaiblir en le renforçant. User de cet ennemi comme levier pour exercer une violence impitoyable contre toute autre menace. Contre toutes les oppositions...

Non, Assad est tout sauf un héros. Ce n'est pas l'héritier loin-

tain de Nasser. C'est un criminel qui tue son peuple après l'avoir longtemps privé de ses libertés. Que son principal ennemi d'aujourd'hui soit un autre monstre ne change rien à l'affaire et ne saurait lui offrir la moindre réhabilitation. Une fois affirmé le principe du «ni Assad, ni Daech», que peut-on alors attendre pour la Syrie? Il y a d'abord et surtout la nécessaire solidarité avec les réfugiés de l'extérieur comme ceux de l'intérieur. Leur venir en aide, d'une manière ou d'une autre, peut être vu comme un acte dérisoire au regard du fracas qui disloque leur pays. Ce n'est pas une raison qui justifie l'égoïsme. Pour le reste, on peut juste espérer que c'est la moins mauvaise des solutions qui se dessinera au terme de cette période de violences et de grandes manœuvres qui masque les habituelles tractations diplomatiques. D'abord, le départ d'Assad qui passera nécessairement par des négociations entre Moscou et Washington. Encore faut-il que l'intéressé accepte et que, surtout, certains membres de la coalition occidentale le veuillent aussi. En effet, quand on répète à l'envi qu'Assad sera jugé, c'est que, quelque part, on préfère l'acculer pour qu'il reste au pouvoir, faute d'échappatoire possible...

Le départ d'Assad donc. Ensuite, la formation d'un gouvernement d'union nationale - où la place des alaouites serait garantie et où l'opposition islamiste (hors Etat islamique) devra nécessairement être représentée. Cela signifie que l'Arabie Saoudite, l'Iran et la Turquie, autrement dit les trois puissances régionales qui interviennent directement ou indirectement dans le conflit, auront trouvé un accord en ce sens. L'objectif sera alors la restauration de l'intégrité territoriale de la Syrie, le désarmement des milices et la victoire militaire contre le groupe Etat islamique. Un programme qui paraît insurmontable mais à défaut de le réaliser, c'est tout simplement la fin de la Syrie en tant qu'Etat qui est annoncée.

la **Chronique**
de Paris
Par Pierre Morville



France : plan de vol illisible vers une Syrie compliquée

Mêlant beaucoup les grands discours sur les droits de l'homme et les revirements tactiques, la position française n'est guère compréhensible.

Selon un sondage récent de l'IFOP, 76% des Français seraient favorables « à la participation du pays à l'intervention militaire en Syrie contre Daech » et 10% seulement y sont opposés. Résultats un peu surprenants quand on sait que le gouvernement de François Hollande y était, jusqu'à une date récente, fermement opposé. Lors de l'été 2013, il est vrai, il avait été lâché par les Britanniques et les Américains hostiles aux frappes qu'il proposait contre Bachar el-Assad, coupable d'avoir utilisé des armes chimiques contre son propre peuple. Depuis, la France a armé des groupes de rebelles syriens supposés hostiles à la fois aux islamistes et au régime de Damas. Sans beaucoup de succès. Puis elle s'est engagée aux côtés de la coalition internationale montée par les Etats-Unis à l'automne 2014 pour bombarder Daech mais François Hollande avait décidé alors que les frappes françaises viseraient l'Etat islamique seulement sur le territoire irakien et pas en Syrie. Pour deux raisons : d'une part, en Irak, la France et la coalition interviennent à la demande du gouvernement du pays, ce qui ne serait pas le cas en Syrie; d'autre part, les frappes en Syrie risquaient de conforter indirectement Bachar el-Assad. En septembre de l'an dernier, François Hollande annonce des vols reconnaissances au-dessus de la Syrie mais refuse toujours l'idée de troupes au sol. Il franchit le pas à la veille de la dernière assemblée générale de l'ONU, un an après et il bombarde Daech en Syrie.

« Vis-à-vis du droit international et de l'ONU, la France, en la personne de son président, effectue un revirement à 180 degrés de la politique française depuis 1945, puisqu'elle accepte de recourir à la très controversée notion de légitime défense préventive. Celle-ci, à la différence de la légitime défense dite classique (article 51 de la Charte des Nations Unies), justifie la riposte par une simple menace et non par l'existence réelle ou imminente d'une agression armée », note le juriste Amaury Teillard. La menace en question : la possibilité de nouveaux attentats islamistes en France.

Mais l'évolution de principes du droit n'est souvent que le reflet de changements d'intérêts bien concrets... D'ailleurs, contrairement aux principes affichés, l'intervention armée sur le territoire syrien se fait sans l'aval du gouvernement d'El Assad, toujours représenté à l'ONU, ni même avec l'aval de l'organisation internationale. Dans d'autres circonstances, la décision des Etats-Unis d'attaquer l'Irak de Saddam Hussein, on se souvient du discours de Dominique de Villepin le 14 février 2003 au Conseil de sécurité de l'ONU lorsque la France contestait fermement la volonté des Etats-Unis d'envahir l'Irak à la suite de la prétendue production d'armes de destruction massive par le dictateur Saddam Hussein: « Dans ce temple des Nations Unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience ». Autres temps, autres principes...

IMBROGLIO SYRIEN

Il est vrai que dans la partie compliquée du dossier Syrien, est intervenue une nouvelle donne, celle de Vladimir Poutine. Jusque-là, les Occidentaux intervenaient par voie aérienne contre Daech tout en exigeant



le départ de Bachar el-Assad, comme une condition à la normalisation éventuelle du pays. Lors de la dernière Assemblée générale de l'ONU en septembre, « Vladimir Poutine a expliqué très clairement à New York que pour lui, le président syrien est légitime, ce qui s'oppose à la vision d'autres pays (les Etats-Unis, la France et l'Allemagne) qui estiment eux au contraire que si maintenant, oui, on peut discuter avec lui, mais il faut à terme qu'il parte, analyse Karim Pakzad, cette nouvelle « souplesse des Occidentaux s'est ici heurtée au durcissement de la Russie sur le sort de la personne de Bachar el-Assad ». Pour le consultant de l'Iris, la réaction française, avec l'ouverture fin septembre à Paris d'une enquête préliminaire fin septembre, visant Bachar el-Assad pour crime contre l'humanité, ne doit rien au hasard de calendrier. Mais dans le même temps, les Français négocient avec son armée et avec son gouvernement des modalités concrètes des bombardements aériens effectués contre les troupes de Daech. « Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples... ».

A l'origine de tout ce salmigondis stratégique-militaire occidental, on retrouve une des idées force de George Bush Junior : la volonté affichée de remodeler un « nouveau Moyen-Orient », en instituant de nouveaux Etats, mettant à bas les vieilles « dictatures » (Saddam Hussein, Bachar el-Assad, Kadhafi...), au bénéfice de formations « démocratiques » et bien évidemment très favorables aux intérêts stratégiques et surtout commerciaux des Occidentaux. Mais l'Histoire a ses ruses et les vieilles dictatures reversées par les « printemps » arabes ont fait place non pas à des gentils Etats pro-occidentaux mais à la montée irrépressible de formations islamistes violemment anti-occidentales qui, en Irak comme en Syrie, ont abouti à la formation de Daech. L'Etat islamique s'avère de fait infiniment plus menaçant pour les intérêts occidentaux que les Hussein, Kadhafi ou el-Assad. Il s'avère également infiniment plus violent vis-à-vis de toute opposition intérieure, notamment démocratique, et vis-à-vis de toutes les minorités religieuses (chiite, chrétienne, yésidi...). Face à la montée en puissance de Daech, les Etats-Unis, pour une fois un peu pragmatiques, ont commencé à considérer que les ennemis d'hier n'étaient pas nécessairement devenus les amis de demain mais qu'il ne fallait pas insulter l'avenir. En 2013, ils s'opposent au projet français d'aller bombarder el-Assad. En 2014, ils interviennent militairement contre Daech en Irak et en

Syrie. En informant Damas de ses frappes contre les djihadistes de l'EI, Washington redonne au président syrien la légitimité internationale qu'il cherchait.

En France, deux événements majeurs ont commencé à infléchir les positions.

Tout d'abord les attentats islamistes de Mohammed Merah en 2013, ceux d'Amedy Coulibaly et des frères Kouachi en janvier 2015, tous influencés par l'extrémisme sunnite et les événements se déroulant en Irak et en Syrie. Le départ de quelque 2000 jeunes Français en Syrie pour soutenir le combat de Daech inquiète beaucoup. Ensuite, l'afflux massif de réfugiés syriens en Europe (près de 500 000 en 2015) est dû pour beaucoup aux exactions initiales des troupes de Bachar el-Assad et à la guerre civile qui s'ensuit. Mais les réfugiés fuient surtout aujourd'hui les zones contrôlées par Daech. « Il faut comprendre que sur 23 millions de Syriens, la moitié a perdu sa maison : 5 millions de réfugiés et 8 millions de déplacés internes en Syrie et qui sont des candidats à l'immigration. Evidemment, il faut traiter le problème à la source et le principal problème est Daech », explique l'analyste Francis Balanche.

DROITS DE L'HOMME ET BUSINESS

Aujourd'hui, la position française gentillettement théorique « ni Daech, ni Assad » est de plus en plus difficile à défendre, d'autant que la France est membre du Conseil de sécurité de l'ONU et l'une des rares puissances européennes, avec l'Angleterre, à pouvoir intervenir militairement à l'extérieur, comme elle l'a fait avec justesse au Mali et en Centrafrique contre des formations islamistes radicales. « Dès 2013, les Etats-Unis, quand ils ont vu qu'il n'était pas possible de bombarder Damas, que les djihadistes montaient en puissance, que les alliés russes et iraniens de Bachar el-Assad ne le laisseraient pas tomber, ont compris qu'il fallait être pragmatique, poursuit ce chercheur. Il ne fallait plus faire du départ d'Assad un préalable si on voulait un règlement du conflit. Les Saoudiens et les Turcs ont été furieux de ce changement de position américain et la France a rejoint la position turco-saoudienne », pointe Francis Balanche.

La complexité de la position française se révèle d'autant plus difficile à tenir qu'elle s'appuie sur un discours « droit-de-l'homme », pour reprendre les critiques de l'ancien ministre français des Affaires étrangères de gauche, Hubert Védrine, destiné aux opinions publiques, mais il s'accompagne des fructueuses affaires commerciales avec les nouveaux amis saoudiens et qataris : Alstom récupère

le métro de Riyad, Le Caire a pu acheter (avec des fonds saoudiens) 2 Mistral porte-hélicoptères français (dont la vente initiale aux Russes avait été annulée par Paris, lors de la crise ukrainienne), on vend des avions Rafale en rafale dans tout le Moyen-Orient dans le Moyen-Orient sunnite conservateur. Difficile pourtant de faire passer l'Arabie saoudite comme un modèle de démocratie respectueuse des droits de ses minorités. Même si ce pays a pu prendre, de façon totalement sidérante, la tête d'une instance stratégique du Conseil des droits de l'homme de l'organisation mondiale !

L'actuel ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a initié et fortement défendu la ligne du « ni Daech, ni Assad ». Mais c'est François Hollande qui a annoncé l'inflexion de la politique étrangère française sur le dossier syrien. Existe-t-il aujourd'hui des divergences ou des différences d'appréciation sur ce dossier épineux entre les deux hommes ? Il est vrai que la position française n'est pas sans soulever quelques problèmes. Après la signature de l'accord avec l'Iran sur le nu-

cléaire, la France a envoyé ses diplomates et ses hommes d'affaires à Téhéran : « Quand Fabius s'est rendu en Iran, il a été fraîchement reçu : on lui a fait comprendre que si la France voulait bénéficier de quelques contrats, elle devait changer de position vis-à-vis de l'Iran et de ses alliés dans la région », note Francis Balanche.

LA DONNE POUTINE

« Pour la première fois depuis la fin de la guerre froide et l'intervention soviétique en Afghanistan, l'armée russe s'appête à intervenir au Moyen-Orient. Les Russes avaient conservé leur base de Tartous et fournissaient en armes l'armée syrienne mais Poutine a changé de braquet : désormais c'est l'armée russe qui frappe », remarque Hadrien Desuin dans le Figaro. Pour ce chercheur, les crimes de Daech pour l'opinion occidentale sont désormais nettement plus insupportables que les tentatives de Bachar al-Assad de rester au pouvoir. C'est la position russe qui apparaît la plus juste mais aussi la plus réaliste.

Le 2 octobre, lors de la visite de Vladimir Poutine à Paris, François Hollande et Angela Merkel l'ont rencontré pour discuter de la situation en Syrie et en Ukraine. A l'issue de cette rencontre, pas de conférence de presse conjointe, pas de déclaration, pas de communiqué. Plus tard, le président français a affirmé sur Poutine : « Pour l'instant, ce n'est pas notre allié, il est l'allié de Bachar El-Assad », avant de souhaiter qu'il devienne « un partenaire pour chercher une solution politique » en Syrie. Les déclarations du président français soulignent les ambiguïtés des positions occidentales : le 1er septembre dernier, l'administration d'Obama appelait à l'engagement russe en Syrie, le 4 septembre, elle condamnait cet éventuel engagement comme une « déstabilisation » menaçant de conduire à une confrontation USA-Russie.

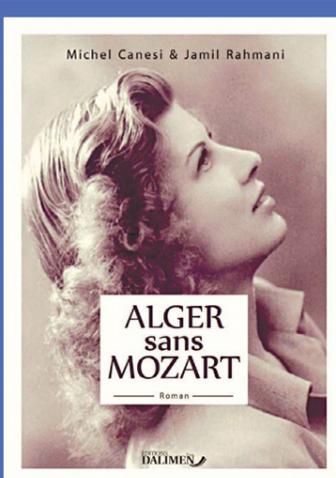
Vladimir Poutine vient de recevoir à Moscou Benjamin Netanyahu. Il sait que Bachar el-Assad aura du mal à conserver son pouvoir mais il veut s'assurer que contrairement à ce qui s'est passé dans les Balkans, en Irak, en Libye ou en Ukraine, le Kremlin ne sera pas mis devant le fait accompli. S'il veut être au centre du jeu au Moyen-Orient, il craint également une exportation d'un djihadisme radical en Russie même, de nombreuses républiques de ce pays ayant des populations majoritairement musulmanes. Il souhaite renforcer Tartous, son unique base navale en Méditerranée. Bonne ou critiquable, il a une stratégie pour la Syrie. François Hollande en a-t-il une ?



Médiatic

CONFESSIONS (PRESQUE) INTIMES DE FEMME(S)

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



ALGER SANS MOZART. Roman de Michel Canesi & Jamil Rahmani. Editions Dalimen, Alger 2013 (Naive Edition, Paris, 2012), 456 pages, 850 dinars.

Voilà donc un roman, un vrai, à l'écriture assez originale. Deux auteurs, plusieurs voix. Au centre du récit et au départ, l'amour, en pleine guerre de libération nationale, de Louise, la «pied-noir» de «bonne famille» (mère raciste et Oas, mais père intellectuel libéral) pour Kader, un étudiant en médecine (à Alger), militant actif du Fln. La fille, influencée par les idées et les réflexions libérales et humanistes du papa et, aussi, révoltée par la condition inhumaine faite aux «indigènes», et par les attitudes et comportements racistes de son environnement immédiat, ne tarde pas à rejoindre le mouvement national. Rien de plus facile pour elle, belle et rebelle et parlant, grâce à son père, l'arabe et le kabyle. Algérienne jusqu'au bout des ongles! Possédée par l'Algérie, elle s'implique à fond.

L'indépendance ! Espoirs, jouissances, jouisseurs, dérives, nuits folles, journées pleines... tout y passe.

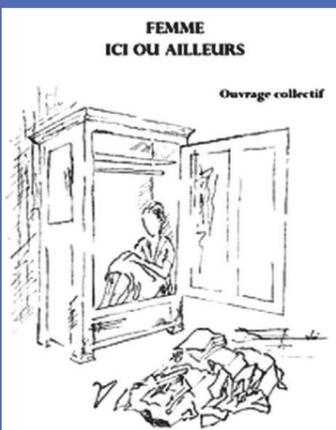
Louise habite les hauteurs d'Alger. Elle observe, évalue, juge et tranche...sans peur car sans reproches, si ce n'est que de trop aimer son pays...l'Algérie... et son époux devenu un médecin réputé, mais déjà oublié des combats passés et des promesses. Au bout de 35 années de mariage, c'est le divorce...et elle est découverte qu'elle est une «étrangère», avec une peau qui «ressemble aux façades des immeubles d'Alger»... «à l'image d'Alger, ruinée», à l'exception de certains lieux qui ne vieillissent pas, don-

nant l'illusion de l'éternelle jeunesse. Comme le Saint Georges, «un douloureux mirage».

Autour d'elle, plusieurs personnages hérités d'hier, se trouvant pour la plupart en France, partis en 62...et des amis, nouveaux, jeunes ou vieux : l'homosexuel, un réalisateur, le jeune à la recherche de son identité, de son histoire et d'un autre avenir, les racistes, l'acteur raté,...

Les souvenirs, les commentaires, les observations, les analyses, les événements se croisent et s'entrecroisent parfois, se mêlant harmonieusement ou amoureusement, parfois s'entrechoquant. Le tout dans une Algérie qui a beaucoup évolué (évolué ?), tout particulièrement en raison d'une religiosité exacerbée et d'un arabo-nationalisme borné...et avec, en face, une France qui a beaucoup évolué, tout particulièrement en raison du bouleversement des mœurs et d'un universalisme mondialisé...Mais qui laisse une foulditude de questionnements sur les rapports ambigus jusqu'à l'équivoque entre les deux pays dont celle-ci : «Comment aimer une nation tortionnaire ? Comment haïr le pays des Lumières ?»

Les Auteurs : Un Algérien et un Français. Le premier, médecin anesthésiste et le second, médecin dermatologue, tous les deux en permanence, témoins, en direct, de douleurs humaines. Déjà auteurs, ensemble, de deux romans dont le premier, en 2006, *Le Syndrome de Lazare* (sur l'arrivée du sida en France) a été adapté au cinéma. Le second livre a été édité en 2010.



FEMME, ICI OU AILLEURS. Récits, Confessions et réflexions. Ouvrage collectif France-Algérie. El Ibriz Edition, Alger 2014, 279 pages, 700 DA.

Ca y est ! Je suis plus que septuagénaire et c'est maintenant à peine que je découvre la Femme dans son entièreté.

La femme dans tous ses états, tous ses émois, tous ses éclats, toutes ses peines, toutes ses ambitions, toutes ses espérances, et, aussi, tous ses «secrets», ses forces, ses fragilités et ses faiblesses... Car, je viens de lire (et vous les présentes) leurs «confessions». Des textes sensibles, profonds, spontanés. Seize (16) chapitres : Moi, Intime/Intimité (Notions identiques ? Se complétant ?...), Femmes -Hommes : Amis ? Ennemis ? (Amis... avec des limites ? Ni l'un ni l'autre ? Complémentaires ? Un simple duo nécessaire à la survie de l'humanité ? Dans les yeux... de la douceur, mais aussi de la colère et de la rage...le reflet ou le rejet)..., Amour (Un bien joli mot à plusieurs formes qui fait rêver...), Le sang des femmes, Liens (D'abord avec le père, avec le mari, avec l'aimé, avec l'amant, avec les enfants... Des liaisons étouffantes comme le lierre suceur ?), Rencontre/Séparation (généralement dans la douleur), Sexualité, Maternité...

Des «révélation» presque intimes, en tout cas vraies, venant du fond du cœur, du corps et de l'âme, parfois crues de 48 femmes, algériennes et françaises, d'ici et d'ailleurs, réunies, à Alger et à Besançon, dans des ateliers d'écriture mis en place par la Compagnie Les Trois

Sœurs, avec le soutien du programme d'aide à la Publication de l'Institut Culturel Français d'Algérie. Réunies afin de collecter des réponses à une question relative à la relation hommes/femmes dans la sphère privée.

On ne connaît des auteures que les prénoms. D'où la profondeur, la sincérité et la véracité des écrits, certains simples, d'autres merveilleux, certains à l'écriture basique, d'autres au style recherché...

Les Auteur(e)s : Abir, Aïcha, Alima, Ambre, Amel, Brigitte, Carmen, Fatma, Nezha, Caroline, Katie, Khedidja, Nicole, Yamina, Zaira, Sylwia...et d'autres, et d'autres, toutes des femmes. Une cinquantaine, âgées de 20 à 76 ans. Une des phases des Ateliers a été «coachée» par Soumya Ammar Khodja, poétesse et nouvelliste franco-algérienne, ancienne enseignante à l'Université d'Alger. Quelques dessins (évoquant des femmes dans des positions diverses pouvant évoquer différentes situations) de Stéphane Lacombe.

Avis Pour nous les hommes ! Une belle aventure «humainement commune» à lire sans modération, mais à petites doses... «allongées» de petit lait, car on en prend pour son grade. Pour mieux connaître (et, surtout, comprendre) celle(s) que vous

jours utile et qu'elle a sa place «dans un pays où, de plus en plus, elle a du mal à vivre». On la comprend ! Elle n'est pas la seule de sa génération et même de celle qui a immédiatement suivi. Beaucoup ne savent pas quoi faire pour faire admettre leurs idées, leur allure, leur mode de vie...

La démarche stylistique est assez originale et il faut le signaler. La présentation des personnages de l'entourage et l'analyse des comportements se fait à travers des comparatifs littéraires à feuilleter : Tel est un journal, un autre est une revue, un troisième est un magazine, un quatrième est un manuscrit inachevé (la comparaison est belle !), un cinquième est un livre importé, «écrit en langue étrangère», un sixième est un livre d'images...

L'Auteur : Native d'Alger, psychologue industrielle, cadre dans plusieurs «Sociétés nationales», chef d'entreprise (privée)... elle représente le Patronat au Cnt de 1994. Membre (présidente) du Rotary club.

Avis Au départ, l'apparence d'un sujet-bateau. La suite vous entraîne dans un voyage au long cours, mouvementé comme on le devine, à travers le temps présent de l'Algérie et à travers une mémoire originale... Celle d'une «pied-noir» algérienne plus que les Algériens, mortellement patriote.

Citations : «Une relation fondée sur le non-dit survit grâce au silence» (p 65), «Dans imagine, il y a image et magie : l'exacte définition du cinéma» (p 72), «Les Algériens d'aujourd'hui ne sont plus ceux de 1961, ils ont perdu le ciment qui les soudait face à l'adversité, ils ont perdu la fierté farouche face à la sujétion, ils ont perdu la fraternité, ils ont perdu l'humanité» (p 84), «Quand on est jeune, on idéalise tout : le premier homme, la première femme, le premier amour, le premier pays. Ils ont un parfum qu'on pense irremplaçable. C'est une illusion» (p 104), «Culture et pauvreté vont rarement de pair» (p 142), «C'est drôle, les vieux, ils ont l'impression d'être toujours ce qu'ils étaient, le cerveau et les souvenirs vieillissent moins vite que leur corps» (p 263), «L'éphémère n'est là que pour contraindre les créateurs à l'immortalité. Les cinéastes, les peintres ou les romanciers sont des archivistes. Ils s'emparent du temps qui passe et le fixent sur la pellicule, la toile ou le papier, ils lui donnent un brin d'immortalité» (p 274).

aimez, celle (s) que vous voulez conquérir, celle (s) que vous considérez comme «bonne à tout faire», celle (s) qui a porté vos enfants, celle (s) qui, peut-être, ont fait de vous... un Homme.

Citations : «Une femme, c'est aussi une âme, une pensée, c'est comme une peinture ou une musique, une poésie qui peut être envoiement, bruyante, douce, chaude, colorée : c'est l'autre côté d'une pièce» (p 14, Dalila), «L'inséparable couffin... le plus difficile est de le remplir, pas de le porter, il faut beaucoup, beaucoup de dinars» (p 15, Fatma), «L'intimité doit être un partage librement consenti... L'intimité, c'est le monde du secret, de la souffrance quelquefois» (p 31, Yamina), «Se livrer à quelqu'un, c'est lui faire cadeau d'une part de sa vie» (p 33, Dalila), «L'amour est un grand magasin, il y a des rayons pour tous - tous les âges, tous les goûts, tous les sexes» (p 67, Joëlle), «Le sang des femmes/ Tout un programme/ Libérateur/ Et créateur» (p 78, Ambre), «Alors que le sperme permet de donner la vie, le sang des femmes, leurs menstrues, l'entravent. Une femme se tire une balle dans la tête : ce sang-là ne sera pas impur ; ce sera celui de la libération» (p 91, Samya), «Trop de liens sont étouffants et empêchent de développer la personnalité, mais sans lien, c'est déroutant» (p 111, Lucienne), «Donner la vie, c'est déjà donner la mort» (p 264, Samya).

Avis Une dissertation philosophico-événementielle bien plus que des mémoires. Une dimension humaine et personnelle bien plus que professionnelle. La photo de couverture est magnifique (qui en est l'auteur(e) ?)

Citations : «Ne frottez pas une allumette contre un irascible, il prendra feu instantanément» (p 61), «La poésie est ce rêve éveillé qui parvient à nous donner une vision exacte du monde et des images qui s'y trouvent» (p 61), «En histoire, il n'y a pas d'acte isolé. C'est un enchaînement de faits qui s'ajoutent les uns aux autres comme les perles d'un chapelet» (p 102), «J'accuse ma double culture. J'étais moderne sans l'être vraiment et je restais prise dans les rêts d'un conservatisme sévère» (p 120), «Un livre n'a pas réellement un début et une fin et, en aucun cas, l'histoire racontée ne coïncide parfaitement avec notre vie» (p 210)

LES COULEURS DE MA VIE. Lettre à mes petits-enfants. Essai (et mémoires) de Anissa Zouïouèche. Editions Dalimen, Alger 2014, 216 pages, 800 dinars



Arabie Saoudite: rien ne va plus au royaume des Al-Saoud

Le drame de La Mecque, la guerre au Yémen qui se prolonge, des réserves de devises qui fondent : les soucis s'accroissent pour le roi Salmane. Au point que son autorité serait contestée. En tout cas, la guerre des clans est ouverte à Riyad.



Courrier international

Le nouveau roi Salmane, arrivé sur le trône en janvier dernier, a fait fi de la prudence habituelle des dirigeants saoudiens", écrit Brian Whitaker, spécialiste du monde arabe, dans le quotidien britannique The Guardian. Le journaliste ajoute que le roi a dépensé sans compter les réserves du royaume, en plus de lancer le pays dans une guerre "impossible à gagner" au Yémen.

Par ailleurs, "il a chamboulé l'ordre de succession" [en propulsant notamment son fils Mohammed ben Salmane au poste de vice-prince héritier, malgré son jeune âge et son peu d'expérience]. Ajoutez à cela la bousculade mortelle de La Mecque - dans laquelle plus de 800 personnes sont mortes, le bilan initial de 717 morts ne cesse d'être revu à la hausse - et vous aurez "l'explication des remous qui agitent l'intérieur même de la famille régnante".

Un texte a récemment circulé, écrit par quelqu'un qui se présente comme un prince et petit-fils du roi Abdelaziz, fon-

dateur du royaume. Le document suggère au roi Salmane d'abdiquer, "et il semble que [cet] appel ait reçu des soutiens parmi ses pairs. Il dit tout haut ce que des Saoudiens ordinaires ne peuvent que penser tout bas s'ils ne veulent pas finir en prison et se faire flageller", poursuit The Guardian.

Et l'article de pointer l'absence presque totale d'instances de médiation politique et de société civile : "Même une association caritative aura besoin d'attendre des années pour être enregistrée. Il aura fallu dix-sept ans à une association qui s'occupe du diabète pour se faire enregistrer. Il suffit que des médecins ou des comptables souhaitent se réunir pour que le régime devienne nerveux."

LES SAUDIENS PAIENT LE PRIX DE LEUR POLITIQUE ANTIRÉVOLUTIONNAIRE

Pour Brian Whitaker, l'aspect autocratique du régime constitue un problème fondamental. Nul besoin d'en référer à quiconque pour prendre une décision, et il peut arriver au roi Salmane de faire des choix in-

considérés, "ce qui risque d'avoir de lourdes conséquences pour l'avenir du pays".

Et de souligner que, pour les Saoudiens, dépenser sans compter est devenu la solution à tous les problèmes. "En 2011, inquiets des soulèvements populaires en Tunisie, en Egypte et en Libye, ils ont distribué 133 milliards de dollars [en embauches dans les forces de l'ordre, augmentations de salaires et construction de logements] pour étouffer l'opposition." Idem en janvier, quand le nouveau roi a distribué deux mois de salaire aux fonctionnaires pour accompagner son arrivée sur le trône.

"Même si les Saoudiens ont les poches encore bien remplies, cela ne pourra pas durer éternellement. En plus, cela leur a désappris à explorer d'autres solutions. Le drame de La Mecque a été un révélateur : des sommes considérables ont été dépensées pour des constructions de prestige, et pour rendre le pèlerinage, en théorie, plus sûr. Mais ce qui a manqué, c'est l'amélioration des méthodes de gestion des foules. Le pays ne peut pas durablement continuer ainsi. Et les Saoudiens le savent de plus en plus", conclut le Guardian.

PARIS MATCH

Personnalité trouble du prince dubaïote mort

Sheikh Rachid, le fils du Premier ministre de Dubaï, est décédé la semaine dernière. Selon le régime, il a été victime d'une crise cardiaque. Mais des rumeurs courent sur d'autres causes de sa mort.

Cavalier émérite et playboy, Sheikh Rachid a-t-il vraiment succombé à une crise cardiaque ? Depuis l'annonce de la mort du fils aîné du Premier ministre et vice-président des Emirats arabes unis le weekend dernier, les rumeurs courent sur Internet. Certains ont du mal à croire que le corps d'un jeune homme de 33 ans ait pu lâcher soudainement. D'autant que son parcours n'est pas aussi net que le régime le voudrait, relate le «Daily Mail»: en 2008, deux ans après sa double victoire en équitation aux Jeux asiatiques, le jeune homme avait été déchu de son titre de prince héritier, au profit de son frère cadet. En tant que fils aîné du Sheikh et de sa première femme - qui vit quasiment recluse, contrairement à la jeune et moderne princesse jordanienne Haya, la seconde épouse du Sheikh -, il aurait dû régner. Une décision qui n'a jamais été clairement expliquée, et qui serait due à l'addiction à la drogue du Sheikh Rachid.

Pire, selon les câbles diplomatiques révélés par WikiLeaks, le prince aurait dû renoncer à régner un jour car il aurait tué un employé de la maison royale dans le bureau de son père. Des accusations auxquelles le régime émirati n'a jamais répondu, notamment relayées par le quotidien britannique «The Independent». Il aurait commis ce meurtre sous l'influence de stéroïdes qu'il prenait pour augmenter sa masse musculaire.



UN SPORTIF TOMBÉ DANS L'OMBRE

Avant de tomber dans une relative disgrâce, mais surtout de vivre dans l'ombre, le Sheikh Rachid avait tout pour prendre la suite de son père: diplômé en 2002 de la prestigieuse école militaire britannique de Sandhurst, il avait démarré son implication publique à travers l'équitation. Double champion aux Jeux asiatiques de 2006 dans des courses d'endurance, il avait cofondé le Dubai Sport and Cultural Club. Il avait même dirigé, entre 2008 et 2012, le comité olympique des Emirats arabes unis.

Le décès du Sheikh Rachid avait été annoncé samedi dernier, et ses funérailles avaient eu lieu le même jour. Son corps, couché dans un drapeau des Emirats arabes unis, a été enterré dans le cimetière Umm Hurair, à Dubaï. Trois jours de deuil national ont été déclarés, au cours desquels les leaders de nombreux pays arabes ont présenté leurs condoléances au prince émirati.

Quand le voile s'immisce dans le monde de la mode

Le Monde

Dans sa vidéo «Close the Loop» («Ferme la boucle»), H&M présente une succession de personnages au look «recyclé», d'origines et de morphologies diverses : des inconnus mis en scène dans leur vie de tous les jours, mais aussi des célébrités, comme Iggy Pop arrosant dans son jardin ou le mannequin grandes tailles Tess Holliday. Le spot publicitaire se termine sur ce slogan : «En mode, il n'y a aucune règle mais recyclez vos vêtements.»

Parmi toutes ces icônes de mode, Mariah Idrissi pose la tête couverte d'un foulard aux motifs rappelant un keffieh. La jeune fille de 23 ans, qui a lancé en juillet un salon de beauté d'inspiration marocaine à Londres, a été repérée par un chasseur de mannequins, notamment grâce aux photos d'elle postées sur son compte Instagram. «Etes-vous sûr qu'ils savent que je porte un hijab ?», a-t-elle demandé, sceptique, lorsqu'il l'a contactée pour le groupe suédois. D'origine pakistanaise et marocaine, cette jeune musulmane, qui porte le hijab depuis l'âge de 17 ans, a expliqué dans Fusion avoir participé à cette publicité avec l'autorisation de ses parents. «C'est comme si les femmes qui portent le hijab étaient constamment ignorées dans le monde de la mode, regrette Mariah

Uniqlo en juillet, H&M en septembre, des marques de prêt-à-porter n'hésitent plus à valoriser le hijab dans leurs campagnes publicitaires. Ce voile couvrant la chevelure des femmes, mais pas leur visage, était jusqu'alors largement ignoré du monde de la mode.



Idrissi. Notre style, d'une certaine manière, n'a jamais vraiment compté. C'est fou qu'une marque aussi importante le reconnaisse.»

«Atteindre un grand nombre de personnes souvent oubliées». Au début de l'été, un autre géant de la mode, le japonais Uniqlo, avait

lancé une ligne de vêtements destinés aux femmes musulmanes. Cette collection, signée par la créatrice britannique Hana Tajima, comporte jupes longues, amples blouses, mais aussi hijabs et kebayas, un vêtement traditionnel indonésien. Disponible depuis début juillet à Singapour, en Malaisie, en Thaïlande et en Indonésie, cette «ligne de vêtements 'modestes' était un moyen d'atteindre un grand nombre de personnes qui sont très souvent oubliées», a raconté Hana Tajima sur Mashable.

D'autres marques, comme Tommy Hilfiger, Mango ou DKNY, ont elles aussi lancé des collections spéciales pour le ramadan, tout comme le site de vente en ligne Net-a-porter. Mais avec leurs derniers spots, H&M et Uniqlo vont plus loin, en mettant en scène des femmes voilées, normalisant ainsi l'image d'une femme portant un hijab, loin des controverses qu'il a pu susciter dans certains pays.

Franchies des considérations politiques, les marques de mode savent aussi que se positionner sur le créneau de la mode musulmane leur permettra de conquérir, très prosaïquement, des parts de marché auprès d'une clientèle à fort pouvoir d'achat. Dans un texte mis en ligne sur le site Racked, la journaliste américaine Fareeha Molvi rappelle que l'intérêt financier des marques peut parfois servir certaines évolutions de la société. Et s'interroge : "Le capitalisme pourrait-il aussi aider à la normalisation de l'islam en Amérique ?"

Fuir Daech : l'hôtel des exilés

Il y a un an, l'État islamique s'emparait d'immenses territoires entre la Syrie et l'Irak. Suivant le chemin d'un million et demi de déplacés, Innes, Akeel et leurs enfants sont venus s'échouer au Harem Hôtel, dans la capitale du Kurdistan irakien. Depuis la guerre, l'hôtel a dû s'adapter : la quasi-totalité de ses chambres sont occupées par des familles en exil, dont le futur n'est plus fait que d'incertitudes.

Rue89

Entre le lit «king size» et le mur séparant la chambre de la salle de bain, une petite voiture rouge entame son dixième aller-retour. Rowan la lance en direction de son frère, Momin, qui si-tôt lui renvoie. Agenouillés en pyjama sur la moquette grise, les jumeaux passent le temps. Soudain, une dispute éclate. Leur mère, Innes, qui les surveillaient jusque-là du coin de l'œil, confisque le jouet. «Ils pleurent constamment», sourit tristement la jeune femme de 27 ans. Son mari, Akeel, assis à côté d'elle sur le lit, acquiesce : «On passe nos journées dans cette petite chambre, il n'y a pas assez d'espace pour que les enfants puissent se divertir.»

Pour la fratrie, la sœur et le frère de 2 ans et demi, le panel d'activités s'est encore restreint depuis que le dessin est banni. La dernière fois qu'ils se sont amusés avec des feutres, leur mère les a retrouvés les mains gribouillées. «Regarde maman, c'est un fusil. Regarde maman, c'est Daech», lançaient-ils. Pour s'assurer qu'ils ne griffonnent plus de djihadistes, Innes a confisqué papier et crayons.

Une semaine plus tôt, le jeune couple quittait sa maison, laissant derrière lui une partie de la famille, pour trouver refuge à Erbil, capitale du Kurdistan irakien. Innes et Akeel, qui se connaissent depuis l'enfance, sont originaires de Rama-

di, chef-lieu d'une province au nord de l'Irak tombé aux mains du groupe État islamique (EI). Il y a un an, le groupe terroriste entamait une percée fulgurante à travers la Syrie et l'Irak, s'emparant d'immenses territoires à cheval entre les deux pays. Ramadi en faisait partie. Alors, suivant le chemin de près d'un million et demi de déplacés irakiens et syriens, Innes et Akeel sont venus s'échouer à Erbil.

Parmi ces exilés, beaucoup vivent sous des tentes fournies par l'ONU, ou dans des immeubles désaffectés. Massif, l'afflux de réfugiés a également poussé le secteur hôtelier à s'adapter. Aux côtés d'Innes et Akeel, plus de quarante familles ont trouvé refuge à l'hôtel Harem.

Cet établissement trois étoiles offre une alternative luxueuse aux dizaines de camps qui ont éclorés dans la région depuis le début de ce conflit opposant l'EI aux Peshmergas (littéralement «ceux qui vont au-delà de la mort»). En Irak, ces combattants kurdes sont la principale force terrestre engagée dans la lutte contre l'expansion de Daech.

LE MINIBAR, RECONVERTI EN FRIGO FAMILIAL

Avant la guerre, le Harem refusait les longs séjours. Aujourd'hui, la quasi-totalité des 56 chambres est occupée par des familles de déplacés. Certaines y ont pris leurs quartiers depuis maintenant neuf mois. Quelques rares voyageurs demandent encore une chambre, mais tournent généralement les talons à la vue des dizaines d'enfants qui courent bruyam-



ment dans les étages. Au fil des mois, l'hôtel Harem s'est organisé en résidence, les familles, en communautés. Au premier coup d'œil, rien ne distingue la chambre 326 d'une suite lambda, à moins d'ouvrir la porte du minibar. À l'intérieur, une brique de lait, quelques tomates et une conserve d'houmous à moitié vide : l'inventaire du frigo familial.

En cette période de ramadan, la plupart des pensionnaires restent cloîtrés dans leur chambre pendant la journée. Pour gagner quelques heures sur la faim, les nuits de sommeil se prolongent jusqu'en début d'après-midi. Au coucher du soleil, l'hôtel s'éveille. Le trottoir qui borde l'entrée devient cours de récréation, le lobby se transforme en salon. Akeel et ses amis, assis en demi-cercle devant la télévision, ne perdent pas un mot des nouvelles du jour. Derrière eux, une fumée épaisse enveloppe les membres du personnel et une poignée d'adoles-

cents, tous réunis autour d'un nar-guilé dans le restaurant. Au premier étage, une odeur d'épices s'échappe de la salle de réunion. La pièce a été réaménagée en cuisine commune. Les casseroles bouillonnent pendant qu'Innes et d'autres épouses s'agitent pour préparer l'iftar, le repas du soir. Ce sont elles qui donnent le coup d'envoi de chaque nouvelle nuit à Harem.

DEUXIÈME ÉTAGE, LA CHAMBRE 214

Couché sur le lit d'un ami, Maalik écoute pour la cinquième fois de la journée sa chanson favorite. «When you're gone, the pieces of my heart are missing you. And when you're gone, the face I came to know is missing too...» À tout juste 17 ans, le jeune homme nourrit une passion inextinguible pour la chanteuse pop-rock américaine Avril Lavigne. En face de lui, des images défilent sur une télévision muette. «Hé !

Je connais ce pont, je l'ai déjà traversé quatre fois !», s'étonne Maalik. À l'écran, un reportage montre des centaines de personnes bloquées sur le point de passage de Bzebiz. Ce pont de fortune permet aux déplacés de traverser le fleuve Euphrate. Comme la famille de la chambre 326, beaucoup ont fui la ville de Ramadi. Ils tentent ainsi de rejoindre Bagdad, toujours sous contrôle des autorités, avant de prendre l'avion pour Erbil. Il y a encore quelques mois, ce trajet prenait une heure, mais avec la crise des déplacés, l'attente dure parfois des jours.

LE PONT DE BZEBIZ, POINT D'ENTRÉE DEPUIS RAMADI VERS BAGDAD

«Chaque jour, des milliers de personnes attendent de pouvoir traverser ce pont. Parfois, il y a des bousculades, des personnes tombent à l'eau et se noient». Sans lâcher la télévision du regard, Maalik raconte.

Le changement au bout d'un clic

Depuis la révolution du 25 janvier, les projets de développement se multiplient sur la toile. Passage en revue de deux initiatives originales qui soutiennent des communautés locales.



Un nouveau concept d'action sociale vient de voir le jour, nouvelle technologie oblige. Il suffit d'un simple clic pour que l'utilisateur entre en jeu et contribue à un projet de développement dans les régions marginalisées d'Égypte.

Il peut ainsi tendre la main à ces femmes qui, le dos courbé, brodent à longueur de journée des nappes dans un village du Fayoum, alléger les souffrances d'un enfant atteint d'un cancer ou tout simplement lui fournir l'équipement nécessaire pour adhérer à l'un des clubs qui accueillent les enfants démunis dans le quartier de Manchiyet Nasser. Ce nouveau concept créé par la start-up Bassita s'appelle le «clickfunding». Il soutient des causes sociales ou environnementales à travers les réseaux sociaux.

Le «clickfunding» joue un rôle d'intermédiaire entre le sponsor et l'utilisateur des réseaux sociaux afin d'aider des personnes ou des initiatives à la recherche de dons ou de financement. Le projet, qui fait partie du Webphilanthropy (philanthropie), tente de tirer profit de l'appétit pour les réseaux sociaux en mobilisant ou en incitant l'utilisateur à participer au développement de sa société.

Nombreux sont ceux qui veulent contribuer à améliorer leur société, mais n'ont pas les moyens. Le «clickfunding» leur fournit l'opportunité de s'impliquer dans l'action sociale, gratuitement, juste en donnant quelques clics d'ordinateur. «Il faut mentionner que seuls 7 % des Égyptiens détiennent une carte de crédit, alors que le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux continue d'augmenter», affirme Salem Massalha, directeur du développement à Bassita et cofondateur du concept.

Les chiffres montrent que l'Égypte est en tête de liste en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux dans le monde arabe, s'élevant à 22 millions de personnes. Le nombre d'utilisateurs de Facebook a aussi témoigné d'une hausse considérable en 2014. 75 % de ces utilisateurs ont moins de 30 ans, affirme le rapport Com-



petitivity and Intelligence publié en 2015. «Parfois, je rencontre des paysans modestes venant des bourgades les plus lointaines qui me confient avoir recours à Facebook plutôt qu'au Net. Ceci reflète à quel point les Égyptiens sont impliqués dans les réseaux sociaux», explique Massalha.

Ce concept joue le rôle d'un activiste virtuel dans le domaine caritatif, culturel et environnemental. L'équipe de Bassita crée et publie des vidéos sur Youtube et Facebook mettant en relief le rôle que pourrait jouer un sponsor afin d'améliorer une situation particulière. Si le nombre de visionnages sur ces vidéos atteint une certaine limite, le sponsor doit alors faire une donation en argent ou en nature pour résoudre le problème identi-

fié. Chaque cause a son sponsor. Dans le village de Khalta, au Fayoum, les paysannes qui travaillent dans le secteur de broderie n'ont pas d'assurance médicale. 50 % d'entre elles ont une vue faible et n'ont pas les moyens d'aller chez l'ophtalmologue ou de s'offrir une paire de lunettes. Ce qui a un impact négatif sur la qualité de la production, et donc sur la vente des produits. La situation est d'autant plus difficile : ces femmes sont souvent le seul soutien de leur famille.

«On s'est mis d'accord avec les responsables de la marque Baraka Fashion Optics pour qu'ils soutiennent cette cause. On a créé une campagne invitant les utilisateurs des réseaux sociaux à participer. Si leur nombre dépasse les 10 000, l'opticien s'engage à offrir 1 000

paires de lunettes pour aider ces femmes. Tout est bien calculé : tous les 10 visionnages sur la vidéo (un visionnage équivaut à un point) signifient donc une paire de lunettes offerte. Et pour faire gagner plus de points à la cause, l'internaute peut partager ou tweeter la vidéo : la cause obtient alors 50 points d'un coup. S'il laisse un commentaire, ce sont 100 points qui sont gagnés. Une fois le nombre de points atteint 1 000 ou 30 000 selon les causes, le sponsor verse la somme demandée», explique Alban de Ménonville, directeur général et cofondateur de Bassita. «Nous essayons de convaincre le sponsor de consacrer une partie de son budget de marketing à ces campagnes. Au lieu de louer un panneau publicitaire sur le pont du 6 Octobre, il est préférable pour lui d'utiliser cet argent pour une cause sociale qui atteindra un large public. Ainsi, on met face à face l'utilisateur et le sponsor. Ce dernier réalise des profits, notamment en termes de communication et d'image de marque, tout en servant une cause sociale. Quant à l'internaute, il contribue au succès d'une bonne action juste en cliquant», ajoute-t-il. Selon Alban, Bassita vient de franchir une nouvelle étape, celle d'accepter des causes créées ou proposées par les internautes eux-mêmes.

Ce projet novateur a reçu le prix de la fondation Ebticar Media qui récompense chaque année les 10 meilleurs projets du monde arabe. Il a aussi été sélectionné par Thinkers & Doers comme l'un des trois meilleurs projets de la région à l'Institut du monde arabe à Paris. A ses débuts, il a également reçu le prix du meilleur jeune innovateur (Young Innovators Awards) décerné par l'Association Nahdat Al-Mahroussa, pionnière dans ce domaine au Moyen-Orient.

«Il s'agit d'un modèle égyptien inspiré des dernières évolutions que vit le pays. Lors de la révolution du 25 janvier, on a vu la manière avec laquelle la foule s'est mobilisée de façon remarquable sur Facebook, ajoute Alban de Ménonville. On cherche à profiter de cette force et de cette envie de changement pour les orienter dans le domaine du développement et de l'action positive. Grâce au clickfunding, le changement est accessible à tous».

Paris va-t-il vendre le Parc des Princes au Qatar ?

Des discussions auraient lieu sur une cession du stade de la capitale au propriétaire du club de foot.



L'OBS

Pour l'instant, ce ne sont que des discussions, affirme "Le Parisien" vendredi 2 octobre. Mais la ville de Paris réfléchit bel et bien à vendre le Parc des Princes à la société Qatar Sports Investments (QSI), propriétaire du PSG. Le quotidien ne sait pas qui des deux parties est la plus demandeuse, mais il avance que la fourchette de prix, qui serait inférieure à 100 millions d'euros, n'aurait pour l'instant pas convaincu la ville.

Ce serait probablement une belle opération pour Qatar sports investments, qui bénéficie depuis novembre 2013 d'un droit d'exploiter le stade durant 30 ans, qui a engagé de lourds travaux de rénovation pour l'Euro 2016 (75 millions d'euros), qui envisage de porter la capacité du stade à 60.000 places ensuite, et qui préférerait sûrement détenir l'actif immobilier dans lequel il investit. Notamment s'il peut, au passage, acquérir de la surface autour du stade afin de pouvoir exploiter l'activité du Parc le plus habilement. La billetterie du stade a généré plus de 61 millions d'euros de recettes pour le club lors de la saison 2013-2014.

La ville, de son côté, pourrait probablement utiliser le produit de la vente pour investir ailleurs. "Le Parisien" affirme qu'elle économiserait un million d'euros par an en frais d'entretien, mais ne dit pas combien elle perdrait en recettes. Lors de la signature du contrat de concession, il était avancé des recettes de 1,5 million d'euros par an pour

la ville (frais d'entretien déjà déduits), indexées sur le chiffre d'affaires. C'est en fonction de tous ces paramètres que la ville et le club doivent tenter de déterminer un prix cohérent, s'ils veulent que la transaction ait lieu.

LE FINANCEMENT DES STADES EN QUESTION

La question des financements des grands équipements sportifs est devenue une préoccupation majeure pour les collectivités locales. Centre d'attractivité incontestables, ils présentent des potentiels commerciaux de plus en plus importants, ce qui en font des vecteurs de développement urbains essentiels pour les villes, qui en profitent pour financer des transports en commun, des routes et des quartiers alentours.

Néanmoins, le financement de leur construction dépend aussi de la capacité des clubs de sport à faire venir du public, ce qui repose aussi sur des performances sportives. Récemment, de nombreux experts financiers se sont interrogés sur la viabilité de certains projets ambitieux, reposant sur des modèles de concessions aux coûts peu lisibles et élevés pour la collectivité.

Et sur l'opportunité pour certains élus d'engager leurs administrés via des contrats de plus de 30 ans. On pense notamment au Mans, qui a fait construire un stade de 30.000 places pour plus de 100 millions d'euros, ce qui est très grand pour cette ville, avec un club de foot qui venait de passer en Ligue 1, et qui a bien du mal à se financer aujourd'hui, notamment parce que le club est descendu en division amateur..

Au Vietnam, des immeubles reliés par des ponts aériens

LEFIGARO A Ho Chi Minh-Ville, l'un des poumons économiques du Vietnam, l'accroissement de la population bat toujours son plein! Pour répondre aux demandes accrues de logements, le cabinet d'architectes vietnamiens, Vo Trong Nghia Architectes, propose de construire un complexe de tours résidentielles recouvert par une végétation luxuriante. Le clou de ce projet reste la liaison entre les édifices par des ponts aériens.

Les trois tours de 22 étages prévues pour accueillir 720 appartements prendront place sur un terrain de 67.000 mètres carrés situé entre deux rivières, situées à seulement trois kilomètres du centre-ville d'Ho Chi Minh-Ville. Si aucune date n'a été publiée pour le début des travaux, tous les habitants pourront jouir d'un balcon planté de bambous. L'espèce végétale a été choisie pour protéger des rayons du soleil, rafraîchir les intérieurs et améliorer la qualité de l'air dans cette ville au climat tropical.

L'architecture des immeubles et des balcons est censée rappeler les images d'une vagues afin d'adoucir un paysage urbain en pleine expansion. La végétation abondante vient quant à elle calmer le jeu du tout béton dans la ville.

UN JARDIN LINÉAIRE SUR LES TOITS

Pour relier les toits-jardins bordés d'arbres grande nature, les architectes vietnamiens ont élaboré une idée originale: aménager deux ponts aériens. Leurs structures portantes en forme de fer à cheval s'illumineront la nuit. «Alors que d'autres projets de développements accélèrent la perte de verdure dans la ville, le pont vert et la façade verte de ce projet sont considérés comme un dévouement au confort des habitants», déclarent les architectes du cabinet Vo Trong Nghia.



Michel Platini : l'ombre d'un doute

Mercredi en kiosques, France Football consacre huit pages sur les remous de l'affaire Platini. Le président de l'UEFA est pour la première fois pointé du doigt pénalement pour un versement de deux millions de francs suisses.



Le scandale de la FIFA n'épargne plus personne. Il éclabousse aujourd'hui ce que le foot français a de plus sacré : Michel Platini, triple Ballon d'Or France Football et capitaine de l'équipe de France vainqueur de l'Euro 84. Pour la première fois, le nom de l'icône du football hexagonal apparaît dans une procédure pénale lancée par la justice suisse. Sepp Blatter, le président de la FIFA, et Michel Platini font aussi l'objet d'une enquête de la commission d'éthique de la FIFA qui pourrait déboucher sur une sanction lourde de conséquences. Cette double procédure pourrait fragiliser le président de l'UEFA dans sa conquête de la présidence de l'instance internationale en février 2016 et même l'obliger à y renoncer.

Le libellé de la procédure pénale ouverte contre le président de la FIFA est assez lourd. Il y est question d'un versement de deux millions de francs suisses à Michel Platini. Un paiement qualifié de «déloyal et au préjudice de la FIFA, pour des travaux «prétendument» effectués entre janvier 1999 et juin 2002». Mais c'est surtout la date du paiement qui intrigue : février 2011, soit neuf

ans après la fin de la mission de Platini. Il était alors le conseiller personnel de Sepp Blatter, en poste à Paris avec un bureau et deux personnes pour l'assister. Dans une lettre envoyée hier aux 209 fédérations membres, Platini a tenté de se justifier en expliquant qu'il «s'agissait d'un travail à plein temps» et que ses «fonctions étaient connues de tous». Mais il a parlé de paiements «initiaux» et d'un «solde» versé en février 2011, ce qui contredit en partie sa version initiale et ne répond pas à toutes les questions.

Pour être candidat à l'élection présidentielle de la FIFA, Michel Platini va devoir convaincre les sages de la commission électorale qu'il a toujours agi dans le strict respect du code de l'éthique notamment lors de son vote en faveur du Qatar pour accueillir la Coupe du monde 2022. L'article 14 précise ainsi les contours du «devoir de neutralité» des membres de la FIFA «dans leurs relations avec les autorités gouvernementales, les organisations nationales et internationales, les associations et les groupements». Le 23 novembre 2010, lors d'un déjeuner à l'Elysée, Platini était l'hôte de Nicolas Sarkozy et il a

eu la surprise de se retrouver en compagnie de quelques-uns des membres les plus influents de la famille royale du Qatar. Pour Theo Zwanziger, il s'agit bien d'une transgression caractérisée du code de l'éthique. L'ancien président de la fédération allemande et ex-membre du comité exécutif de la FIFA estime que le vote de Platini aurait dû être «annulé» car il le considère comme «repréhensible». Il l'a écrit dans un document de vingt-deux pages qu'il a remis au tribunal de première instance de Düsseldorf le 8 septembre. Aujourd'hui à la retraite et délogé de toutes fonctions, ce juriste de formation avait comparé l'entrisme du Qatar dans le monde du sport «à une tumeur cancéreuse, à contre-courant de toute éthique sportive». Il fait l'objet d'une plainte de la part de la Qatar Football Association (QFA) dont il conteste le bien fondé. Avec son avocat, il a donc rédigé un mémoire de défense pour justifier ses propos et obtenir que cette plainte soit retirée. Une audience est prévue le 6 février au tribunal de Düsseldorf et Zwanziger a demandé la présence de sept témoins, dont celles de Sepp Blatter et de Michel Platini.



Renault vidange
Révision sur mesure

Eco (ELF 15W40)

Offre de vidange avec
huile ELF 15W40,
incluant le filtre à huile
et les 20 points de contrôle.



3 890 DA

Pour plus d'informations :
0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

Tarif 2015 dans la limite de 5 litres d'huile maximum.
Valable dans le réseau participant.

www.renault.dz



NOS CARROSSIERS SONT DES ARTISTES !

VENEZ PROFITER DU SERVICE
CARROSSERIE DE RENAULT ALGÉRIE



UNE ANNÉE DE GARANTIE PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE
Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

www.renault.dz



Menuiserie Mekker

www.mdm-dz.com

**PORTES ET ARMOIRES, REVETEMENT
MURAL ET FAUX-PLAFONDS EN BOIS**

Design - Innovation - Qualité

**Devenez Distributeur des produits de
MDM Hasnaoui Spa**



Déposer votre candidature par mail
distributeur@mdm-dz.com
Ou par Fax : 048 70 31 58 / 59

**Important Groupe Privé opérant à l'international
recherche
dans le cadre de l'ouverture de son Unité de
fabrication d'Aérosols cosmétiques située à ORAN**

UN CARISTE (Clarkiste)

Expérience de 5 ans dans l'utilisation de chariots élévateurs électriques de type Fenwick frontal et rétractable.

**UN MECANICIEN REGLEUR MACHINES DE CONDITIONNEMENT
AEROSOLS**

De formation mécanique et pneumatique, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans la conduite, le réglage et la maintenance dans l'industrie des cosmétiques, de l'agro-alimentaire ou Pharmacie.

UN ELECTRICIEN INDUSTRIEL

De formation Bac + 2 minimum en électricité industrielle, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans la maintenance des machines de production, l'installation d'équipements neufs et des équipements électriques HT/BT d'usine de production.

TROIS AGENTS DE CONDITIONNEMENT (Femmes)

Moins de 35 ans, énergiques et motivées, vous avez une expérience de 2 ans dans la mise en cartons de produits de types cosmétiques, ou pharmaceutiques.

UN MANUTENTIONNAIRE POLYVALENT

Expérience en manutention, nettoyage de 2 ans minimum.

UNE COMPTABLE

Expérience d'un an minimum

Pour ces postes, merci d'envoyer votre candidature (CV et Lettre de motivation) à l'adresse suivante : resshdz@gmail.com

Tafraoui, El Braya, Gdyl, Mers El Hadjadj et Boutlélis 1,6 milliard pour l'éradication de 3.000 fosses septiques

J. Boukraa

Un autre programme visant l'éradication de 3.000 fosses septiques a été lancé par la direction de l'hydraulique. Pour cette opération qui va toucher plusieurs localités réparties sur les communes de Tafraoui, El Braya, Gdyl, Mers El Hadjadj et Boutlélis, une enveloppe de 1,6 milliard de dinars vient d'être débloquée. L'opération comprend le raccordement des foyers concernés au réseau d'assainissement et aux stations d'épuration des eaux usées. Les opérations, déjà lancées à travers certaines communes, ont permis l'éradication de plus de 19.000 fosses. Les responsables locaux avaient affirmé que tous les moyens seront mis en œuvre pour l'éradication de quelque 38.000 fosses septiques, recensées à travers les communes et les localités de la wilaya. Les fosses septiques, procédé théoriquement fiable pour régler temporairement le problème du rejet des eaux usées. Or, à Oran, le nombre de fosses septiques est en évolution, notamment au niveau des nouvelles constructions dans la périphérie du chef-

lieu de la wilaya. Dans cette wilaya, 15% de la population ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement. Un taux élevé pour une wilaya qui aspire à devenir une métropole. Cette situation peut prendre une tournure dramatique, car les propriétaires de ces fosses septiques ne sont pas toujours au fait de leur entretien et les conséquences sont catastrophiques sur le plan de l'hygiène et de la santé. Quand la fosse déborde, ce sont des milliers de virus, de débris, de matières fécales qui remontent à la surface. Le risque de septicémie guette les imprudents, la nappe phréatique risque d'être polluée. Le nombre de fosses septiques n'est pas connu exactement. Nous les retrouvons généralement au niveau des quartiers illicites, des bidonvilles, voire dans certaines cités non achevées. Certaines familles ont recours aux fosses septiques installées tout près des puits, sans penser un instant au pire et au cross-connexion. Les pouvoirs publics ont décidé de régler le problème le plus vite possible. Toujours dans le cadre des actions menées par les pouvoirs publics, dans le but de préserver l'environnement, une vaste opération de dépollution visant l'élimination totale des déversements des eaux usées dans la mer a été lancée à Oran. Une enveloppe budgétaire, estimée à 350 milliards de centimes, a été débloquée pour cette action qui comprend, notamment, le centre-ville d'Oran et des communes des zones littorales. En finir avec les rejets des eaux usées dans la mer et en particulier celui du collecteur de «Fort Lamoune» qui reçoit, quotidiennement, 50.000 m³ d'eaux usées du centre-ville, avant de les déverser dans la mer, était l'objectif principal de cette opération. Les eaux usées sont ainsi acheminées vers les stations d'épuration (STEP), à l'instar de celle d'El-Kerma, pour être traitées et exploitées à des fins d'irrigation agricole, notamment dans la plaine de la M'leta dont le périmètre s'étend sur plus de 8.000 ha. L'objectif porte aussi sur la dépollution de toutes les plages afin de mobiliser l'intégralité du potentiel en pôles touristiques de la wilaya. Ainsi, une conduite de 6 km a été installée pour acheminer les eaux usées du centre-ville et du port d'Oran vers les stations d'épuration.

ment, une vaste opération de dépollution visant l'élimination totale des déversements des eaux usées dans la mer a été lancée à Oran. Une enveloppe budgétaire, estimée à 350 milliards de centimes, a été débloquée pour cette action qui comprend, notamment, le centre-ville d'Oran et des communes des zones littorales. En finir avec les rejets des eaux usées dans la mer et en particulier celui du collecteur de «Fort Lamoune» qui reçoit, quotidiennement, 50.000 m³ d'eaux usées du centre-ville, avant de les déverser dans la mer, était l'objectif principal de cette opération. Les eaux usées sont ainsi acheminées vers les stations d'épuration (STEP), à l'instar de celle d'El-Kerma, pour être traitées et exploitées à des fins d'irrigation agricole, notamment dans la plaine de la M'leta dont le périmètre s'étend sur plus de 8.000 ha. L'objectif porte aussi sur la dépollution de toutes les plages afin de mobiliser l'intégralité du potentiel en pôles touristiques de la wilaya. Ainsi, une conduite de 6 km a été installée pour acheminer les eaux usées du centre-ville et du port d'Oran vers les stations d'épuration.

Lutte contre la contrefaçon artistique

49.330 CD piratés saisis à M'dina J'dida

K. Assia

Un lot important de supports contrefaits, soit quelque 49.330 CD gravés piratés, vient d'être saisi à M'dina J'dida, lors d'une opération menée conjointement par les agents de l'Office national des droits d'auteurs (ONDA) de l'Ouest et les éléments de la Brigade économique et financière de la sûreté d'Oran. Les enquêteurs ont réussi à mettre la main sur deux individus âgés de 27 et 45 ans pour commercialisation de produits contrefaits, lesquels contenaient plusieurs programmes et œuvres artistiques reproduits illégalement et destinés à alimenter le marché informel. Les personnes arrêtées seront présentées au

tribunal une fois l'enquête ficelée. Le mois dernier et toujours dans le cadre de cette lutte contre la piraterie, pas moins de 21.750 CD et DVD contrefaits ont été saisis dans le quartier d'El Hamri. L'opération a nécessité plusieurs jours d'investigations. Les services de la BEF ont arrêté dans le cadre de cette affaire un homme de 35 ans pour commercialisation de produits artistiques piratés. Auparavant, un autre lot de 10.000 CD et DVD gravés a été saisi lors d'une descente dans le quartier de la ville nouvelle par les inspecteurs de l'ONDA en collaboration avec les services de la police. Parmi les produits saisis, des œuvres artistiques et culturelles piratées, des supports d'incitation au jihad

en Syrie, des supports de films pornographiques et d'autres d'associations marocaines hostiles à l'Algérie. L'année dernière, quatre ateliers clandestins spécialisés dans la reproduction illégale de supports, notamment de CD et DVD, ont été détruits à Oran par les agents de la direction régionale de l'ONDA d'Oran. Ces opérations vont se poursuivre, selon le responsable régional ouest de l'ONDA, qui précise que l'objectif est d'intervenir en amont, un procédé efficace et rentable puisqu'il s'agit d'y aller à la source. Cette opération vient en application du protocole d'accord instauré en 2012 entre la DGSN et l'ONDA afin de lutter efficacement contre la contrefaçon dans le domaine culturel et artistique.

Un élève violenté et interdit d'école par la directrice à Ain El Turck La direction de l'éducation ouvre une enquête

J. Boukraa

Une enquête a été ouverte par la direction de l'éducation de la wilaya d'Oran suite à l'affaire de l'agression qu'a subie un élève de 8 ans scolarisé dans l'école primaire Ahmed Wahbi dans la commune d'Ain Turck. Selon les premières informations recueillies, cet enfant a été violenté et interdit d'école pendant plusieurs jours par la responsable de cette école (di-

rectrice par intérim). L'élève, issu d'une famille nécessiteuse, n'a pas pu ramener une somme d'argent relative au frais d'assurance ainsi qu'une autre somme revendiquée par la responsable pour peindre les tables de classe. Une plainte a été déposée par la mère de l'élève auprès de la direction de l'éducation. Le directeur de l'éducation de la wilaya a déclaré hier sur la radio locale que le châtiment corporel est interdit dans les

établissements scolaires, et qu'une « commission d'enquête a été dépêchée sur les lieux, pour mettre toute la lumière sur cette affaire ». Des mesures coercitives seront prises », a-t-il souligné, ajoutant que « l'État prend en charge de manière assidue les élèves issus de familles nécessiteuses tout en respectant leurs droits les plus élémentaires garantis par la constitution, à savoir la scolarisation », a-t-il conclu.

Passeport et CNI biométriques Les 12 secteurs urbains équipés pour délivrer les documents

R. L.

Il aura fallu une dizaine de jours pour permettre à l'APC d'Oran d'installer les équipements et le matériel de biométrie dans la perspective de délivrer dans les douze secteurs urbains, les documents de voyage (passeport) et la carte nationale d'identité (CNI) biométrique.

L'urgence et l'enjeu de cette mesure de décentralisation pour soulager les services de la daïra, submergés par la forte demande, a incité les divisions techniques et les cadres de la commune à redoubler d'efforts afin d'être au rendez-vous pour prendre le relais.

Les délégués et les directeurs des douze secteurs urbains ont été réunis en fin de semaine par le maire d'Oran, pour faire le point de la

situation et surtout sensibiliser les responsables à « passer à un autre rythme » pour concrétiser dans les faits le programme de réformes administratives envisagées par le ministère de tutelle, car d'autres projets sont inscrits dans la feuille de route de cette collectivité locale qui aura l'insigne honneur d'accueillir, en 2022, les 19èmes Jeux Méditerranéens.

Entre autres projets qui nécessitent d'être concrétisés à temps, le maire a mis en exergue le stade omnisports des Castors, les bassins nautiques envisagés dans certains quartiers, le nouveau conservatoire de musique à Akid Loffi, l'ensemble culturel et sportif au lieu et place des ex-halles centrales, les courts de tennis au stade du Calo, la reprise de la piscine couverte de Sidi El-Houari (ex-Bastrana)...

Commercialisation de stupéfiants Deux gardiens de parking sous les verrous

K. Assia

Deux gardiens de parking âgés de 21 et 22 ans ont été arrêtés par les services de la police judiciaire de la 11^{ème} sûreté urbaine pour détention et commercialisation de stupéfiants. Les mis en cause, des repris de justice, ont été arrêtés à la suite d'informations parvenues aux services de la police et faisant état de l'implication de gardiens de véhicules dans la commercialisation des psychotropes. Les recherches diligentées dans le cadre de cette affaire ont

permis aux policiers d'arrêter les auteurs et de mettre la main sur 12 comprimés de marque Ecstasy. Une quantité de kif traité, une somme d'argent provenant de la vente de comprimés psychotropes ont été également saisies. Les dealers seront présentés au tribunal à la suite de l'achèvement des investigations. Le mois dernier, un dangereux réseau composé de six membres dont une jeune fille et spécialisé dans la commercialisation et le trafic des stupéfiants a été arrêté par les services de la sûreté de la wilaya d'Oran.

Mers El Kebir

Tentative d'immolation devant le siège de l'APC

Une tentative d'immolation a été avortée in extremis, l'après-midi du mardi, dans la municipalité de Mers El Kebir, par les forces de police. Le désespéré répondant aux initiales T.H., âgé de 40 ans, marié et père d'une fillette, s'est aspergé d'essence devant le siège de l'APC de Mers El Kebir pour s'immoler et ce, n'était-ce la prompte intervention des forces de l'ordre public présentes sur les lieux. Selon les informations recueillies auprès des services de police de la Sûreté urbaine de Mers El Kebir, ce quadragénaire a participé à la protesta, qui a éclaté en fin de semaine dernière, et au cours de laquelle les manifestants ont barré la RN 2, reliant la ville d'Oran à la daïra d'Ain El Turck, en contrebas du quartier Roseville. De-

meurant, dans des conditions de vie extrêmement déplorables, depuis plus de trois décennies, dans le hameau dit Bastien, en référence à l'oued traversant cette zone, au même titre que 59 autres familles, ce désespéré, las d'attendre un hypothétique relogement, a finalement décidé d'attirer ainsi l'attention des autorités locales. Notons que la circulation automobile a été perturbée, en fin de semaine dernière, sur la dite route à hauteur de cette commune, porte d'accès de la daïra d'Ain El Turck, suite à la protesta de familles du hameau Bastien, qui se sont jointes à d'autres occupants d'un bidonville. Les forces de police, qui ont réussi à disperser les manifestants dans le calme, ont, au préalable, dévié la circulation automobile vers la route de la corniche supérieure. **Rachid Boutlelis**

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Performance ou excellence ?



En vérité, on trouve souvent des dirigeants fiers de diriger

et qui le montrent dès qu'ils en ont l'occasion. Le charisme naturel trop forcé par des comportements cyniques ne sert pas du tout la société à travers ses dirigeants. Ces dirigeants parfaitement équilibrés doivent mettre en place des successeurs aptes à leur succéder et donc préparer leur départ et laisser toutes les chances à l'entreprise de leur survivre. Pour cela, il faut aussi gommer leur égoïsme lié même à la fonction de dirigeant. Leur ambition doit être tournée vers l'accroissement de l'entreprise et non servir uniquement leur propre carrière. L'empowerment (responsabilisation) ou l'alibitité à déléguer et à rendre autonomes les cadres d'une organisation est la clé de voûte de la réussite d'une compagnie. Lâcher prise pour ces présidents de société n'est pas aisé ; leur utilité, croient-ils, remise en cause. L'excellence, c'est d'abord une question individuelle. Soyons d'abord performant. Le bien est une première étape !

Virage de l'Escargot (Mers El Kebir) : un mort dans un accident spectaculaire

Le lieudit le virage de l'escargot, à l'entrée de la commune de Mers El Kebir a été avant-hier, le théâtre d'un terrible accident de la circulation. Un véhicule de marque Maruti a dérapé pour aller enfoncer le mur de protection et finir sa course folle en bas de la falaise, dans la mer. Le conducteur âgé de 32 ans est décédé sur les lieux.

El Othmania : découverte d'un cadavre de nouveau-né

Le corps sans vie d'un nouveau-né a été découvert sur la route menant à la cité radieuse au niveau de Hai El Othmania. Selon la protection civile, il s'agit d'un nouveau-né âgé de quelques jours. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Oran et une enquête a été ouverte par les services de sécurité.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Benyato Mahjoub, 95 ans, Nadi Chabab, Oran
Benkhalid Saïd, 86 ans, cité Emir Abdelkader
Benaïssa Abdelkader, 77 ans, Hai Zitoune
Tahri Houaria, 77 ans, Médioni

Horaires des prières pour Oran et ses environs

24 dhou el hidja 1436
El Fedjr 05h40 Dohr 12h51 Assar 16h08 Maghreb 18h41 Icha 19h58



De la performance à l'excellence. C'est un sujet très à la mode dans la sphère de l'entreprise. L'idée étant que le bien est l'ennemi de l'excellence. En fait, si on suit ce cheminement de pensée, il ne faut jamais être fier de son travail, il faut se remettre en question tout le temps. Et la clé des entreprises dites excellentes est là. Ainsi, Apple a toujours prôné l'excellence dans son entreprise. Elle a été très en avant dans l'innovation. A réalisé de merveilleux produits et de merveilleuses campagnes publicitaires. Avec l'iPhone, elle a déclaré aux utilisateurs que leur vie est dans leur poche (life is in the pocket). Apple a aussi généré de la démotivation et de l'insatisfaction du travail réalisé auprès de ses salariés. Cette approche vers l'excellence suppose également que les dirigeants soient humbles au niveau de leur personnalité et qu'ils aient une volonté d'acier sur le plan profes-

TLEMCCEN

10 daïras touchées par le mouvement opéré par Bouteflika

Khaled Boumediene

Par moins de 10 daïras sur les 20 que compte la wilaya de Tlemcen, sont concernées par le mouvement opéré avant-hier par le président de la République, qui a touché 182 daïras à travers le territoire national, avec la nomination de 92 nouveaux chefs de daïra dont 7 femmes. Selon des sources concordantes, six chefs de daïra de la wilaya de Tlemcen ont été mutés vers d'autres wilayas et huit nouveaux ont été désignés dans la wilaya de Tlemcen. Tandis que deux chefs de daïra ont été mis à la retraite sur leurs demandes.

Il s'agit du chef de la daïra de Tlemcen, Abed Hadjam, et celui de Beni-Boussaid, Ismail Dahar. Le chef de la daïra de Mansourah, Mohamed Bouamar, a été muté à la daïra de Bordj-Menail (Boumerdes). Le chef de la daïra de Remchi, Maamar Merine, a été muté à la daïra de Youb (Saïda). Le chef de la daïra de Ghazaouet, Mohamed Gacemi, a été muté à la daïra

de Ksar-Chelala (Tiaret). Le chef de la daïra de Chetouane, Ahmed Mahmoudi, a été muté à la daïra de Mazouna (Relizane). Le chef de la daïra de Sidi-Djilali, Gemel Lagraa, a été muté à la daïra de Bordj Amir-Khaled (Ain-Defla). Le chef de la daïra de Honaine, Bouziane Nedjadi, a été muté à la daïra de Marsat Ben-M'hidi (Tlemcen). Nos sources ajoutent que la daïra de Tlemcen a été confiée au chef de la daïra d'Ain-Temouchent, Kouider Benadlane. La daïra de Beni-Boussaid, au secrétaire général de la daïra de Chlef, Noureddine Hattab. La daïra de Mansourah, au chef de la daïra de Ben-Badis (Sidi Bel-Abbes), Gemel Kasmia. La daïra de Remchi, au chef de la daïra d'Ouled Yaich (Blida), Ismail Maamar. La daïra de Ghazaouet, au chef de la daïra de Menia (Ghardaïa), Abdellah Bouanini. La daïra de Chetouane, a été confiée à l'attaché du cabinet du wali d'Adrar, Salah Safi. La daïra de Sidi-Djilali, à Merad Touhami. La daïra de

Honaine, au chef de la daïra de Brezina (El-Bayadh), Slimane Bjkina. Tandis que la daïra d'Ain-Tallout, dont le chef de daïra, Kamel Berribi, est décédé récemment, elle a été confiée au secrétaire général de la daïra de Lazzaria (Tissemsilt), Lotfi Ahmed. S'agissant des nouvelles promotions opérées lors de ce mouvement dans le corps des chefs de daïra, le secrétaire de la daïra de Chetouane, Abdelhak Merabti, et la secrétaire générale par intérim de la daïra de Maghnia, Zakia Hadj Ali, ont été respectivement désignés, chef de la daïra de Tenira (Sidi Bel-Abbes) et de Hassi-Zahana (Mascara). A noter, qu'une sympathique cérémonie d'adieu a été organisée, mardi soir au siège du cabinet, par le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, à l'honneur des chefs de daïra mutés et ce, en présence du secrétaire général de la wilaya, Mohamed Amieur, du chef du cabinet, Boutkhil Benyoucef, et des membres de l'exécutif de la wilaya.

AÏN-TEMOUCHENT

920 cas de morsures de chiens errants en 7 mois !

Mohamed Bensafi

Les responsables du service d'épidémiologie et de médecine préventive (SMEP) relevant de la DSP d'Aïn-Temouchent ont tiré la sonnette d'alarme, suite à la prolifération des morsures d'animaux errants, qui risquent d'être fatales pour certains, en particulier les enfants en bas âge. Sans manquer de signaler les deux victimes de morsures de chiens, l'un à El-Amria et le second à Sidi-Benadda, qui en sont décédées. En effet, suivant les statistiques établies par le même service, le nombre de morsures enregistré durant les 07 premiers mois de l'année en cours

s'élève à 920, à raison de 131 cas par mois. Ce qui est relativement élevé par rapport à la moyenne enregistrée durant toute l'année dernière (1182 cas soit 98 par mois).

Et ce qui pourrait être plus grave, c'est que bon nombre des cas de morsures reçus aux niveaux des services sanitaires représenterait la tranche des enfants de moins de 15 ans. En plus des préjudices causés aux personnes mordues, l'État enregistre également des dépenses considérables pour les médicaments prodigués à ces personnes et que l'on estime à 552 millions de centimes, sachant que le traitement anti-rabique

(Vaccin rabique à usage humain «Cellulaire») coûterait plus de 6.000 DA pour les 6 séances.

Les services communaux s'activent certes à travers les campagnes d'abattage de ces animaux errants mais se plaignent aussi d'un manque flagrant de moyens matériels nécessaires à leurs tâches pour la couverture de toute la wilaya. A titre d'exemple, le produit euthanasique, utilisé auparavant pour l'élimination des chiens errants, n'existe pratiquement plus dans les magasins spécialisés. Le peu qui se trouve dans les stocks n'est guère efficace, vu que le dosage n'est pas concentré sinon le produit n'est plus actif (périmé), note-t-on.

RELIZANE

Le maire de Sidi Lazreg suspendu

Mahi Ahmed

Le wali de Relizane, M. Derfouf Hadjri, a suspendu de ses fonctions, ce mardi, le maire de Sidi Lazreg du parti Fedjr Jadid, à cause de poursuites judiciaires encourues, apprend-on.

C'est la première décision de ce genre du premier responsable de la wilaya depuis son installation à la tête de l'exécutif.

Il semble que cette suspension sera suivie par d'autres, d'autant que des P/APC sont dans le colimateur de la justice.

D'un autre côté, le wali affiche une certaine détermination à assainir les Assemblées populaires communales de la wilaya des élus qui ne servent pas loyalement leurs concitoyens et qui ont montré leurs limites dans la gestion des affaires des municipalités.

TISSEMSILT

La production de légumes secs en baisse

La wilaya de Tissemsilt a enregistré une baisse dans la production de légumes secs, passant de 5.570 quintaux en 2013-2014 à 4.010 q cette saison, a-t-on appris de la direction des Services agricoles (DSA). La production, cueillie durant la période s'étalant de juillet à début septembre derniers, est constituée de 2.196 q de lentilles, 775 q de pois chiches, de 1.015 q de fèves sèches et de 24 q d'haricots secs, a-t-on indiqué au service régulation de la production végétale et animale. La même source a justifié cette baisse de la

production par un manque de pluviométrie durant la période allant de fin mars à mai derniers, affectant ainsi la croissance des lentilles et des pois chiches.

Le rendement de ces produits varie entre 6 et 9 q à l'hectare, sachant que la superficie globale emblavée est de 610 hectares. La DSA prévoit une extension de la culture des légumes secs pour atteindre 1.000 ha en 2015-2016 partant de la réussite de cette culture dans les autres saisons et de l'engouement des agriculteurs. Pour développer et promouvoir cette filière, la DSA a éla-

boré, en collaboration avec la Chambre agricole, l'Union des paysans algériens (UNPA) et l'association de wilaya des producteurs de semences, un programme de vulgarisation et de sensibilisation sur les mécanismes de soutien mis en place par l'Etat pour cette filière dont un soutien à l'acquisition de semences à hauteur de 6.000 DA le quintal pour les lentilles et 7.000 DA pour les pois chiches. Des rencontres de sensibilisation seront également mises à profit pour former des producteurs de légumes secs afin d'améliorer la qualité, a-t-on souligné.

TIARET

Irrégularités dans l'attribution de projets «Blanche-Algérie»

El-Houari Dilmi

Depuis son installation à la tête de la wilaya, le nouveau chef de l'exécutif de wilaya continue à apporter sa touche personnelle, en bousculant ce qu'il appelle les «mauvaises habitudes». Abordant le travail de contrôle confié à l'inspection générale de la wilaya, le wali a porté de lourdes accusations à l'encontre des membres de la commission chargée de l'octroi des marchés dans le cadre de l'opération Blanche-Algérie.

«Les projets attribués dans le cadre du dispositif Blanche-Algérie l'ont été d'une manière irrégulière; je vais procéder à l'annulation de leur octroi, en attendant les conclusions de l'enquête ouverte sur ce dossier», a confié le premier responsable de la wilaya au micro de la radio locale. Gérés par la direction locale de l'Action sociale, les conditions d'octroi, jugées «peu transparentes», des projets dans le cadre de l'opération dite «Blanche-Algérie», font jaser depuis longtemps déjà, a indiqué jeudi le directeur de l'Action

sociale au micro de la station radiophonique locale. L'ancien directeur de l'Action sociale avait même reconnu que des indus bénéficiaires de projets de «Blanche-Algérie», dédiés à la protection de l'environnement et l'embellissement du cadre de vie des citoyens, avaient été débusqués, à plusieurs reprises, après qu'ils eurent trompé la vigilance de l'administration en falsifiant des documents officiels. Une procédure judiciaire a été engagée contre eux, avait indiqué le même responsable. En avril dernier, neuf personnes dont six fonctionnaires de la direction de l'Action sociale (DAS) avaient été placés sous mandat de dépôt pour une affaire liée à la gestion de dispositifs sociaux dont le dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS) et le programme d'insertion des diplômés (PID). Les mis en cause, qui n'ont pas encore été jugés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de dilapidation de biens publics, gestion douteuse de données informatiques et mauvaise utilisation de la fonction.

Retour à la normale à l'APC de Dahmouni

Le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, est parvenu mardi à un déblocage de la situation prévalant à l'assemblée populaire communale de Dahmouni après une année de gel due à un conflit entre les élus, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant des services de la wilaya. Une réunion ayant regroupé le wali et les membres d'APC de Dahmouni, mardi au siège de la wilaya, a abouti à un rapprochement entre les neuf élus opposés au président d'APC, Abdelkader Koriche, et dix autres le soutenant. Durant le blocage, depuis juillet 2014, la gestion de l'APC a été con-

fiée à un représentant de l'administration. Le déblocage intervient aussi suite à l'acquiescement prononcé en faveur du P/APC de Dahmouni, Abdelkader Koriche, dans une affaire de «coups et blessures volontaires», jugée suite à une plainte déposée par un de ses opposants, selon le communiqué de la wilaya. L'APC de Dahmouni est composée de 19 membres : 10 du Rassemblement national démocratique (RND), dont le président, 7 du Front de libération nationale (FLN) et deux autres du parti Ahd 54, a indiqué le secrétaire général de la daïra, Khaled Aoumer.

Le cirque Amar débarque

La plus grande joie du public Tiareti, dès l'affichage des panneaux publicitaires sur les principaux axes routiers et places publiques de la ville, annonçant la tenue, dès mardi prochain, de la manifestation ludique, le cirque Amar Il Florilegio est de retour dans la capitale des Hauts Plateaux de l'Ouest du 13 au 24 octobre.

En effet, organisé sous l'égide du ministère de la Culture, le cirque dressera son gigantesque chapiteau au niveau du parc de l'OPOW Kaid Ahmed, comme il l'a déjà fait par deux fois, en 2006 et 2011. Avides de divertissements en cette période où les motifs à faire la fête sont des plus rares, les petits mais aussi les grands auront ainsi le loisir d'admirer les fauves dans des numéros à donner la chair de poule, des trapézistes époustouflants de talent, des chiens footballeurs ou encore des

clowns désopilants. Les spectacles seront organisés tous les jours à 18h, sauf le mardi, vendredi et samedi où deux spectacles seront donnés à 15 et 18h, avec trois spectacles prévus les week-ends. Une cinquantaine d'artistes, issus de plusieurs pays et dirigés par la célèbre famille italienne des Togni, s'adonneront à des spectacles à vous donner envie de voyager très loin tout en restant rivé sur son siège, la respiration comme coupée. Le prix d'accès au cirque Amar, 1.200 dinars pour les premières loges contre 800 et 600 dinars pour les autres places sur les gradins risque néanmoins d'être un obstacle pour les amateurs de sensations fortes, même si des aides financières sont annoncées pour permettre surtout aux enfants démunis, de souffler et fuir une «réalité» quotidienne, devenue des plus oppressantes.

E. H. D.

GUELMA

Le spectre des retards de l'habitat

C'est une résolution onusienne qui avait consacré le premier lundi du mois d'octobre, comme Journée mondiale de l'habitat, célébrée cette année sous le thème «Des espaces publics pour tous».

Mohammed Menani

Organisée à la maison des jeunes «Méhamdi Youcef» à Guelma, cette manifestation a regroupé un aréopage d'opérateurs et acteurs intervenant dans le champ de la construction et de l'urbanisme, focalisant les attentions sur le volet du logement, eu égard à son impact direct dans les actions d'amélioration des conditions de vie du citoyen et dans la préservation de la cohésion sociale, associée à la promotion du bien-être de l'individu et son épanouissement au sein de la collectivité. Inaugurant les activités, Mme RAIS Fatma Zohra, wali de Guelma, a passé en revue les expositions en ma-

quettes et posters des différentes opérations de l'habitat, inscrites aux divers programmes de développement alloués à la wilaya. Le spectre des retards plane dans l'atmosphère et l'on sait que la nouvelle responsable de l'exécutif tient à mettre les grandes vapeurs à son équipage en vue de solder le RAR qui équivaut à 10 251 unités de logements, toutes catégories confondues. Les structures exécutives locales ont présenté aussi les actions liées aux améliorations urbaines et VRD primaires et secondaires, engagées sur divers sites et confiées à des entreprises de réalisation qui ne semblent pas se soucier d'élever la cadence des travaux ou à renforcer et organiser leurs chantiers. Mme RAIS

a entrepris précocement l'offensive contre l'incurie qui s'est accommodée avec la faiblesse des moyens de réalisation, en s'attelant à une redynamisation de tous les secteurs du développement local, comptant sur l'éveil des consciences et de son appel aux opérateurs locaux «qui se doivent de retrousser les manches et suer dans l'édification de leur wilaya, sans attendre que d'autres le fassent à leur place».

A l'adresse des maîtres d'oeuvre participant à la manifestation, elle a exigé: «de sortir des sentiers battus et d'élever les niveaux conceptuels architecturaux vers une meilleure esthétique urbanistique insufflée par la créativité et l'innovation».

BATNA

Les langues arabe et amazighe en débat

L'importance de la terminologie traductionnelle pour les langues arabe et amazighe a été au centre des débats d'un colloque international sur le thème «L'aménagement lexical et la terminologie traditionnelle : cas des langues de moindre diffusion», ouvert mardi à l'université de Batna-1.

Organisée à l'initiative du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET), en partenariat avec le laboratoire «paragraphe» de l'université Paris-8 (France), cette rencontre qui regroupe, pour trois jours, des chercheurs de plusieurs universités algériennes et étrangères, vise à débattre de l'importance de la terminologie traductionnelle pour les langues arabe et amazighe, et traitera de la nature de l'impact de l'activité de traduction sur la formation du corpus lexical dans les domaines scientifiques. Intervenant en ouverture de

cette rencontre, le Pr Abderrezak Dou-rari, directeur du CNPLET, a mis en relief «l'impact du web sémantique sur la diffusion et la sauvegarde des langues», ainsi que «l'évolution actuelle de la terminologie, de la traduction et du traitement automatique des langues qui posent des questions croisant différentes approches, parfois en interaction». Cette conférence, a-t-il ajouté, devrait permettre aux intellectuels de se rencontrer et de partager leurs expériences tout en contribuant à «enrichir les débats, multiplier des points de vues et des approches scientifiques à même de résoudre les difficultés rencontrées par les traducteurs, les chercheurs et les enseignants sur le terrain». De son côté, le Pr Imad Salah, directeur du laboratoire «paragraphe» de l'université Paris-8, a souligné que ce colloque, qui réunit une quarantaine d'universitaires d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Fran-

ce et d'Australie «procède du rapport de complémentarité qui unit les deux disciplines + Terminologie et Traduction+ et qui nécessite un aménagement lexical». La séance d'ouverture a également donné lieu à une communication du Dr Tahar Mila, de l'université d'Alger-2, intitulée «La diversité terminologique de la langue arabe (standard) et de tamazight» dans laquelle il a exposé la création terminologique par voie de traduction, caractérisée, selon lui, par «une absence importante de modélisation, de normes et par conséquent d'harmonisation du système de formation terminologique». La première journée du séminaire devait également donner lieu à d'autres interventions parmi lesquelles «Terminologies berbères : expériences à travers les âges», «Spécificité du terme métalinguistique» et «La terminologie et la traduction technique et scientifique amazighes».

TÉBESSA

Le patrimoine national et sa préservation

Ali Chabana

«Protection du patrimoine national», tel sera le thème que débattront les travaux du colloque international, organisé par l'Université Larbi-Tébessi de Tébessa, rencontre à caractère scientifique prévue le 12 octobre prochain. A ce sujet et selon les organisateurs, plusieurs chercheurs universitaires dont des spécialistes en

architecture seront présents. Le patrimoine national, dans son segment bâtiment et construction légués, reflétant l'identité nationale algérienne, sera au cœur des débats, le patrimoine architectural, comme paramètre civilisationnel et référent de progrès des nations. L'ancien bâti spécifique à une période donnée, ses arts et techniques, tel le bâti traditionnel et ce qu'il recèle comme réponses à des questionnements

d'ordre environnemental, climatique, géographique ou encore sociétal, selon les besoins de l'individu, de chaque époque historique. En somme, un ensemble d'interrogations pertinentes que tout un chacun soulève et interpelle les spécialistes, une recherche de repères anthropologiques, sociologiques, culturels d'actualité, lorsqu'on sait qu'aujourd'hui, des coins d'ombre persistent en ce domaine.

El-Tarf

Les guides touristiques en formation

Trente-cinq (35) futurs guides touristiques bénéficieront, depuis mardi à El-Tarf, d'un stage de formation destiné à leur inculquer les bases de l'écotourisme, a-t-on appris auprès de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) qui participe à l'organisation du stage. Première du genre, cette formation d'une semaine a ciblé des

jeunes gens choisis parmi des universitaires et des adhérents des établissements de jeunes, s'étant déjà distingués par leur amour de la nature, a indiqué la même source. Initié par la Ligue des activités culturelles et scientifiques El-Mordjane, ce stage vise à inculquer les bases fondamentales préalables à l'exercice du métier

Mila

Volontariat pour entretenir un jardin public

B. Boussehla

Le jardin près de la recette postale du centre-ville, qui constitue un havre de paix notamment pour les retraités qui s'y rendent régulièrement, vient de connaître une opération d'entretien dans le cadre du volonta-

riat. Cette louable initiative a permis de rendre le lieu plus propre. Outre les agents de la poste et les personnes fréquentant les lieux, on remarquait la présence d'une équipe d'une entreprise forestière. Cette dernière a procédé à son tour à l'enlèvement des herbes sèches et à l'élagage des arbres.

«Ce qui donnera une meilleure lumière à cet espace», dira l'un des organisateurs de cette action de volontariat. Rencontré sur les lieux, le conservateur des forêts s'est dit disponible à apporter sa contribution à chaque institution qui en ferait la demande pour réhabiliter les espaces verts.

MÉDÉA

Saisie de kif, trois mandats de dépôt

Rabah Benaouda

Dans une opération de recherches, ayant comme cible majeure une bande de malfaiteurs spécialisés dans la commercialisation de stupéfiants, les éléments de la Brigade de recherches et d'investigations (BRI), relevant de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Médéa, viennent de mettre hors d'état de nuire trois (03) individus, tous des repris de justice, arrêtés en flagrant délit de possession de kif, destiné à la commercialisation illégale, et d'une somme importante d'argent provenant des revenus de la vente de ce poison mortel. C'est ce qui ressort, en effet, d'un communiqué de presse émanant de la Sûreté de wilaya de Médéa. Une affaire qui a débuté par la mise sous surveillance, par les éléments de la BRI, de deux (02) individus fraîchement élargis d'un établissement de rééducation et habitant le quartier 'Theniet El-Hadjer', sur les hauteurs de la ville de Médéa, soupçonnés d'appartenance à une bande de malfaiteurs spécialisés dans la commercialisation de stupéfiants. Une mise sous surveillance qui allait donner ses fruits : les deux individus en question recevaient régulièrement « la visite » d'un troisième individu qui allait s'avérer être originaire et résidant dans une wilaya voisine.

Passant aux actes, les éléments de la BRI commenceront par interpellé, dans un barrage de contrôle à l'entrée de la ville de Médéa, les deux individus du quartier 'Theniet El-Hadjer', qui étaient à bord d'un véhicule de tourisme. Leur fouille systématique au corps permettra la découverte d'une quantité de kif et d'une importante somme d'argent dont la provenance n'a pu être justifiée. Emmenés au siège de la BRI, les deux individus ne tarderont pas à « cracher le morceau » en faisant savoir que leur « fournisseur » était sur le point de leur livrer une importante quantité de kif. Un fournisseur que des éléments de la BRI, en tenue civile, n'auront aucun mal à « cueillir » à 'Theniet El-Hadjer', alors qu'il était à bord d'un véhicule de tourisme. Sa fouille systématique au corps n'ayant rien donné, l'on passera à la fouille minutieuse du véhicule qui se soldera par la découverte de plus de 1,5 kg de kif « bien dissimulé dans le moteur ».

Déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa, les trois individus en question, âgés entre 21 et 37 ans, ont été placés sous mandats de dépôt à l'Etablissement de rééducation de Médéa sous le chef d'inculpation 'd'association de malfaiteurs et possession de stupéfiants destinés à la commercialisation.

Le directeur de la SDE nous écrit

Concernant la publication d'un article paru dans votre édition du 06/10/2015, en page 08, intitulé « des compteurs électriques prennent feu », nous vous prions de publier la mise au point suivante, au même emplacement, pour un meilleur éclaircissement de l'opinion publique. Suite à l'apparition de cet article, en référence au sujet « Des compteurs électriques prennent feu » la direction de distribution de Médéa porte à votre connaissance qu'un incident de basse tension s'est

produit, le samedi 03/10/2015 à (23h 15), au niveau du bloc n°17, quartier 'Theniet El-Hdjar', où il a été constaté que la colonne montante des compteurs du premier étage s'est grillée (câbles), suite à un incendie causé par les frottements des câbles dénudés par des tiers, et à la présence des bidons de peinture, stockés à l'endroit même de cet incendie, notre équipe de dépannage s'est déplacée sur les lieux et a écarté le risque électrique pour permettre aux agents de la Protection civile d'intervenir.

Tizi Ouzou

Une vingtaine de jours pour l'obtention du permis de construction

Le délai d'obtention du permis de construction à Tizi Ouzou est désormais réduit à une vingtaine de jours, contre quatre mois dans le passé, a annoncé, mardi, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Labreche Mohamed a assuré que la wilaya encourage l'acte d'investissement public et privé sur son territoire, lançant un appel aux promoteurs immobiliers et autres opérateurs désirant investir dans les secteurs du logement et des équipements publics, afin d'introduire leurs demandes de permis de construction auprès du guichet unique de la commune pour obtenir leur permis dans un délai de vingt jours. Il a aussi encouragé les opérateurs privés à s'impliquer dans les actes d'urbanisation et d'aménagement des nouveaux pôles urbains (Tamda, Azazga, Draa Ben Khedda et Draa El Mizan), en y introduisant notamment des projets de logements et d'équipements sociaux et de loisirs, entre autres. S'exprimant sur l'opération de conformité des construc-

tions lancée en 2008, le responsable a signalé la régularisation, à ce jour par ses services, de seulement 14.000 dossiers de conformité, un nombre «faible», a-t-il estimé assurant que les propriétaires de constructions non conformes seront «dans le court terme» privés des opérations de raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité et d'alimentation en eau potable. D'autre part, M. Labreche a fait cas de la récupération, à l'issue de la révision des cinq (5) plans d'occupation des sols (POS) de la commune de Tizi Ouzou, d'un foncier global de 1.000 ha, qui a été destiné à l'implantation d'un programme de 10.500 unités de logements au profit de la wilaya. Il a signalé la poursuite de la révision des outils d'urbanisme de la wilaya (POS et PDAU), en vue de l'atténuation du problème de déficit en foncier, posé avec acuité dans cette région, où le coût de construction d'un logement est classé parmi les plus élevés du pays, en raison de ses aspérités difficiles», a-t-il observé.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

24 dhou el hidja 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h23	12h36	15h52	18h25	19h43



APARTEMENTS

■ A.V. des Appartements sur plan Top Belgaid Université - 10 millions le m² avec crédit - Tél : 0550.46.12.03

■ A vendre F3 - Acté (76 m²) au 2ème étage, situé à Haï Es-Seddikia en face le grand boulevard à coté de la CNEP - Tél : 0559.23.31.21 - 0558.08.02.45 - ORAN

■ Vends un Logement en construction 180 m² - Tél : 0778.05.13.39 / 0553.25.83.84

■ Vends un logement 2ème étage sis à 1500 Logements (Les Plateaux) ARZEW - ORAN - Tél : 0793.97.28.07 / 0770.32.88.87

■ Vends Appartement F3 très spacieux 87 m². Ensoleillé. Double façade. 5ème étage - Acté et libre de suite - Prix Off. 800 U - Cité 400 Logts Ain El Turck - Tél : 0554.27.75.79

■ Vends bel Appartement : F3 au 3ème étage situé à Akid Lotfi, au-dessus Pâtisserie Le Carré - N° Tél : 0670.31.68.00 - 0670.31.68.01

■ Vends Appartement F3 - Acté - RDC - Yaghmoracen - Maraval - ORAN - Tél : 0772.58.57.45 - 0552.45.00.15

■ Vends Appartement F3. Construction neuve. Libre de suite à Cité Bahja à Cap Falcon - Ain El Turck - Prix après visite - Mob : 0664.31.56.94

■ Vends F3 - 80m² - 4ème étage. 2 façades - Acté - Refait à neuf - à Haï Yasmine 2, cité fermée avec parking - Tél : 0553.13.11.26

■ Vends F4 - Acté - Cité Yaghmoracen, en face Salle Shahrazad - Prévoir Travaux. Prix négociable 1 Milliard Cent - ORAN - Tél : 0794.52.28.23

■ Dans une Résidence : Vends F3 aménagée (100% - Acté - 2ème avec garage individuel (Garden Jour et Nuit) - à Tél : 0772.22.86.92 - en face Hasniaoui ORAN

■ ORAN. Vends F3 Place St-Eugène. 1er étage. 81 m². Visite Samedi de 10h - 16h. Possibilité échange à TLEMCCEN - Tél : 0555.06.88.33

■ Vds Appart F3 aménagé F4. 89 m², Refait à neuf (Dble Salon, Séjour. 2 Cham... etc.). Dble Faç. 5ème étg. avec Ascenseur. Bien ensoleillé. Pas de vis-à-vis. USTO 1500 Logts ORAN - P.O. : 8.5 U - Tél : 0561.98.48.15

■ Vendre Appartement F3 Rez-de-chaussée avec un petit jardin à Grande Terre - Haï Zitoune - Tél : 0774.33.36.18

■ URGENT. Loue : F4 meublé Stand. Bel-Air pour étranger, V.I.P. - 2 F3 + dépôt Carteaux - F3 coté F. de mer - F3 Michele - Vds : F3 Akid Lotfi - F2 C.V. - F3 USTO - F3 + F4 Yasmine - Agce NOUR - 0773.30.81.70 - 041.24.26.70

■ A vendre Appartement F3. Acté. Sup. 100 m² avec garage et terrasse. Très bien aménagé. Refait à neuf plus Fixe et Internet - Situé à Amria - V. AIN-TE-MOUCHENT - Tél : 0771.52.35.60

■ Particulier vend à El Akid Lotfi : F3. 1er étage. Acté - F3. 4e étage. Acté - Tél : 0558.95.58.87 - F2. 1er étage. Acté - Tél : 0561.60.73.19

■ Vends Appartement : F3 RDC + F4 C. SDB Bd Benzerghe + F4 C. SDB coté consulat d'Espagne + F4 C. SDB. 1er étg. Miramar + F3 Rue Lartzi Ben M'idi + F5 C. SDB 1er étg. Rue Med Khemisti + F4 les Pyramides - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ A vendre ou à louer : F1 - 72 Logts - Tél : 0560.59.41.94

■ Vds F3 Résidence Dahra Cité des 70 Logts, 3ème étage, LSP - Acté - Ascenseur - Eau H24 - Elect. - Gaz - Tél + Internet - côté Nvelle Mairie et Poste Haï Sabah - Tél : 0560.60.27.31

■ A vendre à ORAN Centre-ville : Appart 3 Pces + Cuisine + SDB - 1er étage - Bon état - Convientrait Professions libérales - Tél : 0558.12.87.91

■ Vends Appartement F3 - 1er étage - USTO. 1245 Logts HLM - ORAN - Convient : Habitation - Fonction libérale - Parking - Tél. Fixe - Libre de suite - Tél : 0771.77.09.38

■ TLEMCCEN : A vendre Appartement F3 aménagé en F4 - en 3ème étage à IMAMA 1060 (EX-ANEM) - Tél : 0556.96.56.10 / 0669.39.16.53

■ Vends Appartement F2 - 46,75 m² - à Haï Es-Salem (en face Hasniaoui) 1er étage (Façade sur le Boulevard des 2 lions) - Contactez le : 0555.24.23.86

■ Vends Appartement F4 - 100 m². USTO / HLM - 1er étage - 3 façades - face rue principale - Refait et libre de suite - Tél : 0662.96.29.16 - Convient Profession libérale - Intermédiaire s'abstenir

■ Loue : F3 meublé pour couple Seddikia 8 mois 4 U - F4 Rue Dumanoir 3 U - F4 1180 Logts 3,8 U - Loue : Villa Yaghmoracen 9 U - 02 Locaux 120 m² et 100 m² Pyramides - B. A. HOUHOU - 0555.444.172 - 0776.37.88.74

■ A louer F2 aménagé en F3 - RDC - Convient pour : Profession libérale - Laboratoire ou Habitation - Contacter le Numéro 0551.04.09.98 - à partir de 14 H pour informations

■ ORAN - A vendre Appartement F6 - 147 m² - Acté - Centre-ville. 2ème étage - Convientrait Habitation ou Profession libérale - Courrier ou Agence s'abstenir SVP - Tél : 0666.56.94.86

■ Loue Appartement centre-ville d'ORAN : 4 Pièces - Cuisine au 2ème étage d'un Niveau d'une Villa de 140 m² - Tél : 0550.37.07.35

■ Vds F3 à HASSI AMEUR - Acté - Refait à neuf. 3 façades. 2ème et dernier étage. Cité calme. Bon voisinage. Toutes commodités - PD : 650 - Tél : 0556.26.10.83 - Possibilité Promesse de Vente - Tél : 0556.26.10.83

■ Particulier vend Appartement 58 m² Duplex, avec garage privé 18 m². Actés. Entrée individuelle : 2 Pièces. Cuisine. SDB. WC - Terrasse. Possibilité 3ème Pièce - Grande bache d'eau - Quartier calme à Trouville, corniche oranaise, à 300 m de la plage - Prix 990 U - Tél : 0676.77.16.70

■ Vends Appartement F3 (Acté) - Refait à neuf - à l'USTO HLM - Superficie 83,68 m² - 2ème étage - Appeler : 0549.92.34.97 - 0552.94.99.65

■ Echange 2 Apparts : Yaghmoracen (F5) et AADL (Pépinière) F4 contre Maison de Maître - Tél : 0796.25.98.11

■ F4 à vendre 72 m² - 1er étage à Gambetta. 03 Façades. Refait à neuf - Prix après visite - Tél : 0697.14.31.30

■ Vends Appart Standing luxe (Open Space) 207 m² avec Terrasse 1er étage dans un immeuble de 2 étages (pour Habitation ou Clinique médicale ou Commerciale à Maraval) - Pour plus d'information : 0542.20.26.85 - 0555.20.73.58

■ 17 Appartements à louer (F3 - F2 - F1 - des Studios) équipés à Ain Turck - Paradis - Tél : 0661.10.51.43

■ A vendre F3 - Acté (55 m²) au 1er étage, situé à Plateau (ORAN), immeuble d'un seul étage propre 3 voisins - Tél : 0554.38.25.52

■ Vends à ORAN Centre-ville : F2 RDC 32 m² + Grand F2 60 m² standing 3ème étage ou Location + Vends à MASCARA : Terrain 150 m² - Tél : 0771.82.03.87

■ Vends à Bousfer-Ville bien situé beaux F4, + F3 dans Villa 1er étage - Tél : 0661.20.51.37

■ Vends F4 (LSP - SIG - 84,90 m²) 1er étage d'immeuble de 5 étages - Convient Habitation ou Profession libérale - Tél : 0772.47.20.10 - Heure de bureau

■ Loue Appart complètement réaménagé Ain El-Turck côté Autoroute : 3 Pces. Cuisine. 2 Balcons. Centre 2000 L - Parking - Ecole... etc. - Tél : 0559.95.67.35

■ A louer F3 bien aménagé Cité Millenium avec Ascenseur - Parking assuré - Mob : 0554.68.47.92

■ Cause de départ : A vendre Appart F3 meublé - 1er étage - Refait à neuf : 43, Rue de Mostaganem à côté CNEP-Banque - Voir sur Site (Qued Kniss) - Offert 850 + F4 Karma Tél : 0557.571.382

■ Loue Appartement F3 (cuisine intégrée) pour l'année ou pour courte durée, avec commodités selon les besoins. Endroit calme et sécurisé. Lieu : la Corniche (Ain El Turck). ORAN - Tél : 0664.30.20.92

■ Particulier vend Appartement F5 au Bd de la Soummam - ORAN - Tél : 0556.83.74.30

■ Vends F2. Acté. 1er étage immeuble de 4 étages. Centre d'ORAN - Miramar - Prix 680 U - Tél : 0773.53.91.91 - Visite sur rendez-vous

■ Part. Vend Appart F4. 4ème étage. 108 m². Calme + sécurité totale. Immeuble vitré CNEP. Chauff. central + Clim - Pas de vis-à-vis - 23. Av. d'Arcolie - Gambetta - Prix après visite - Fixe : 041.53.15.89 - Port. : 0542.96.55.03

■ Vends F4 - 92 m² - Acté - 4ème étage. 2 façades. 3 balcons - Bien ensoleillé à Haï Yasmine 2 - 1.250 U Négoç. - Tél : 0661.48.00.92

■ Vends F4 - Acté - Refait à neuf - Cité La Radieuse Maraval - Eau H.24 - Parking gardé H.24 - Tél : 0770.65.93.90 / 0770.65.93.90

■ SIDI BEL ABBES - A vendre très bel Appart F3 - Acté - Refait à neuf - 3 façades - 2ème étage - Sup. 70 m² - Bon voisinage - Cité 56 Logts Sidi Djillali - Mob : 0661.11.23.74

■ Vends Appartement : 4 Pces + hall (140 m²) haut standing dans résidence. 3ème étage (Chaudière - Climatiseur - Téléphone - Internet - Citerne d'eau 2.000 litres) à Gambetta) - N° Tél : 0774.39.48.19 - Fixe : 041.53.40.81

■ Vente F3 Akid Lotfi, refait à neuf, 90 m². Acté. Cité Bati Or. Ascenseur, parking, loggia, balcon, téléphone, hall, couloir (placards meublés, rideaux + mischler), 5ème étage. Bloc de 7 étages. Prix : 1 milliard 100 - Tél : 0676.82.45.59

■ Loue Appartement F3 - USTO - HLM - 4ème étage. Superficie 84,22 m² - Tél : 0771.84.28.66

■ Location Appartement 85 m² - 2ème étage Avenue de Choupt - ORAN - pour une activité libérale - Contacter : 0770.87.03.60

■ Vente Appartement F3 - 75 m² à Akid Lotfi - ORAN - Rez-de-chaussée surélevé + Local 35 m² communiquant - Le tout refait à neuf - Convient profession libérale - Tél : 0770.74.38.51

■ Loue des Apparts meublés et équipés et toutes commodités. Garage. Eau H24... dans un quartier très calme, résidentiel : Ain El Turck - Trouville - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■ Loue à Trouville - Ain El Turck (ORAN) Appartements F2 - F3 - Paiement par trimestre, pour famille, lieu calme et exceptionnel, immeuble sous surveillance et gardiennage - toutes commodités - Tél : 0776.77.39.74 - 0794.49.41.35

■ A vendre Appartement F2 - Acté + L.F. - Libre de suite à Maraval Cité les Glycines - Prix après visite - Tél : 0771.69.33.50

■ Appart à vendre F3 - 2ème étage - Sup. 84 m² - Refait à neuf - à 20 m de Place des Victoires - Prix après visite - Tél : 0551.94.35.29

■ A louer Appartement F3 équipé à Ain Turck pour une durée de 06 mois - Montant 25.000 DA/mois - Tél : 0675.52.69.85

■ Vends F4 Cité Grande Terre T. N° 2 - 3ème - Loue Villa Ain Turck 6 Pces - Tél : 041.29.62.68

■ Vends Appartement F3 - Sup. 135 m² - Gd salon - 2 Pièces - Cuisine - SDB - WC - Deux Balcons. Au 3ème étage. Nouvelle Const. Endroit très calme à ORAN - Hippodrome - Tél : 0779.19.81.68

■ SIDI BEL ABBES : Vends Appartement F4 - C. SDB - 93 m² - Refait à neuf - Meublé ou sans meubles - Climat. - Chauff. - Ligne Téléph. - 3ème étage et dernier Makam El Chahid - Tél : 0770.33.73.60 - Prix après visite

■ A louer F3 refait à neuf, immeuble privé et propre, très bon voisinage, à la Cité 400 Logts Ain Turck - 30.000 DA/mois - Tél : 0675.39.33.57

VILLAS

■ Vends Villa à Gambetta milieu Courbet - R+2 - 280 m² - 12 m de façade : 145 m² bâtis - Veuillez contacter : 0560.23.55.76

■ Pour raison de santé : Vds Maison de Maître à Haï Louz quartier industriel en face Stade Olympique - Tél : 0792.83.92.15 - 0772.98.46.06 - Prix après visite

■ A vendre petite Maison de Maître avec 3 étages sur Terrasse plus Local dans un quartier commercial : Rue Maupas - St-Eugène - ORAN - Tél : 0776.40.30.28 - 0540.95.12.67

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre Villa double façade. Sup. 1.151 m² - Actée - Possibilité Promesse de vente - ORAN sur grand boulevard (Soda Ruche) - Tél : 0550.56.52.08 - 0667.45.74.68

■ Vds Carcasse 200 m² près Mosquée ARZEW - ZABANA - Actée - P.C. - 3 façades - Vue panoramique - Tél : 0552.10.86.57

■ Vends Maison de Maître à Hassi Boucif - Bien aménagée - Garage - Bâche à eau - Terrasse accessible - Quartier bon voisinage - Tél : 0771.91.99.95

■ A vendre grand Haouche 476 m² (14 m de façade et 30 m) ORAN - GDYEL-Centre Rue du marché, 2 magasins en activité et nouvelle construction R+1 - Un Garage à 3 voitures - Tél : 0556.57.19.43 - 0771.74.38.72

■ TLEMCCEN : A vendre Maison 182 m² à KIFFANE derrière Hôtel IBIS - Tél : 0542.03.56.76

■ Ag. Immo. LE PALACE. Vend plusieurs Villas : 250 m² R+1 Bir El Djir - 250 m² R+1 Canastel - 180 m² RDC Maraval. www.lepalace-immobilier.com - Tél : 0551.60.43.43 - 0559.02.66.56

■ Vends ou Loue 1 Villa Seddikia près Sheraton. 250 m². R+2 + 2 Gds garages. Convient Bureau ou Ecole + Vends Local + Appart 380 m² sur 4ème Périphérique face Z.I. Bir El-Djir - Tél : 0774.44.31.33

■ A vendre Villa - Actée - R+1 - 200 m² aux 200 Logts Chérif Yahia - Es-Senia N° 287 Lot 83 - Tél : 0795.11.44.13 - 041.55.06.47

■ Vends Carcasse fine à 85% - R+1 - Entre l'Hôpital de Canastel et la CASNOS - Endroit calme - 184 m² - RDC garage - 1er Fini. Reste Dalle de sol - 2ème : Piliers. Entourage - Prix après visite - Tél : 0772.22.86.83 - 0555.69.67.75

■ Location Villa 200 m² - 2 étages - Garage - Cité Hoggar - USTO - mitoyenne avec sauna - 1er étage : 3 Chambres. Cuisine. Salle de bain - 2ème étage : 03 Chambres. Cuisine. WC. Salle de bain - 0796.99.57.11

■ Vends Villa coloniale avec Acte sur un terrain de 600 m² comprenant un puits d'eau douce en quantité, sur rue tranquille à Bouisseville - Ain El Turck (ORAN) - Contact : 0661.20.53.35

■ Location Niveau de Villa vue sur mer, rez-de-chaussée, accès individuel, F3 cuisine, SDB, toilettes et véranda, récemment construit - Bouisseville - Ain El Turck, quartier résidentiel et familial - toutes commodités à proximité - Tél : 0799.66.34.52

■ Vente au Camp 5 Ain El Bia : 247 m² - Acté - 2 façades faisant coin - Jardin - Garage - Salon - Séjour - Salle à manger - Prix offert 1 Milliard - Tél : 0676.82.45.59

■ Location Villa Dble Faç. 2 étages - 1er étg. : Appart F3 - 2ème étg. : Appart F3 + terrasse - Garage 4 Voit. 100 m² - Eau - Elect. - Gaz + Chaudière + Interphone - ADR N° 38 El Houria Cité Khemisti - Millenium - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0778.89.48.62

■ Vends M. Maître à Courbet (R + 1) 310 m² - ou Echange contre plus petit à Canastel ou Bouisseville (A. Turck) + complément - Tél : 0541.93.33.19

■ Vends ou Ech. Haouch 150 m². Acté. 3 façades. 4 Pièces + Terrasse. Toutes commodités à Sidi Ben Yebka à 20 Km d'Oran - contre F5 à Oran à Maraval ou environs - Prix offert 960 U - Contact : 0560.72.61.81 - 0771.91.86.35

■ Loue Villa 2 Faç. - 400 m² - 2 F5 - Showroom 200 m² - 2 Fac., situé sur Bd principal commercial à ORAN - Tél : 0555.67.83.61

■ A vendre Villa 250 m² - R+1 - Finie - Non habitée - Fernandville côté CASNOS - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0556.13.81.45 - 0556.13.81.53

■ Affaire à Saisir - Vends R+1. Acté à St-Eugène. 100 m² commercial. Presté de marché des Voitures. Castors et Resto El-Khaima. R. Fernand Forest - P.D. : 1.890 U - Tél : 0556.266.514 - 0550.193.868

■ A vendre ou à louer un grand Immeuble de 07 Apparts neufs avec un grand Showroom de 500 m², situé sur le boulevard principal du Centre de Bir El-Djir (ORAN) - Tél : 0551.555.706

LOCAUX

■Loue trois Chambres Froides - « Positive » ou « Négative » - Capacité : 175 m3 chacune - ORAN - Tél : 0782.57.22.08

■A.V. : Local Yasmine 26 m² Top. 780 - Local Yasmine 3 niveaux 32 + 32 + 24. 12.50 - Local Akid 117 m² à côté Joy - Locaux sur plan Université Belgaid 15 millions le m² avec crédit - Tél : 0550.46.12.03

■Loue Magasin 35 m² (Pizzeria - Salon de thé - Crêmerie) au Centre-ville d'ORAN Front de mer à côté lycée Lotfi - Contacter : 0771.62.72.64

■A louer Local commercial près de la Salle Cristal - Belgaid - Tél : 0777.47.62.39

■Local à louer - Superf. 7 m x 4 m (28 m²) aux Castors - Endroit commercial réputé « Pâtes détachées Lourds » - Adresse : 36, Rue Gros prolongée - Tél : 0770.949.932 - 0555.35.33.76

■A louer Local - Sup. 30 m² - Situé Avenue d'Arcole - Bien situé avec sanitaires - Tél : 0552.32.86.35 - 0778.87.19.21

■Vends Usine 52.350 m², 2 façades, en Zone Activités Kerma, charpente 1.000 m² - convient pour tout type d'activité. Bloc administratif 3 étages. Poste transformateur 250 KVA - Appelez au : 0555.40.47.59

■Loue Restaurant avec ou sans Matériel situé en face du Stade Combiné de la CASORAN (Delmonte). Surf. : 45 m² (Matériel : 8 Tables avec Chaises - Comptoir Frigo - 2 Congélateurs - Caisse...) - Tél : 0797.28.49.80

■Loue Local 190 m² + Arrière 45 m² + WC + Puits. Stationnement large trottoir avec vue sur Bd Ligne « B » - Maraval. Conv. à toute activité : Expos. de Voitures ou autres - Coop. Essada N° 01. Maraval. ORAN - Tél : 0790.63.54.62 - 0559.02.66.27

■A louer 03 Locaux 25 m² chacun. Lieu commercial. ES-SENIA - Kara - ORAN - Tél : 0774.45.34.09

■A ORAN : Vends Local. Sup. 21 m² avec sanitaires, aménagés à 100% à côté Haï El Yasmine 2 à côté de Promoteur Hasnaoui - Tél : 0772.22.86.92

■TLEMEN (MANSOURAH) : Loue Parc de 2.500 m² à IMAMA. Toutes commodités. Elect. - Eau - Tél. - Maison Gardien... Tél : 0798.55.73.16

■Local à vendre 75 m² situé à 18, Rue Thiers - Centre-ville ORAN - Deux façades - Toilettes - Accepte Promesse de Vente - Tél : 0659.27.02.05 - 041.29.39.42

■A louer un beau Magasin, deux façades, au 44, Rue Mohamed Khemisti - ORAN - Sup. 60 m² + 40 m² cave, avec possibilité de faire une Soupe - Convient même pour une Société étrangère (Curieux s'abstenir) - Tél : 0559.44.26.06

■A vendre Cafétéria - Local - RDC 60 m². Soupe dalle 40 m² - en activité Rond-point Pépinière en allant vers Bir El Djir « Le Figalo » - Prix après visite - Pour la visite appeler aux : 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■Loue à ORAN Point du Jour : Local commercial de 80 m² avec possibilité Chambre Froide 20 m³, à côté des grossistes - Convientrait tout commerce - Tél : 0550.563.237

■A louer un Local - Sup. 70 m² à Saint Eugène : 56, Rue Khefifa BENALLAL - N° 0771.13.14.41

■TLEMEN - A louer 2 Garages Dépôt : 1er 50 m² - 2ème 42 m² - en face CASNCS + petit Magasin Bd Imama 1060 - Tél : 0559.67.70.13

■Loue un Showroom 500 m² + 2 Grand Dépôts + Locaux - Convient toute activité pour Société - Banque - Concessionnaire... à RELIZANE - Ville - Tél : 0776.71.14.31 - 0771.33.92.38

■Vends : Complexe de froid 18 Chambres Stockage 4.272 m³ + Poste électrique. Terrain 2.150 m² - BORDJ BOU ARRERIDJ - Tél : 0661.20.51.37

■TLEMEN - Loue Immeuble commercial 80 m² Sidi Hamed. Rez-de-chaussée + Cave + 3 étages - Tél : 0555.63.03.02

■TLEMEN : Loue Local convenant Professions libérales : 48 m² Cité 325 Logts Fg Pasteur - Tél : 043.26.48.76

■Vends / Loue Locaux. Superficie 5.600 m². Couvert 3.800 m² en Charpente métallique. H : 7 m - Actés. Convient Dépôts de stockage toutes activités - 200 m devant Carrefour Autoroute Est - Ouest 15 min d'ORAN - Tél : 0771.86.13.74

■Loue Local grande Av. Gambetta - 70 m² - Toutes commodités - Clim + Alarme + Sanitaires - Vitrine - Tél : 0550.86.16.01

■Vends Local Sup. 60 m² très bien aménagé avec cuisine + salle de bain en plein centre-ville d'Oran. Acté notarié. Prix intéressant. 750 négociable - Contacter le propriétaire au Mob. : 0699.14.67.41

■Loue 2 Locaux 80 m² + 20 m². Convient : Société (Direction) - Bureau d'Etudes - Pharmacie ou Autres - Pépinière « Haï Emir AEK » - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0556.63.93.16

■A vendre Local 43 m², à Akid Lotfi avenue commerçante, situé entre les magasins Joy - Tél : 0552.19.29.15 - 0554.57.58.00 - 0771.56.21.91

■Loue Hangar 760 m² couverts à la zone Industrielle NEDJMA avec 2 Bureaux - Convientrait Dépôt de stockage - Tél : 0673.58.13.76

■Local à louer : 30 m² - Sanitaires. Electricité. Gaz. Eau - à Point du Jour - Seddik - Convient pour Bureaux - Coiffeuse... Prix fixe 25.000 DA - Tél : 0775.87.97.92 - 0770.34.18.73

■Vends Usine de 356 m² toutes commodités avec Bureaux + 3 Lignes téléphoniques + Internet - Force motrice 400 KVA/30 V - N° Tél : 0555.50.45.81

■A vendre ou à louer Local - Sup. 34 m² Akid Lotfi Cité BATOR à côté du dispensaire - N° Tél : 0552.03.22.21

■Vends Dépôt. Sup. 1.000 m². 2 façades. Couvert 650 m² Charpente neuve. Toutes commodités - Situé Zone Activités HASSI EL GHELLA (Acté + L.F.) - Tél : 0553.30.96.60

■Location une belle Superette 270 m² Dépôt + Bureau avec la vente de Matériel et la Marchandise. Bnd commercial Saint-Eugène - Bonne affaire - Tél : 0550.43.18.64

■SIDI BEL ABBES : Location de Dépôt de 1.500 m² couvert (ou plus) sur la totalité de 6.000 en Zone Industrielle. Toutes commodités : Tél. - Eau - Elect. - Etudions toutes propositions - Contactez Mr Abdel au : 0541.83.11.77

■A vendre ou à louer 2 Locaux mitoyens 45 m² et 15 m² au 9, Avenue Max Marchand - ORAN - Tél : 0790.53.82.20

■A louer : 01 Local de 430 m² avec 03 vitrines sur une très grande façade et un très grand parking se trouvant à Bir El Djir-Ville - ORAN - Convient Showroom tout genre, endroit très animé - Tél : 0550.64.68.94

■Vends Magasin USTO - 27 m² - sur boulevard commercial en face clinique Nekkache - Tél : 0796.45.54.94

■A vendre Local commercial 180 m² + sous-sol 200 m². Acté. N.C. Situé d'arrière G.B. Coopérative Panorama à côté nouvelle APC Belgaid - Tél : 0561.69.87.75 - Prix après visite

■A louer : 01 Local de 430 m² avec 03 vitrines sur une très grande façade et un très grand parking se trouvant à Bir El Djir-Ville - ORAN - Convient Showroom tout genre, endroit très animé - Tél : 0550.64.68.94

■A louer Licence Taxi ORAN - Prix ferme : 10.000 DA/mois - Tél : 0794.52.28.23

■Aff. à Saisir : Vends Unité complète Ind. pour la fabrication du Saucisson Cachir et Pâté - Aff. simple et rentable - Formation assurée - Tél : 0549.01.59.68

■Vends Equipement complet pour Chambre Froide : Moteur COOPLAND 12 CV - Evaporateur plus Porte 2,20 x 1,20 - Tél : 0661.20.51.37

■TLEMEN : Vends 2 Rectifieuses Vilebrequin VIKA 600 + Raboteuse Classe - Aléseuses en ligne - Tél : 0770.80.29.88

■A louer Licence de Cafétéria à ORAN - Tél : 0554.33.78.58

■Pour Fabrication Charpente métallique et Montage (Couverture - Bardage) - Contactez les N° : 0776.95.71.51 - 0541.27.81.43

■NEWS SECURITY - Installation et Maintenance : Caméra de Surveillance et Système d'Alarme et Réseaux Informatiques - Tél : 0542.85.41.12

■Société Privée à ORAN met en Vente : Un Ensemble de Machines de tréfilage pour fabrication de Treillis Soudés, en Excellent état de marche - Contacter le : 0771.77.99.00 - entre 8 H 00 et 17 H 00 SVP

■Artisan prend tous travaux de BA 13 et Peinture Gie. Mème Fourniture et Pose à ORAN ET environs - Tél : 0770.39.15.62

■Vends Bovins origine France - Charolais - Cheptels - Vaches laitières - Chèvres laitières... etc. - Tél : 0551.54.93.18 ou 0033.6.67.48.02.30 - Email : boss99dz@gmail.com

■A vendre Matériel pour Cosmétique : Etagères - Comptoirs et Vitrine avec Porte + Camion à benne TOYOTA - Année 85 - Tél : 0778.33.04.75

■Entreprise de BA 13 vous propose un Travail de qualité et Finition. Entrepreneur ou particulier, n'hésitez pas - Contactez-nous au : 0550.48.66.78

■Vends Meubles de la Malaisie : Chambres - Demi Chambres - Salons - Salles à manger - Tables + Chaises pour pizzeria et pour coffee shop - Tél : 041.54.10.20

■Enseignante universitaire de mathématique donne des cours à des petits groupes ou bien individuels à ORAN - Tél : 0662.26.38.91 ou 0794.27.01.78

■Achète Meubles et Objets anciens datant de l'époque coloniale tels que : Bureau - Secrétaire - Salle à manger - Commode - Lustres - Tableaux - Montres - Horloges - Vases et Objets de curiosité... etc. - Tél : 0552.02.71.45 - 0774.40.93.78

■Tous Travaux de menuiserie en PVC (Portes - Fenêtres : simple et double vitrage - Volet roulant, normal et électrique) - à des prix très raisonnables - Tél : 0552.42.51.41 - ORAN

■A vendre Broyeur idéal pour le recyclage des Déchets plastiques et Caoutchoucs de marque italienne (PRIVIERO) LIPOMO modèle MU508M3 120 CH. Ø 500 x 800 - Tél : 0555.69.66.69

■UniBeauté école professionnelle, lance les formations en Esthétique : Soins du visage - Manucure - Epilation - Manucure + Pédiçure - Massage - Tél : 041.53.32.23 - Adresse : 04, Rue Ezzouai Mustapha - Gambetta. ORAN

■Prof de Maths, longue Expér. donne Cours Individ. avec remise à niveau au Centre-ville : 4 AM - 1 AS - 2 AS - 3 AS. Programme algérien et français (Possib. Déplacement Domicile de l'élève) - Tél : 0661.21.50.51 - 0699.89.42.73

■Vends Imprimante MIMAKI 1,60 m en très bon état - Contact : 0560.05.07.95

■Bureau d'Etudes d'Architecture propose ses services pour tout ce qui concerne le Domaine du Bâtiment - Permis de construire, de démolir, lotir, mise en conformité... etc. - Etude - Suivi - Réalisation - Tél : 0553.55.70.72

■Vends Chaudière 110.000 calories avec Echangeur d'eau chaude. Très peu servi - Tél : 0661.20.51.37

■Vends Filtre à sable pour piscine. Débit 6.000 litres / heure - Tél : 0661.20.51.37

■Vente Poste Transfo de 400 KVA / 30 V SCHNEIDER + 2 Refroidisseurs industriels très bon état - Tél : 0555.50.45.81

■Vends Unité de production de Matériaux de Construction : Blocs creux - Hourdis - Pavés - Bordures de trottoir... à ORAN - Tél : 0661.10.05.50

■Agrément Pharmacie à vendre situé à Ain El Turk en face de l'hôpital, très grand potentiel avec un Chiffre d'affaires intéressant - Tél : 0550.87.01.81

■L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie forme : Cuisinier - Pâtisserie - Brioche - Pizza - Gâteaux Orient. - Chef de Rang - Réception - Carteaux - HLM - ORAN - Tél : 041.42.34.46 - 0696.19.56.53

OFFRE D'EMPLOI «INFOGRAPHISTE»

Importante Société de communication recrute Infographiste qualifié, maîtrisant Illustrator, Photoshop & Corel. Créatif, réactif et sérieux ayant l'esprit de l'initiative et ayant une expérience dans le domaine de la communication.

Avantages:
Cadre de travail agréable,
Salaire négociable selon compétences.
Carrière stable et contrat CDI

Veillez envoyer vos CV par e-mail au:
contact@abcom-dz.com

NOUVEAU N° DE TELEPHONE

SIEGE : 13, Rue Belhadj Abdelmalek (Michelet) - Oran

041 33 34 15 - 041 33 00 62
- FAX : 041 33 00 63

USINE BELGAID : Haï Belgaid vers Kristel - Bir El Djir

041 72 71 46
Email imp.graphicor@yahoo.fr

Sur les traces de Sidi Boumediene MAROC

FES MEKNES
Du 29 Octobre au 5 Novembre 2015
8 Jours 7 nuits
Le prix inclut :
Vol AIR ALGERIE Oran - Casa - Oran
Séjour en 4 étoiles pensions complète
Excursion + Guide

Djou Travel
Agence de voyages & de tourisme
02, Rue DJEFFAL Okacha (Hartoun) face Hôtel les Zianides TLEMEN / ALGERIE
Tél : 043 26 30 25 - Tél : 043 26 30 31
djoultravel@hotmail.com
www.djoultravel.com

PENSÉE

A la mémoire de notre cher père et grand-père **GHASSOUL Abdelkader**.
Cela fait un an qu'il nous a quittés.
Nous prions toute personne l'ayant connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
Ton fils Mohamed, son épouse et ses enfants



PENSÉE

A la mémoire de Maître **HENICHE Mohamed** Notaire à Alger - Décédé un 07 Octobre 1994.
La guérison n'est jamais si prompte que la blessure.
Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout où nous sommes.
Rien n'est plus vivant que ton souvenir. Tu nous manques Hbibi.
Ta nièce Faïza HADDQU de Tiaret



CONDOLÉANCES

La famille **SENOUCI (MEBKHOUT)** d'Oran, très touchée par le décès de **El Hadj Abdelmadjid BOUABELLAH**, présente à l'ensemble de sa famille leurs sincères condoléances et ont une pieuse pensée à **Ammi Mostefa**.
Puisse Dieu Tout-Puissant leur accorder Sa Sainte Miséricorde et les accueillir en Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

BENAHMED Djilali, délégué FCE d'Oran

DÉCÈS

Les familles **FLISSI et BENATTIA** vous font part du décès de **Mr FLISSI KHERDINE**.
L'enterrement aura lieu le **Vendredi 09 Octobre 2015 à 12 H** au cimetière d'Ain El Beïda.
Adresse mortuaire : 208 Cité Jourdain les Castors - ORAN (en face Feu Rouge).
إننا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE

Notre très chère maman **Mme MAHBOUB Zoulikha**.
Le 08/10/2014, voilà déjà une année que tu nous as quittés à jamais pour un monde meilleur.
On souffre en silence, notre douleur est encore vive et le vide que tu as laissé est encore immense et nul ne peut le remplacer.
En cette commémoration, ta fille **MAHBOUB Souhila** demande à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
ALLAH Yerhmak ya mama. Ta fille Souhila



CONDOLÉANCES

Les membres du Forum des chefs d'entreprise d'Oran et Alger, profondément peinés par le décès : de la Mère de Maghnia Nasro (Membre du FCE d'Oran) présentent leurs sincères condoléances à sa famille et prient Le Bon Dieu d'accueillir la défunte dans Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
BENAHMED Djilali, délégué FCE d'Oran

REMERCIEMENTS

La famille **BENZORGAT** remercie tous ceux qui ont compati à leur douleur suite au décès de leur cher et regretté père et grand-père **BENZORGAT Hadj Seddik** survenu le 01/10/2015 à l'âge de 63 ans, et prie Dieu d'accueillir le défunt dans Ses Vastes Paradis et lui accorder Clémence et Miséricorde.
الله یرحمک إننا لله و إنا إليه راجعون



PENSÉE

Triste et douloureuse fut la journée du 04/09/2015 où nous a quittés à jamais notre chère et regrettée, épouse, mère et grand-mère **RAMDANI née SNESLI Embaraka**, à l'âge de 66 ans, laissant derrière elle un vide incommensurable. Elle nous a quittés sans nous dire au revoir.
Ta présence affectueuse et ton sourire nous manquent énormément. Repose en paix maman.
Les familles **RAMDANI, BENAÏSSA, BELKACEM, TALIA, ARABICHE, OUAÏRET** demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
Ton époux et tes enfants



PENSÉE

Triste fut pour nous le 07/10/1994 où nous a quittés à jamais notre très cher père et grand-père **HAMZAOUI Mohamed** (Ancien secrétaire de la mairie de Tlemcen).
Tu as laissé un très grand vide, une plaie très profonde que nul ne pourra y remédier. Tu étais un homme exceptionnel, très généreux plein d'affection et d'honneur, impossible de t'oublier, nous te pleurons jusqu'à la fin de nos jours. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour toi. Repose en paix papa.
Tes petites-filles Faïza et Souhila



PENSÉE

A la mémoire de notre cher et regretté **BENYEBEKA HABIB (HABIBOU)**
Qui nous a quittés il y a six années, le 09 octobre 2009.
Nous garderons de toi le respect, l'honnêteté, le courage et la dignité.
En ce triste souvenir, sa veuve, ses enfants, ses belles-filles et ses petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

ALGERIENNE DES FONDERIES D'ORAN



ALFON S.P.A.



FILIALE DU GROUPE INDUSTRIEL FONDAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 08/DA/2015

ALFON SPA sise au 01, Rue Mohamed BENTAYEB, Es-Seddikia (ex-Gambetta) Oran, lance un Avis d'Appel d'Offres National et International pour la Fourniture, le Montage et la Mise en service d'un dépoussiéreur d'un four à arc de 2 tonnes.

Les Entreprises spécialisées et intéressées par le présent Avis d'appel d'offres sont invitées à demander la fiche technique de cet investissement à l'adresse ci-dessous indiquée :

Secrétariat de la Direction Générale
01, Rue Mohamed BENTAYEB
Es-Seddikia (ex-Gambetta) Oran
E-mail: alfon_oran@yahoo.fr

NB : Un Cahier des charges sera transmis aux entreprises intéressées ultérieurement.

1, Rue Mohamed BENTAYEB - Gambetta - ORAN
Tél : 213.041.53.24.02/03 - 041.53.37.35 Fax : 213.041.53.42.51 -
Email : alfon_oran@yahoo.fr

DÉCÈS

Les familles NAFI et DAHLAB ont la douleur de vous faire part du décès de leur chère mère et sœur,

Mme Veuve NAFI, née DAHLAB Fatima,
survenu le 05/10/2015 en France, à l'âge de 80 ans.



Le corps de la défunte sera rapatrié
le jeudi 8 octobre, à 10 heures, à l'aéroport

d'Es-Sénia et sera inhumé directement au cimetière d'Aïn El-Beïda.

Les funérailles se dérouleront le jeudi 8 octobre chez NAFI Habib
au 5, rue des Frères Niati, Plateau.

Que Dieu lui accorde Sa Miséricorde.

Elle restera pour toujours dans nos cœurs.

EPE. EURL. SERIWE CHLEF DISSOUTE

PV. AG. CLOTURE DE LA LIQUIDATION

- 1ère Résolution : Validation Bilan d'ouverture.
- 2ème Résolution : Transfert à Divindus du certificat d'actions Aurassi.
- 3ème Résolution : Annulation Créances Collectivités publiques.
- 4ème Résolution : Annulation Créances Administrations Etablissements Pub.
- 5ème Résolution : Annulation Créances Entreprises Publiques économiques.
- 6ème Résolution : Annulation Créances Entreprises Privées et les Particuliers.
- 7ème Résolution : Annulation Dettes Sociétés apparentées.
- 8ème Résolution : Règlement Dettes fiscales.
- 9ème Résolution : Règlement Dettes parafiscales.
- 10ème Résolution : Règlement Dettes bancaires.
- 11ème Résolution : Règlement Dépenses de la Liquidation
- 12ème Résolution : Transfert au Trésor Public du Solde Trésorerie.
- 13ème Résolution : Adoption Bilan de clôture.
- 14ème Résolution : Transfert des Archives.
- 15ème Résolution : Quitus au Liquidateur.
- 16ème Résolution : Publicité légale.

Entreprise privée offre emplois :

Assistante de Direction

*Vous êtes une personne dynamique
et motivée, ayant le Sens
de l'organisation.*

*Vous avez un Diplôme en gestion
et une expérience professionnelle.*

Vous maîtrisez l'outil informatique.

Vous résidez à TLEMCCEN.

Envoyez votre CV et coordonnées par

E-mail : recrutetlm@gmail.com

Entreprise privée offre emplois :

Cadre Financier

*Vous êtes une personne
dynamique et motivée, ayant le
Sens des responsabilités.*

*Vous avez un Diplôme en
finances et une expérience
professionnelle.*

Vous maîtrisez l'outil informatique

Vous résidez à TLEMCCEN.

Envoyez votre CV
et coordonnées par

E-mail : recrutetlm@gmail.com

CENTRE DE DIAGNOSTIC / AÏN EL TURCK RECRUTE

Pour son Unité d'Exploration
Biologique

01 Médecin ou Pharmacien spécialisé en :

- Biologie Clinique
- Hémobiologie
- Biochimie
- Immunologie
- Microbiologie

Tél : 0557-61-63-13

L'Association des Psychiatres d'ORAN (APO)

Organise sa 4ème Journée
Nationale de Psychiatrie
qui aura lieu à l'hôtel Sheraton
d'ORAN le Jeudi 29/10/2015
sous le thème :

« LES SCHIZOPHRENIES DEBUTANTES »

D'éminents experts nationaux
et internationaux animeront
cette journée.

Pour toute information
ou inscription contactez :

Mail : aporan31@gmail.com
- Tél : 041 29 39 55

MINISTRE DU COMMERCE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TLEMCCEN

OFFRES DE FORMATIONS 2015/2016



CCI TAFNA

CYCLES LONGS

- Comptabilité :
 - ✓ Aide comptable
 - ✓ Comptable
- Commissionnaire en douanes

CYCLES COURTS

- Bureautique :
Windows, Word, Excel
- Langues étrangères :
Français, Anglais et Espagnol

FORMATIONS A LA CARTE AU PROFIT DES ENTREPRISES Séminaires Inter/Intra Entreprises

Management, GRH, Marketing,
Qualité, BTPH, Finances,
Comptabilité, Informatique,
Langues, ...

Téléchargez le catalogue des offres
de formation pour les entreprises
sur notre site internet :
www.ccitafna.com/formation

Adresse : 01 Ave Yebdri Mansour - 13000 Tlemccen
Tél. : 043.41.12.06

Site Web : <http://www.ccitafna.com>
Fax : 043.41.12.07

- ccitafna
Email : formation@ccitafna.com

Faculté de Médecine du Chalet des pins
Une partie des étudiants sera transférée

La protestation engagée, durant les journées des 5 et 6 octobre, en cours, par les étudiants en Médecine, en Pharmacie et en Chirurgie dentaire de la faculté de Médecine de Constantine a abouti, hier, à une issue qui a satisfait les protestataires, en ce sens que le transfert demandé a eu un avis favorable des décideurs : la faculté de Médecine et le rectorat de l'Université 3 de Ain-El-Bey.

A. Mallem

Dès que nous avons pris connaissance, hier vers midi, de la décision prise conjointement par les responsables concernés de la faculté de Médecine et de l'Université 3, nous avons interrompu le sit-in, organisé au sein de l'Institut de Pharmacie et de Chirurgie dentaire du boulevard Chihani Bachir», a affirmé, hier matin, le représentant de l'Union générale des étudiants libres (UGEL) M. Ghebouli Abdelatif qui nous a appris la nouvelle. Ce dernier nous a expliqué que la décision porte sur le transfert, à l'Université 3 d'Ali Mendjeli du pôle de Ain El-Bey, des étudiants en 1^{re} et 2^{ème} années de la faculté

de Médecine du Chalet des Pins, au nombre de 1.840, des étudiants de 1^{re} et 2^{ème} années de Pharmacie au nombre de 507 et enfin des 680 étudiants environ, en chirurgie dentaire, qui sont localisés à l'Institut de Chihani. Le programme de transfert a été fixé du 15 au 30 novembre prochains. Notre interlocuteur a ajouté, en précisant, que les étudiants de 3^{ème} année de Pharmacie, au nombre de 212, ont été exclus de ce transfert. Il est évident que cette exclusion a provoqué un vif mécontentement chez les concernés. Nous avons posé la question aux responsables et ceux-ci se sont contentés de nous répondre qu'ils ne peuvent pas transférer, tout le monde en même temps, laissant en-

tendre que le cas des étudiants de la 3^{ème} année de Pharmacie sera étudié ultérieurement».

Questionné sur la position prise par l'UGEL sur ce cas, M. Ghebouli répondra que celle-ci n'est pas, encore, définie et qu'elle le sera, certainement, dans les jours à venir. Toutefois, le responsable de cette organisation étudiante n'a pas exclu que le mécontentement des étudiants de 3^{ème} année de Pharmacie puisse déboucher, à court terme, sur un mouvement de contestation.

Pour terminer, signalons que nous avons contacté, hier matin, le doyen de la faculté de Médecine du Chalet des Pins, le professeur Bouzitouna, mais celui-ci n'a pu faire aucune déclaration, étant occupé dans une réunion.

El Khroub

Le passeport biométrique au niveau de l'APC dès le 1^{er} novembre

A. Mallem

Contacté hier, le secrétaire général de l'APC d'El-Khroub, M. Hourri Smail, a indiqué que la délivrance des passeports biométriques, au niveau de la commune est programmée pour le 1^{er} novembre prochain. «A partir de cette date symbolique, la commune d'El-Khroub sera la première, dans la wilaya, à procéder à la délivrance de ce document de voyage selon les instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales», a affirmé notre interlocuteur. Et ce dernier d'indiquer que tous les moyens matériels et infrastructurels ont été préparés et sont prêts à recevoir les demandes des citoyens qui seront accueillis dans les meilleures conditions.

Pour ce faire, la commune a prévu de délivrer ce document à deux niveaux : au chef-lieu de la commune et de la daïra, c'est-à-dire dans la ville d'El-khroub, et à l'annexe administrative 'Maatougui' de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. «L'aménagement des deux bureaux retenus pour ce service, a été achevé, hier et sont donc à 100% prêts pour commencer l'opération. Aussi, les agents retenus pour cette tâche ont subi une courte période de formation aux services de la daïra et seront affectés à leurs postes, incessamment, pour préparer les conditions pratiques du lancement de l'opération. En ce qui concerne l'acquisition du matériel adéquat, tels que le matériel informatique, PC et serveurs, M. Hourri a indiqué que

l'APC a lancé, dernièrement, une consultation restreinte, à cet effet, et l'opération d'ouverture des offres va se dérouler ce jeudi 8 octobre.

«Pour ce qui est du matériel spécial pour la confection des passeports biométriques, tels que les livrets, les tampons, etc., ils sera bien entendu, fourni par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Et la date de réception de ce matériel est fixée au 15 du mois d'octobre, en cours», a complété le secrétaire général de la mairie, en affirmant encore, que tout sera prêt pour le 1^{er} novembre prochain, oubliant, sans doute, que ce jour est férié et que l'opération de délivrance de ce document de voyage commencera réellement le lundi 2 novembre.

Début du 14ème festival national d'astronomie populaire

La 14ème édition du festival national d'astronomie populaire, dont l'ouverture est prévue aujourd'hui jeudi à Constantine, aura pour thème les exoplanètes (planètes situées en dehors du système solaire, ndlr), a indiqué, mercredi, le président de l'association Sirius d'astronomie, initiatrice de ce rendez-vous scientifique annuel. Le Pr Jamal Mimouni a précisé au cours d'une conférence de presse organisée au siège du commissariat de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», que le festival coïncide, cette année, avec la Semaine mondiale de l'espace, commémorant le

20ème anniversaire de la découverte de la première exo-planète par Didier Queloz et Michel Mayor en 1995 à l'Observatoire astronomique de Haute Provence (OHP), en France.

Le Pr Mimouni, également vice-président de l'Union arabe des sciences astronomiques et de l'espace dont le siège est à Amman (Jordanie), a annoncé la participation à ce festival de trois jours de nombreuses personnalités et représentants d'associations astronomiques algériennes et étrangères parmi lesquels les Prs David Jewitt, de l'Université de Californie (USA), qui a découvert les premières planètes

naines au-delà de Pluton, Philippe Morel, directeur de l'Observatoire Fehrenbach et président de la société astronomique de France (SAF), Roger Ferlet de l'Institut astrophysique de Paris et Maram Kaire du Sénégal.

Des expositions affichées, des conférences, des tables rondes, des observations solaires et astronomiques, des séances de planétarium gratuites, des randonnées scientifiques et culturelles et des ateliers sur l'astronomie sont au menu de ce festival programmé dans le cadre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, a conclu le président de l'association Sirius.

Les souffrances des malades du cancer de la thyroïde

A. El Abci

Les malades souffrant du cancer de la thyroïde, se plaignent de l'absence, à la pharmacie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine de l'«iode 131», médicament indispensable à leur traitement et ce, depuis pratiquement le début de l'année en cours, plongeant les patients en question dans un profond désespoir.

Selon Fayçal Hamdani, membre de l'association composée de volontaires et activant à l'échelle de la wilaya, en direction des malades du cancer de la thyroïde, «c'est depuis le mois de janvier 2015 que les personnes atteintes de cette maladie, ont des difficultés immenses à suivre leur traitement, au risque de perdre la vie, pour la simple raison que ce médicament vital n'est plus disponible au CHU de Constantine».

Et de souligner, qu'en effet, l'iode 131 est un produit radioactif qui est très cher et n'est disponible qu'à l'hôpital dont l'administration au patient nécessite son hospitalisation pour trois jours. Il s'agit d'un véritable calvaire qu'endurent les malades, qui viennent des wilayas frontalières de la Tunisie, telles que Souk Ahras, Tebessa, etc., dépensant jusqu'à un demi-million de centimes pour rejoindre le CHU de Constantine. Et une fois sur les lieux, ils sont orientés vers une clinique

privée et où le médicament est disponible, mais à... 23 millions de centimes. «Bien évidemment, dira notre interlocuteur, ce prix demeure hors de portée de la majorité des malades. L'association essaye de venir en aide à ces derniers mais au regard du nombre de personnes souffrant de cette maladie, elle ne peut pas répondre à toutes les sollicitations». Et d'indiquer, dans ce cadre, que l'association est en possession d'une liste d'attente de près de 2.000 patients des wilayas de l'est du pays. Certains des patients et devant cette situation, ont fait même le déplacement aux hôpitaux d'Alger (Maillot et Mustapha), mais ils se sont vus réorientés vers le CHU de Constantine.

Questionné sur ce sujet, le directeur général du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, Kamel Bensaad, confirme la pénible situation que vit cette catégorie de citoyens souffrant du cancer de la thyroïde et se faisant rassurant, il annoncera que le problème est réglé et que le produit sera disponible au CHUC dans 15 jours, au plus tard. Et d'expliquer, que des factures de l'iode 131 se montant à 400 milliards de centimes sont restées impayées depuis 2005. Le fournisseur a alors cessé d'approvisionner le CHU, mais ses créances viennent d'être réglées et tout est rentré dans l'ordre, maintenant.

Ibn Ziad Deux morts dans une collision

A. E. A.

Deux jeunes ont été tués, avant-hier, dans un accident de la circulation qui s'est produit, dans la commune d'Ibn Ziad.

Selon la cellule de communication de la Protection civile, à 10h30, de la matinée de mardi dernier, une collision entre un camion de gros tonnage et une voiture de marque 'Toyota Yaris', survenue sur la RN 79, au lieu-dit «El Melha», dans la commune d'Ibn Ziad, a causé la mort, sur le coup, de BK, 26 ans et BI 30 ans. Les deux victimes, après l'établissement du constat de décès par le médecin légiste, ont été évacuées à la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine, en présence du procureur de la République et de la Gendarmerie.

Des éléments de cette dernière ont ouvert une enquête, à l'effet de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Selon la même source, et toujours dans le registre des accidents de la circulation, tard dans la nuit du mardi, aux environs de 23h50, une Clio a dérapé puis s'est renversée sur la RN 3, au niveau du tristement célèbre virage de la «mort» de la localité de Békira, faisant 5 blessés plus moins graves. Les victimes, SA âgé de 29 ans, SB et SH âgés de 14 ans, tous les deux, ont été blessés au visage, aux yeux et à la poitrine, alors que WK âgé de 40 ans et WM âgé de 50 ans, souffraient surtout des membres inférieurs. Les victimes ont reçu les premiers secours sur place et ont été transportées au CHU de Constantine pour des soins complémentaires.

Il ciblait les étudiantes dans les bus

Le voleur à l'arraché qui visait les étudiantes et opérait dans les bus de transport universitaire, a été arrêté, dernièrement, par les éléments de la police judiciaire de la 16^{ème} Sûreté urbaine de Constantine. L'information a été donnée, hier, par un communiqué de presse diffusé par la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Il ressort des faits relatés, dans ce document, qu'il s'agit d'un jeune, de 22 ans, qui opérait de la sorte dans les bus de transport public, muni d'une arme blanche et visant tout particulièrement, les étudiantes. Après son arrestation, le suspect a été transféré

au siège de la Sûreté du campus central de l'université où il a subi une fouille qui a démontré, outre la détention de l'arme blanche prohibée, que celui-ci détenait, également, deux pièces d'identité et deux chèques appartenant à deux de ses victimes. Et c'est, justement, sur plainte de ces deux dernières qui ont subi un vol à l'arraché, dans le bus de transport, que les agents de la Sûreté ont déclenché les recherches qui ont abouti, vite, à son arrestation. Déféré, en date du 5 octobre courant, devant le procureur de la République du tribunal de Ziadia, le mis en cause a été placé en détention provisoire. **A. M.**

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

El Fedjr
05h10

Dohr
12h22

24 dhou el hidja 1436
Assar
15h39

Maghreb
18h12

Icha
19h29



Amical /Algérie-Guinée - Vendredi à 18h, au stade du 5-Juillet Des enseignements à tirer



Kamel Mohamed

L'équipe nationale de football affrontera, en amical, son homologue de Guinée, demain au stade du 5-Juillet à 18h. Le match est qualifié d'important par le sélectionneur national, Christian Gourcuff qui a demandé à ses joueurs d'arracher la victoire. Cette rencontre sera suivie d'un deuxième match amical, contre le Sénégal, mardi prochain. En disputant deux rencontres en une semaine contre des sélections africaines de renom, les Verts subiront deux tests déterminants pour la préparation de la double confrontation contre le vainqueur du match Malawi-Tanzanie.

L'Algérie affrontera, le mois de novembre prochain, le vainqueur de cette double confrontation, dans un match qualificatif au dernier tour des qualifications pour le Mondial-2018. De ce fait Gourcuff a fait savoir que les deux matches amicaux serviront de préparation pour les deux rencontres officielles, du mois de novembre. Les joueurs ne parlent que de ce rendez-vous de novembre et sont d'ores et déjà concentrés sur ces deux rencontres, lesquelles marqueront le début des qualifications au Mondial de Russie,

en 2018. Un éventuel faux-pas, lors de ces deux rencontres, barerait la route du Mondial pour les Verts, lesquels ambitionnent de se qualifier pour la troisième fois consécutive, à une phase finale de Coupe du monde. En attendant, les poulains de Gourcuff préparent, avec le sérieux, le match de la Guinée. Le sélectionneur national compte mettre dans le bain les nouveaux joueurs ainsi que ceux qui ne sont pas utilisés, à l'occasion de ces matches amicaux. Il devrait, ainsi, avoir une idée précise sur chaque joueur sélectionné. Aussi les défections de Bentaleb, Kashi, Zeffane et Mandi devraient donner la chance aux autres joueurs pour se mettre en valeur. En ce sens, Gourcuff a fait appel à de nouveaux qui n'ont, jamais, été sélectionnés auparavant et a, également, rappelé d'autres qui faisaient partie de la liste élargie des sélectionnés. En ratissant large, le sélectionneur national entend lancer de nouveaux talents et insuffler un nouveau souffle, à l'équipe nationale.

Contrairement au match amical contre le Qatar, le technicien français, devrait mettre dans le bain les nouveaux joueurs, sachant qu'il a été critiqué pour la «frilosité» et la «prudence» observées

dans ses choix. Il faut rappeler, à ce propos, que Gourcuff essuie des critiques acerbes, en raison des prestations peu convaincantes de l'équipe nationale et de ses choix tactiques. En ce sens, il s'est accordé un sursis jusqu'au mois de novembre, à l'occasion des deux matches comptant pour la qualification au Mondial. Gourcuff avait indiqué que le mois de novembre sera «déterminant» pour son avenir. Autrement dit, un faux-pas précipiterait son départ de l'équipe nationale. C'est la raison pour laquelle, il met la pression sur ses joueurs, afin de remporter les deux joutes amicales, contre la Guinée et le Sénégal. Cela lui permettra de préparer l'échéance de novembre, dans la sérénité et avec beaucoup d'optimisme. Gourcuff se projette, d'ores et déjà, sur la double-confrontation de novembre, sans pour autant négliger les deux matches amicaux contre la Guinée et le Sénégal. Par ailleurs, le match contre la Guinée marque le retour de l'équipe nationale au stade du 5-Juillet. Le dernier match, dans ce stade, remonte au mois de mars 2014, lorsque l'Algérie avait affronté en amical la Bosnie-Herzégovine sur un terrain devenu un véritable bourbier.

LRF Blida- Coupe d'Algérie Choc à Ain Defla

A. L.

À l'instar des autres Ligues, les championnats font relâche, pour laisser place à la Coupe d'Algérie et la LRF Blida a programmé, ce week-end, le troisième tour, avec l'entrée en lice des clubs de la Ligue 2 et de la DNA, où tous les regards seront braqués vers le stade de Ain Defla qui abritera, à l'occasion, le choc de ce tour entre l'USMMH et l'OM : deux formations qui ont bien entamé la compétition dans l'antichambre de l'élite. Cette affiche qui vaudra

le déplacement fera, certainement, de l'ombre aux autres oppositions où la logique risque

d'être respectée, sauf surprise, sachant que les sans-grades évolueront sans complexe.

Vendredi à 15 h 00

Médéa : SCD-WRN Ain Oussera
Tipaza : ESMK - IRBDY
Boumedfaâ : JSM Oum Drou-OCB
Berrouaghia : CRBAO-RAD
Ain Defla : USMMH - OM
Hadjout : IR Boumedfaâ -SKAF
Rouina : NCBEA - Sandjas
K.Miliana : ESB-CRBB

Samedi à 15 h 30

K.Miliana : WAB- CRBOF
Oued Fodda : ASO - MCB Oued Sly

LRF Constantine - Coupe d'Algérie

Les pensionnaires de la DNA et l'Inter-régions en position de force

A. L.

Place ce week-end au troisième tour de la Coupe d'Algérie, Ligue de Constantine, qui verra l'entrée en lice des représentants du championnat de la Division nationale amateurs et de l'Inter-régions qui partent, sauf grande surprise, favoris face aux pensionnaires de paliers inférieurs, même si certains d'entre eux patinent en championnat, à l'image du JSD qui doit se tenir

sur ses gardes à El Milia face au NRBBO. Pour leur part, l'USM Sétif, l'ASAM, le MOC, l'EC et d'autres devraient passer ce tour sans trop de difficultés, ceci en prenant en considération la différence de niveau par rapport à leurs rivaux du jour. A noter que le HBCL est exempt et affrontera au prochain tour le vainqueur du match CRB Ferdjoua-USM Ain Beida, programmé le 27 octobre courant à 14h30, au stade Abed-Hamdani au Khroub.

Vendredi à 15 h 00

Bir El Arch : JSR - USMS
El Milia : NRBBO - JSD
Khroub : JJA - NRBG
Teleghma : CRBF - USMAB
Didouche Mourad : CAMS - ABCL

Samedi à 14h30

Chelghoum Laid : FCB - MOC
Milia : ASCOZ - CRVMJ
Zirout Youcef : NRBT - E Collo
Grarem : WARD - ASAM

LRF Alger - Coupe d'Algérie Deux duels entre représentants de la DNA

Fouad B.

Place à Dame coupe ce week-end à l'occasion du troisième tour régional de la LRF Alger avec au programme de belles affiches qui ne manqueront pas de suspense. Les pensionnaires de la Ligue 2 qui entreront en lice partent favoris pour passer ce tour, mais devront se tenir sur leurs gardes devant des adversaires qui n'auront rien à perdre mais tout à gagner pour poursuivre l'aventure. Donc, tous les regards seront braqués vers les pensionnaires de l'antichambre de l'élite. A commencer par la JSM Béjaïa qui doit se mesurer avec l'OM Ruisseau, en difficulté en championnat dans son groupe en ce début de saison. Pour sa part, le Paradou AC, qui a signé sa première victoire de

la saison en championnat, tentera de maintenir cette dynamique face au WA Rouiba. Entre pensionnaires de la Division nationale amateurs, à suivre les duels NRB Reghaïa-USM Chéraga et IBE Khemis El-Khechna-IB Lakhedaria ouverts à tous les pronostics. L'autre formation de Chéraga qui a fait sensation l'an dernier n'aura qu'une simple formalité à accomplir devant une formation de bas étage. Autre rencontre paraissant équilibrée mettra en opposition deux formations de même palier. Le CRB Dar El Beïda devra se méfier de son adversaire du jour, l'ES Ben Aknoun, qui carbure à plein régime en Inter-régions. Le RC Kouba croisera le fer avec la JS Haï Djabel, alors que Hydra AC en fera de même avec l'US Beni Douala.

LRF Annaba - Coupe d'Algérie

USMAN - ESG en tête d'affiche

Tayeb Zgaoula

Le hasard du tirage au sort a mis aux prises deux pensionnaires du championnat de la division nationale amateurs Est, à savoir l'USM Annaba et l'ES Guelma qui se donneront la réplique ce vendredi au stade Badji Mokhtar de Souk Ahras dans un duel sans merci pour le compte du dernier tour régional de la coupe d'Algérie. Toujours à Souk Ahras, le lendemain, Hamra, à la traîne en championnat, se mesurera au NRB Chrea qui évolue en inter-régions dans une opposition qui s'annonce difficile. A Guelma, la formation du CS Hama Loulou part

favorite face à la modeste équipe du NRB Bouchegouf, mais ce n'est pas gagné d'avance. A Ouenza, la confrontation entre Nasr El Fedjoudj et le WM Tébesa semble équilibrée, car ces deux équipes se connaissent parfaitement. Il en est de même à Heliopolis dans le duel entre l'IRB El Hadjar et l'ORB Boumahra. Plus rude sera par contre à Drean l'opposition entre deux sociétés de la Régionale 1, l'ORB G. Bousbaa et l'ES Souk - Ahras. A Tarf, l'ESB Besbes semble à priori bien placée pour passer le cap du CRM Allem, sauf grande surprise. Enfin, à suivre, le samedi à Ouenza, le derby IRBC-UST.

Vendredi à 14 h 30

Souk Ahras : USMAN - ESG
Tarf : CRMA - ESBB
Guelma : NRB El Oglâ - CRB Drean
Ouenza : NASR Fedjoudj - WMT
Guelma : CSH Loulou - NRB Bouchegouf
Drean : ORBG B - ESSA
Heliopolis : IRBEH-ORBB
Annaba (Chabou) : M.H Chellala-NRBEK

Samedi à 14 h 00

Souk Ahras : NRBC - Hamra
Ouenza : IRBC - UST

Hand-ball - Division Excellence Une chance à saisir pour l'ES Ain-Touta

Ali Sadji

Des trois actuels co-leaders du championnat de la division Excellence qui évolueront hors de leurs bases, c'est la formation de l'ES Ain-Touta qui semble la mieux lotie lors de cette quatrième journée. En effet, les protégés du coach Henni seront à Ouargla en conquérants pour affronter le promu, le WABO qui n'est pas de taille, au vu de son entame de championnat, à contrecarrer la volonté des Aurésiens. Au même moment, ses deux autres concurrents auront fort à faire, le CR Bordj Bou Arreridj à Baraki face au CRBB qui compte refaire son retard et le GS Pétroliers à Skikda contre le champion sortant la JSES. Une opportunité à saisir pour l'ESAT lors de ce round avant la trêve pour cause d'équipe nationale. Pour sa part, la JSE Skikda qui reste sur une défaite à Bordj entend se racheter, ce qui promet une belle empoignée face à un adversaire qui compte poursuivre sa marche victorieuse. De son côté, le CRB Baraki qui suit juste derrière le trio de tête at-

tend de pied ferme le CRBBA. A Oran, le MCO, qui cumule trois défaites, tentera de profiter de la venue du MC Saïda pour engranger ses premiers points dans un derby qui reste ouvert. Il en sera de même pour l'autre lanterne rouge, l'O.El Oued qui mise sur la venue du C.Chelghoum Laid pour débloquer son compte points. Le second promu de la ville de Ouargla, l'IRCO qui souffle le chaud et le froid est déterminé à mettre à profit l'avantage du terrain pour renouer avec le succès en évoluant devant son public face à une formation du CRB Mila qui reste sur une défaite à Boufarik face à la GSB. Cette dernière effectuera un périlleux déplacement à Tadjenet pour se mesurer au MBT.

Vendredi à 15 h 00

Ouargla : IRCO - CRBM
Tadjenet : MBT - GSB
El Oued : OEO - CCL
Oran : MCO - MCS
Skikda : JSES - GSP
Baraki : CRBB - CRBBA
Ouargla (17h00) : WABO - ESAT

AIR ALGÉRIE

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	16h25
Oran - Alger	20h15
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h50
Oran - Adrar	09h00
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Annaba	15h30
Oran - Ghardaïa	15h10
Oran - Tamenrasset	15h10
Alger - Oran	10h10
Alger - Oran	13h30
Alger - Oran	18h25
Alger - Oran	20h30
Alger - Oran	07h00
Adrar - Oran	12h05
Ouargla - Oran	14h00
In Aménas - Oran	11h50
Annaba - Oran	18h10

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	14h50
Oran - Alger	13h25
Oran - Alger	19h00
Oran - Alger	19h45
Oran - H. Messaoud	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h00
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
H. Messaoud - Oran	11h45
Constantine - Oran	17h50
Tamanrasset - Oran	08h05
Ghardaïa - Oran	11h15

INTERNATIONAL

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	15h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Lyon	09h00
Oran - Alicante	07h25
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Jeddha	17h40
Oran - Toulouse	15h45

Vol	Arrivée
Barcelone - Oran	12h05
Marseille - Oran	20h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Lyon - Oran	14h20
Alicante - Oran	10h40
Casablanca - Oran	16h10
Paris-(CDG) - Oran	21h00
Jeddha(j+1) - Oran	07h05
Toulouse - Oran	19h45

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Casablanca	08h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h50
Oran - Paris-CDG	11h50
Oran - Medine	22h45
Oran - Alicante	19h15

Vol	Arrivée
Casablanca - Oran	18h30
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	18h20
Toulouse - Oran	13h50
Paris(CDG) - Oran	21h00
Madrid - Oran	12h00
Alicante - Oran	18h15

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00 / 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15 / 16h45
Mer/Jeu/Ven/Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Jeu	
Mulhouse - Oran	15h15 / 16h35
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40 / 21h00

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA	
17h00	18h22

SBA - ORAN	
05h40	06h58

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

⚡ Aujourd'hui à 18h au TRO
⚡ Mercredi 21 et jeudi 22 octobre à 18h au TRO

«**ETTOUFAHA**»
Auteur : Abdelkader Alloula
Asapt et mise en scène : Samir Bouananni (TRO)

⚡ Vendredi 09 octobre à 10h
⚡ Samedi 10 octobre à 15h au TRO

⚡ Mardi 27 octobre à 15h au TRO
«**WASSAM OUEL MALIKA**»
Auteur : Azzedine AMARI
Mise en scène : Youcef GOUASMI (T.R.O)

⚡ Mardi 13 octobre à 15h au TRO
⚡ Vendredi 16 octobre à 10h au TRO
«**El Assad Ouel Hattaba**»
Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Samir Bouananni (TRO)

⚡ Mercredi 14 octobre à 14h au TRO
Lecture dramatique pièce Théâtrale
«**Halak El Amiral**»
Auteur : Moulay Meliani Mohamed Mourad

⚡ Vendredi 16 octobre à 17h au TRO
«**Sokot Hor**»
Auteur & mise en scène : Aoujib Mourad (TRO)

⚡ Samedi 17 octobre à 17h au TRO
«**Mnamen**»
Auteur : Amine Ghezizet
Mise en scène : Jalal Adnani (Art actif)

⚡ Mardi 20 octobre à 18h au TRO
Ballet de danse «**Epreinte**»
Cie turn Off light (ONCI)/IF d'Oran

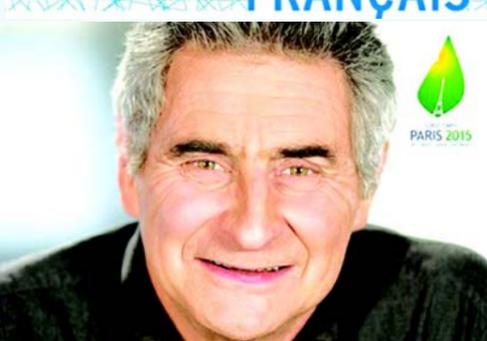
⚡ Vendredi 23 octobre à 10h au TRO
«**EN NAHLA**»
Adapt et mise en scène : Abdelkhalek Houari (T.R.O)

CINÉMATÈQUE D'ORAN

⚡ Aujourd'hui
-14h30 : «**La 5^{ème} Corde**» de Selma Bargach. Maroc/2013
-17h00 : «**13 rue Madeleine**» de Henry Hathaway 1947

⚡ Samedi 10 Octobre
-14h30 : «**13 rue Madeleine**» de Henry Hathaway 1947
-17h00 : «**La 5^{ème} Corde**» de Selma Bargach. Maroc/2013

INSTITUT FRANÇAIS



Conférence Dérèglements climatiques : Les enjeux de la conférence de paris

⚡ Aujourd'hui à 17h00 à l'IF Constantine
Par Jean-Christophe Victor
⚡ Samedi 10 octobre à 16h00 à l'IF d'Annaba
La Conférence de Paris de décembre 2015, dite COP 21, est importante car elle doit inventer les outils techniques, juridiques, économiques, et politiques pour contenir le réchauffement de notre planète sous les deux degrés au 21^{ème} siècle.
Jean-Christophe Victor est l'auteur de plusieurs ouvrages de géopolitique et du magazine «**Le Dessous des Cartes**», diffusé chaque semaine sur Arte, TV 5 et Internet.

Conférence Les difficultés d'enseignement des mathématiques

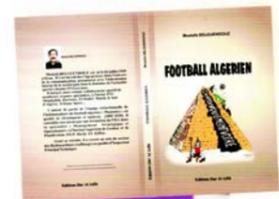
⚡ Aujourd'hui à 14h00 à l'Institut National de Recherche en Éducation d'Alger
Par Luc Trouche, professeur à l'Institut Français d'Éducation (ENS Lyon), président de la Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Averses éparses Max.23 -Min.16	Averses éparses Max.22 -Min.14
MOSTAGANEM	
Très nuageux Max.27-Min.16	Orageux Max.26-Min.15
TLEMSEN	
Très nuageux Max.23-Min.15	Averses éparses Max.21-Min.12
MASCARA	
Orageux Max.22-Min.15	Averses éparses Max.21-Min.12
TIARET	
Pluie Max.19-Min.11	Averses éparses Max.18-Min.9
CHLEF	
Orageux Max.24 -Min.17	Légère pluie Max.23 -Min.14
BÉCHAR	
Peu nuageux Max.33- Min.17	Ensoleillé Max.28- Min.14
ALGER	
Orageux Max.26 -Min.17	Légère pluie Max.22 -Min.16
CONSTANTINE	
Légère pluie Max.21- Min.14	Orageux Max.21- Min.12
ANNABA	
Pluie Max.23-Min.18	Orageux Max.24-Min.16

Vente dédicace et lecture du livre

«**FOOTBALL ALGERIEN**»



Auteur : Mostefa BELGUENDOZ



LE SAMEDI 10 Octobre 2015
AU PALAIS DE LA CULTURE
A PARTIR 15H00

Colloque International
**L'exercice de l'autorité
dans les mondes
musulmans d'aujourd'hui**
Lundi 12 et Mardi 13 octobre 2015
à 09h00 - Au siège du CRASC
www.crasc.dz

COURRIER EXPRESS KAZI - TOUR

Tlemcen: 0770.12.56.23/0770.91.38.05
Oran: 0770.61.65.31/0770.12.56.23
Bab Ezzouar : 0770.91.38.03-06
Mostaganem:0770.94.89.73
Sétif : 0770.78.13.26
El-Eulma : 0770.89.44.64



- 06.30 Sabah el kheir
- 09.10 Sayidati
- 10.00 El aaida
- 11.25 El amour el abiyadh
- 12.30 El moustahlik
- 13.00 Journal télévisé
- 13.30 Selma
Feuilleton
- 15.00 Mahla di aachia
- 16.25 Mouharib el dawama
- 16.50 Ahlem el mouadjala
Feuilleton algérien
- 17.30 Fi taani salama
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.20 Tadar tarbah
- 19.00 Shahrazad el hikaya el akhira
Feuilleton
- 20.00 Journal télévisé
- 21.00 Rana hana
- 22.15 L'Homme sauvage
Film
- 00.00 Journal télévisé



19.50 Le concert



Avec Mélanie Laurent, Miou-Miou, Aleksey Guskov, Dmitri Nazarov
Naguère, Andreï Filipov dirigeait l'orchestre du Bolchoï. Mais, après avoir refusé de renvoyer ses musiciens juifs, il avait été congédié? Trente ans plus tard, il travaille de nouveau au Bolchoï, comme homme de ménage. Un soir, il ramasse un fax du théâtre du Châtelet, conviant la troupe russe à se produire à Paris.



JEUDI



19.35 France / Arménie



- Match amical 2015
La rentrée réussie des Bleus de Paul Pogba a rassuré tous les supporters tricolores. Grâce à leurs deux victoires consécutives en septembre contre le Portugal et la Serbie, les hommes de Didier Deschamps se sont remis sur les bons rails. Les contours d'une formation ambitieuse se sont également dessinés lors de ces deux rendez-vous amicaux. Une perspective encourageante pour les Français, qui organiseront l'Euro 2016.



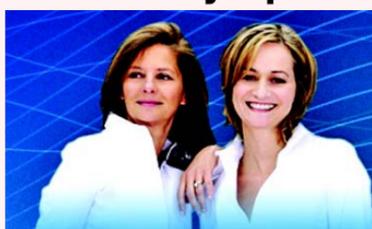
19.55 De l'autre côté du périph'



Avec Omar Sy, Laurent Lafitte, Sabrina Ouazani, Lionel Abelanski
Le corps de madame Chaligny, l'épouse du président d'un syndicat patronal, est retrouvé en banlieue. C'est Ousmane, policier consciencieux, qui a trouvé le corps. Monge, un arriviste sans scrupule de la brigade criminelle, est chargé de l'affaire. Mais Ousmane se débrouille pour mener l'enquête avec lui.



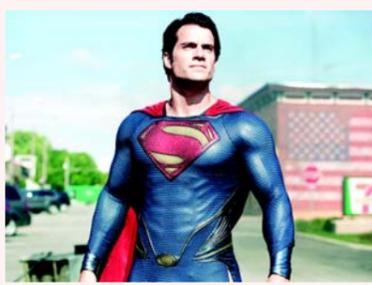
19.55 Envoyé spécial



Présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly
Compléments de retraite : gare aux pièges ! A l'heure où l'espérance de vie augmente et où les réserves des caisses du régime de retraite de base s'épuisent, des millions de Français s'interrogent. Certains, salariés du privé ou fonctionnaires, investissent dans des produits financiers vendus par des banques ou des compagnies d'assurances.



19.45 Man of Steel



Avec Henry Cavill, Diane Lane, Kevin Costner, Amy Adams
Alors que la planète Krypton, en proie au chaos, est sur le point de disparaître, Jor-El, qui s'oppose au dangereux général Zod, parvient à évacuer son fils, Kal-El, dans une capsule de sauvetage. Des années plus tard, Kal-El, élevé sur Terre par Jonathan et Martha Kent, tente de mener une vie ordinaire.



19.55 Game of Thrones



Saison 4 - Episode 1
- Deux épées
Avec Peter Dinklage, Kit Harington, Emilia Clarke, Maisie Williams
A Port-Réal, Tyrion accueille une caravane de voyageurs en provenance de Dome. Oberyn, le frère cadet du seigneur de la maison Martell aux mœurs dissolues, assistera au mariage royal. Tywin souhaite que Jaime retourne à Castral-Roc pour le représenter. De l'autre côté de la mer, Daenerys approche de Meereen, la plus grande des cités esclavagistes.



19.40 Dérapages incontrôlés



Avec Ben Affleck, Toni Collette, Samuel L Jackson, Kim Staunton
Gavin Banek, un avocat, et Doyle Gipson, un père divorcé, se rendent au tribunal de New York. Le premier pour plaider dans une affaire de succession, le second pour obtenir la garde de ses enfants. Mais ils ont un accrochage sur l'autoroute. Pour aller vite, Banek règle le problème avec un chèque en blanc avant de partir.



- 09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
- 10.30 Mawid maâ el qadar
- 11.00 Culture club
- 12.00 Journal télévisé en français
- 12.25 Massadjid oua tarikh
- 13.20 Prière du vendredi (direct)
- 13.45 Association Mustapha Belkhdouja «Oran»
- 14.00 Réflexions
- 15.00 Deux femmes
Film algérien
- 16.30 Dessin animé
- 17.25 Algérie mémoire et miroir
- 18.00 Algérie/Guinée en direct
- 18.45 Journal télévisé en français
- 19.00 Algérie/Guinée 2ème mi-temps
- 20.00 Journal en télévisé en arabe
- 20.45 Groupe sanguin
- 21.00 Djemai family wanted
- 23.00 Layali el malouf



19.50 Thalassa



- Vanuatu, l'Océanie authentique
Présenté par Georges Pernoud
Au cœur de l'Océanie, cet archipel de 80 îles est un éden fragile. Ses habitants, gardiens de traditions imprégnées de magie et de sorcellerie, sont longtemps restés à l'écart du monde moderne. Désormais, les scientifiques prennent le pas sur les croyances. Sur les îles de Tanna et d'Ambrym, Sylvain, vulcanologue français, ausculte les volcans pour mesurer leurs humeurs. A bord de son avion, Mark va, d'île en île, soigner des habitants qui ont enfin accès aux soins.



VENDREDI



19.55 The Voice Kids



Saison 2 - Episode 3
Présenté par Nikos Aliagas, Karine Ferri, Jenifer, Patrick Fiori
Pour cette troisième soirée d'auditions à l'aveugle, des candidats âgés de 6 à 15 ans se présentent devant Jenifer, Patrick Fiori et Louis Bertignac. Ces derniers tournent le dos aux jeunes interprètes qui viennent chanter un titre de leur choix sur la scène, accompagnés par l'orchestre de l'émission.



19.55 NCIS : enquêtes spéciales



Saison 12 - Episode 9
- Cloués au sol
Avec Mark Harmon, Pauley Perrette, Michael Weatherly, Jamie Bamber
A l'approche de Thanksgiving, alors qu'ils sont coincés à l'aéroport en raison des intempéries, Bishop et son mari Jake rencontrent DiNozzo qui est venu chercher son père. C'est alors que Gibbs apprend qu'une menace terroriste plane sur les aéroports du nord-est des Etats-Unis.



19.55 J'ai épousé un inconnu



Avec Déborah François, Philippe Bas, Samira Lachhab
Emma et David ont choisi de passer leur vacances dans une maison en forêt. Mais l'escapade vire au drame : attaquée par un homme masqué, Emma échappe de peu à la mort. Pour la police, David est le suspect numéro 1 ; son étrange refus de coopérer, son absence inexplicable au moment des faits, le témoignage d'une voisine, la fortune dont il hériterait... tout l'accuse.



19.45 Catwoman



Avec Halle Berry, Benjamin Bratt, Sharon Stone, Lambert Wilson
Patience Phillips est employée par la société Hedare Beauty, que dirige avec autorité George et Laurel Hedare. L'entreprise est sur le point de lancer un produit cosmétique censé permettre aux femmes de conserver leur jeunesse. Après avoir découvert qu'il s'agit d'une vaste escroquerie, Patience est assassinée.



22.45 Lucy



Avec Scarlett Johansson, Amr Waked, Morgan Freeman, Choi Min-Sik
A Taipei, Lucy, une jeune femme, est assommée par des hommes de Jang, un trafiquant coréen. Voulant faire d'elle une "mule", ils lui insèrent un sachet d'une nouvelle drogue dans l'estomac. Mais quand un de ses gardiens l'agresse, le sachet craque et la drogue se répand dans son corps.



19.40 Wolfman



Avec Benicio Del Toro, Emily Blunt, Hugo Weaving, Anthony Hopkins
Pour venir en aide à Gwen, la fiancée de son frère, Lawrence Talbot tente de comprendre pourquoi ce dernier a mystérieusement disparu. Revenu auprès de son père, sir John Talbot, au domaine familial qu'il avait quitté des années auparavant, Lawrence apprend qu'une créature monstrueuse décime les villageois des environs les nuits de pleine lune.

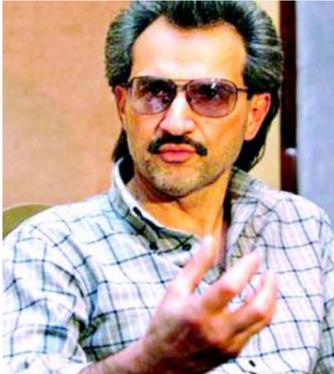
Yémen: Amnesty pour une suspension de transferts d'armes à la coalition arabe



Amnesty International a appelé à la "suspension des transferts de certaines armes" à la coalition sous commandement saoudien au Yémen à la suite de "preuves accablantes de crimes de guerre" qui nécessitent une "enquête indépendante".

Rappelant que la coalition anti-rebelles est armée notamment par les Etats-Unis, Amnesty signale, dans un rapport mercredi, "de nouvelles preuves de frappes aériennes illégales, menées par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, dont certaines représentent des crimes de guerre", selon Donatella Rovera qui a dirigé une mission d'enquête au Yémen. "Des bombes tombent nuit et jour", déplore l'organisation de défense des droits de l'Homme qui se penche en particulier sur le sort des civils dans le nord du Yémen, contrôlé par les rebelles Houthis, issus de la minorité chiite zaidite. Le document analyse 13 raids aériens de la coalition arabe à Saada, fief des rebelles, au cours desquels quelque 100 civils ont été tués, dont 59 enfants, entre mai et juillet 2015. Amnesty dénonce l'utilisation de bombes à sous-munitions, interdites internationalement.

Un prince saoudien devient le deuxième actionnaire de Twitter



Le milliardaire saoudien et son groupe Kingdom Holding Company (KHC) ont annoncé mercredi avoir augmenté leur participation dans Twitter pour en devenir le deuxième actionnaire. Durant les six dernières semaines, le nombre de leurs actions est passé à 34.948.975, ce qui représente plus de 5% du capital de Twitter, précise un communiqué du prince et de son groupe. "Cet investissement conjoint fait du prince Al-Walid et de la KHC le deuxième actionnaire de Twitter", précise-t-il. L'action Twitter a clôturé mardi à 27,62 dollars à la Bourse de New York, ce qui valorise à plus de 965 millions de dollars la participation du prince et de son groupe. Ces derniers avaient pris des parts dans Twitter en 2011, deux ans avant son introduction boursière. Le portefeuille du KHC est diversifié et comprend notamment des participations dans EuroDisney, la chaîne hôtelière Four Seasons et Citibank. Twitter a confirmé lundi au poste de directeur général son cofondateur Jack Dorsey, 38 ans, une décision qui met fin à des mois d'interim après la démission de l'ancien titulaire du poste.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Vaste opération de l'armée syrienne appuyée par l'aviation russe

L'armée syrienne a lancé mercredi une vaste opération terrestre dans le centre du pays avec l'appui de l'aviation russe, a indiqué une source militaire syrienne. "L'armée syrienne et ses alliés ont commencé une vaste opération terrestre dans le nord de la province de Hama avec la couverture aérienne russe", a précisé cette source. Le président russe Vladimir Poutine a déclaré mercredi que les frappes de l'aviation russe en Syrie allaient s'intensifier pour permettre de préparer une offensive terrestre de l'armée de Bachar al-Assad contre le groupe Etat islamique (Daech).

Depuis une semaine, les Russes mènent des frappes aériennes en Syrie contre les groupes "terroristes", dont l'EI. La source militaire a indiqué que l'offensive dans la province de Hama visera "les abords des villages de Latmine, l'ouest de Morek, pour



pouvoir se diriger ensuite vers Kafr Zeita". Selon cette source, l'armée combat dans ce secteur un groupe de forces d'opposition, dont des rebelles modérés et islamistes, ainsi que la bran-

che d'Al-Qaïda en Syrie, le Front Al-Nosra. "Dans ses dernières opérations, l'armée syrienne cherche à couper les parties sud d'Idleb des secteurs nord de Hama", selon la source.

14 morts dans trois attentats-suicides au Nigeria



At least fourteen people were killed Wednesday in three suicide bombings in Damaturu, capital of the state of Yobe, in the northeast of Nigeria, announced the National Agency for the Management of Emergencies (NEMA). Five people were killed by two explosions in front of a shop and a mosque in a residential area and nine in the quarter of Fulani, in the

faubourgs de Damaturu, a précisé le coordinateur de la Nema pour l'Etat de Yobe, Bashir Idris Garga. Une dizaine de personnes ont été blessées, dont trois grièvement, a ajouté le responsable de la Nema.

En l'absence de revendication, les soupçons des résidents se portaient sur le groupe islamiste Boko Haram qui a déjà frappé à plusieurs reprises à Damaturu et dans l'Etat voisin

de Borno. En septembre, une fillette d'une douzaine d'années avait tué six personnes en se faisant exploser à proximité d'une gare routière de Damaturu. Boko Haram, affilié à l'Etat islamique a revendiqué trois attentats-suicides menés vendredi dans les faubourgs de la capitale fédérale Abuja, dans le centre du pays, qui ont fait 18 morts et une quarantaine de blessés.

L'UE s'attaque aux passeurs en Méditerranée

L'UE est passée mercredi à l'attaque contre les passeurs de migrants en Méditerranée. Aux frontières extérieures du Vieux continent, confronté à la pire crise de réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Européens sont passés mercredi à une phase plus offensive dans leur opération contre les passeurs de migrants au large de la Libye.

Six bâtiments de guerre européens -- italien, français, allemands, britannique et espagnol -- et leurs 1.300 soldats peuvent désormais arraisonner de force, inspecter, saisir et détruire les navires utilisés par des trafiquants sans scrupules qui exploitent la détresse des migrants. Ils verrouillent ainsi toute la côte nord-ouest de la Libye de la frontière tunisienne jusqu'à Syrte, à l'exception toutefois d'une zone devant Tripoli, laissée ouverte afin d'éviter tout blocus maritime. Cette "porte" est le principal point de départ de milliers de réfugiés, mais aussi de ressortissants africains cherchant une meilleure vie, qui embarquent chaque semaine sur des radeaux de fortune à destination de l'Europe.

Hôpital bombardé : MSF demande une enquête internationale



Médecins Sans Frontières (MSF) a demandé mercredi une enquête internationale après le bombardement américain contre son hôpital de Kunduz en Afghanistan, qui a tué 22 personnes, le qualifiant d'"attaque contre les Conventions de Genève". Joanne Liu, la présidente de l'ONG humanitaire d'urgence, a déclaré devant la presse à Genève "ne pas faire confiance à une enquête militaire interne" et a demandé une "commission internationale humanitaire pour établir les faits", un dispositif prévu par les Conventions de Genève, qui fixent les règles du droit humanitaire pour les guerres. "Ca n'a pas été juste une attaque contre notre hôpital. Cela a été une attaque contre les Conventions de Genève. On ne peut le tolérer", a lancé Mme Liu. Le général américain commandant la mission de l'Otan en Afghanistan a affirmé mardi que l'hôpital de MSF à Kunduz avait été bombardé samedi "par erreur", poussant le chef du Pentagone à exprimer ses "profonds regrets" pour cette tragédie. Trois enquêtes - américaine, afghane et de l'Otan - sont en cours pour établir les conditions dans lesquelles le bombardement a été décidé et mené dans la nuit de vendredi à samedi.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

SE JOUER DU PRIX DU PAIN

La souplesse des mots est souvent utilisée pour se prémunir du choc des esprits. On surprend, en effet, sans effort la prudence manifeste du chef de l'Etat dans la mollesse des intitulés du communiqué qui a sanctionné le dernier Conseil des ministres. S'il insiste sur le maintien des sommes faramineuses pour le soutien des prix de première nécessité et sur la volonté de prolonger son aide pour les transferts sociaux, il annonce cependant et à demi-mot une augmentation des prix des carburants et de la téléphonie mobile. Car, en suggérant une revue à la hausse des taxes dans ce domaine, il ne peut s'agir que d'un euphémisme très diplomatique pour préparer le consommateur à faire face à une décision qui ne manquera pas de provoquer des ondes de choc sur tout le circuit économique. Justifiée et impérative, l'habile manœuvre dans la

présentation cache néanmoins mal une allergie évidente du pouvoir à faire face à une amplification des turbulences sociales qui s'avèreraient dramatiques.

Dans cette même ligne de conduite, d'autres décisions se préparent avec un surf tatillon dans des secteurs délicats et névralgiques et leur mise en branle donne un peu l'impression, en attendant des jours meilleurs, que le gouvernement enfouit la poussière sous son tapis. Ainsi des augmentations du prix de l'électricité sont attendues pour les gros consommateurs présentées comme une demande d'effort à l'adresse de ceux qui en commandent trop, comme si l'industrie était une île isolée où personne n'accoste.

De même qu'on a occulté les effets induits lourds et incontournables pour le consommateur quand il s'est agi du prix du pain, le mettant dos à dos avec le boulanger en accordant la possibilité au pétrin de juguler ses tarifs selon le bon vouloir de sa cuisson. L'idée retenue avec une complicité officielle a été de contourner la réglementation en se jouant du prix du pain avec la mise en avant des ingrédients. Nul n'ignore en fait que tous les boulangers ne font pas cas depuis longtemps des prix fixés par l'Etat et que la loi n'a que la virtualité de l'énoncé.

On comprend à l'évidence la prudence justifiée des gouvernants. L'heure, on le sait, est très grave et l'Algérie n'est pas à l'abri du plus dramatique des bouleversements. Mais n'est-il pas plus judicieux, prometteur et efficace de se dire les vérités en face ? Car un peuple ne peut être porté éternellement par la souplesse des mots.